

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>Division organique 01.</i>					
	<i>Parlement de Wallonie.</i>					
Programme 01.00		65 000		0	65 000	65 000
Programme 01.01		1 620		0	1 620	1 620
		66 620		0	66 620	66 620
	<i>Totaux pour la division organique 01.</i>					
	<i>Division organique 02.</i>					
	<i>Dépenses de cabinet</i>					
	<i>Ministre-Président de la Wallonie</i>					
Programme 02.01		4 075		87	4 162	4 162
	<i>Subsistance</i>					
	<i>Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture de l'APRF et des Centres de compétences.</i>					
Programme 02.02		3 435		73	3 508	3 508
	<i>Subsistance</i>					
	<i>Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité</i>					
Programme 02.03		3 319		71	3 390	3 390
	<i>Subsistance</i>					
	<i>Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes.</i>					
Programme 02.04		3 319		18	3 337	3 337
	<i>Subsistance</i>					
	<i>Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives</i>					
Programme 02.05		2 448		52	2 500	2 500
	<i>Subsistance</i>					
	<i>Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville</i>					
Programme 02.06		2 505		106	2 611	2 611
	<i>Subsistance</i>					
	<i>Ministre de la Fonction publique de l'Information de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière.</i>					
Programme 02.07		2 447		52	2 499	2 499
	<i>Subsistance</i>					
	<i>Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal.</i>					
Programme 02.08		2 506		53	2 559	2 559
	<i>Subsistance</i>					
		24 054		512	24 566	24 566
	<i>Totaux pour la division organique 02.</i>					

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
Programme		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<b>Division organique 09.</b>						
	<b>Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques</b>						
09.01	Conseil économique, social et environnemental de Wallonie.	6 133	6 133	0	0	6 133	6 133
09.02	Service social.	6 217	6 217	-34	-34	6 183	6 183
09.03	Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets	3 808	3 808	-119	-119	3 689	3 689
09.04	e-Wallonie-Bruxelles-Simplification	5 631	5 880	535	1 605	6 166	7 485
09.06	Secrétariat du Gouvernement wallon	640	640	0	0	640	640
09.07	Collaborateurs des Ministres sortis de charge	1 059	1 059	0	0	1 059	1 059
09.08	Commissariat général au Tourisme	60 545	60 545	8 161	8 161	68 706	68 706
09.09	Relations extérieures	23 300	24 519	100	0	23 400	24 519
09.10	Commerce extérieur et investisseurs étrangers	68 779	68 779	-417	-417	68 362	68 362
09.11	Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	5 840	5 840	0	0	5 840	5 840
	<b>Totaux pour la division organique 09.</b>	181 952	183 420	8 226	9 196	190 178	192 616
	<b>Division organique 10.</b>						
	<b>Secrétariat général</b>						
10.01	Fonctionnel	31 938	3 020	0	0	31 938	3 020
10.02	Secrétariat général	817	821	45 000	45 000	45 817	45 821
10.03	Service de la Présidence et Chancellerie.	5 391	5 428	88	88	5 479	5 516
10.04	Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels	2 585	2 531	0	0	2 585	2 531
10.05	Audits	649	522	3	3	652	525
10.06	Communication, archives et documentation	4 298	4 298	0	0	4 298	4 298
10.07	Géomatique	2 215	2 426	1 493	1 450	3 708	3 876
10.08	(Modifié) Plan Wallon d'Investissements, de Transition et Get up Wallonia!	104 640	4 640	272 644	372 644	377 284	377 284
10.09	Déploiement des stratégies informatiques du SPW - CIO TEAM	2 860	5 027	170	-50	3 030	4 977
10.50	Fonds budgétaire en matière de Loterie	4 085	4 085	0	0	4 085	4 085
	<i>Solde au 1er janvier</i>	8 804	10 237	-429	-1 275	8 375	8 962
	<i>Récatées de l'année en cours</i>	4 085	4 085	0	0	4 085	4 085
	<i>Disponibles pour l'année</i>	12 889	14 322	-429	-1 275	12 460	13 047
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	4 085	4 085	0	0	4 085	4 085
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	8 804	10 237	-429	-1 275	8 375	8 962
	<b>Totaux pour la division organique 10.</b>	159 478	32 798	319 398	419 135	478 876	451 933

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<b>Division organique 11.</b>						
	<b>Personnel et affaires générales</b>						
Programme 11.02	Gestion du personnel	607 146	607 320	-3 000		604 146	604 145
Programme 11.04	Ressources Humaines, Sélection, Formation, Fonction publique	8 210	8 540	-21		8 189	8 519
Programme 11.06	Affaires juridiques	239	89	0		239	139
	<b>Totaux pour la division organique 11.</b>	615 595	615 949	-3 021	-3 146	612 574	612 803
	<b>Division organique 12.</b>						
	<b>Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication</b>						
Programme 12.01	Fonctionnel	5 819	17 327	895	3 684	6 714	21 011
Programme 12.02	Budget-Comptabilité-Trésorerie	3 682	3 682	11 875	2 118	15 557	5 800
Programme 12.05	Gestion du Trésor	978	1 104	778	778	1 756	1 882
Programme 12.07	Dettes et garanties	1 232 173	1 232 173	-169 099	-169 099	1 063 074	1 063 074
Programme 12.09	Finance et Comptabilité	2 151	2 151	35	35	2 186	2 186
Programme 12.11	Fiscalité	1 704	1 704	0	0	1 704	1 704
Programme 12.21	Gestion informatique du Service Public de Wallonie	35 273	36 073	4 680	4 680	39 953	40 753
Programme 12.22	Equipement et fournitures.	29 889	21 730	2 660	13 030	32 549	34 760
Programme 12.23	Gestion immobilière et bâtiments.	36 385	36 739	258	258	36 643	36 997
Programme 12.31	Implantation immobilière.	15 485	16 344	218	66	15 703	16 410
Programme 12.50	Fonds budgétaire : Fonds de gestion énergétique immobilière	0	0	0	0	0	0
	<i>Solde au 1er janvier</i>						
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	72	72	0	0	72	72
	<i>Disponible pour l'année</i>	30	30	0	0	30	30
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	102	102	0	0	102	102
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	102	102	0	0	102	102
	<b>Totaux pour la division organique 12.</b>	1 363 539	1 369 027	-147 700	-144 450	1 215 839	1 224 577
	<b>Division organique 14.</b>						
	<b>Mobilité et infrastructures</b>						
Programme 14.01	Fonctionnel	1 361	4 559	630	640	1 991	5 199
Programme 14.02	Actions et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière	10 967	18 504	6 853	1 703	17 820	20 207
Programme 14.03	Transport urbain, interurbain et scolaire	585 428	571 831	38 725	30 290	624 153	602 121
Programme 14.04	Aéroports et aérodromes régionaux.	86 215	88 010	-4 610	-4 610	81 605	83 400

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
Programme		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 14.06	Infrastructures sportives.	55 718	56 375	0	0	55 718	56 375
Programme 14.07	Travaux subsidiés	85 820	97 501	20 035	35	105 855	97 536
Programme 14.11	Réseau routier, autoroutier et voies hydrauliques   Construction et entretien du réseau.	464 847	423 521	17 452	23 838	482 299	447 359
Programme 14.50	Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière	5 100	5 100	0	0	5 100	5 100
	Recettes de l'année en cours	9 169	14 310	5 859	3 922	15 028	18 232
	Disponibles pour l'année	5 100	5 100	0	0	5 100	5 100
	Dépenses à charge du Fonds	14 269	19 410	5 859	3 922	20 128	23 332
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	5 100	5 100	0	0	5 100	5 100
Programme 14.51	Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial	9 169	14 310	5 859	3 922	15 028	18 232
	Recettes de l'année en cours	900	900	0	0	900	900
	Disponibles pour l'année	389	2 800	1 083	217	1 472	3 017
	Dépenses à charge du Fonds	900	3 700	1 083	217	2 372	3 917
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	900	900	0	0	900	900
Programme 14.52	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier	389	2 800	1 083	217	1 472	3 017
	Recettes de l'année en cours	4 469	4 469	11 117	11 117	15 586	15 586
	Disponibles pour l'année	23 877	38 864	-1 387	-2 304	22 490	36 560
	Dépenses à charge du Fonds	15 469	15 469	11 117	11 117	26 586	26 586
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	39 346	54 333	9 730	8 813	49 076	63 146
	Recettes de l'année en cours	4 469	4 469	11 117	11 117	15 586	15 586
	Disponibles pour l'année	34 877	49 864	-1 387	-2 304	33 490	47 560
	Dépenses à charge du Fonds	5 000	5 000	2 500	5 006	7 500	10 006
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	22 926	29 252	-3 924	-2 404	19 002	26 848
Programme 14.53	Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales	17 813	17 813	-17 813	0	0	0
	Recettes de l'année en cours	40 739	47 065	-21 737	-20 217	19 002	26 848
	Disponibles pour l'année	5 000	5 000	2 500	5 006	7 500	10 006
	Dépenses à charge du Fonds	35 739	42 065	-24 237	-25 223	11 502	16 842
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1 163	1 163	-400	-400	763	763
Programme 14.54	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques	7 290	9 164	-74	41	7 216	9 205
	Recettes de l'année en cours	2 400	2 400	0	0	2 400	2 400
	Disponibles pour l'année	9 690	11 564	-74	41	9 616	11 605
	Dépenses à charge du Fonds	1 163	1 163	-400	-400	763	763
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	8 527	10 401	326	441	8 853	10 842
Programme 14.55	Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique	800	800	0	0	800	800
	Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0	0
	Disponibles pour l'année	800	800	0	0	800	800
	Dépenses à charge du Fonds	800	800	0	0	800	800
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	800	800	0	0	800	800
	Totaux pour la division organique 14.	1 307 788	1 277 733	92 302	67 619	1 400 090	1 345 352
Programme 15.01	Division organique 15. Agriculture, ressources naturelles et environnement	9 208	9 460	0	0	9 208	9 460
	Fonctionnel						

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
Programme	Description	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 15.02	Coordination des politiques agricoles et environnementale	18 901	30 990	815	689	19 716	31 679
Programme 15.03	Développement et Etude du milieu	70 831	69 447	9 278	9 278	80 109	78 725
Programme 15.04	Aides à l'Agriculture	72 435	67 729	5 865	4 000	78 300	71 729
Programme 15.05	Bien-être animal	1 196	1 167	-6	-6	1 190	1 161
Programme 15.11	Nature, Forêt, Chasse-pêche	32 232	33 061	0	0	32 232	33 061
Programme 15.12	Espace rural et naturel	33 904	38 877	148	98	34 052	38 975
Programme 15.13	Prévention et Protection : Air, Eau, Sol	50 513	54 278	-221	-121	50 292	54 157
Programme 15.14	Police et contrôle	1 096	1 132	0	0	1 096	1 132
Programme 15.15	Politique des déchets-ressources	16 592	21 904	0	0	16 592	21 904
Programme 15.50	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret programme du 18 décembre 2003)	809	809	0	0	809	809
	<i>Solde au 1er janvier</i>	2 169	2 741	-6	-44	2 163	2 697
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	809	809	0	0	809	809
	<i>Disponibles pour l'année</i>	2 978	3 550	-6	-44	2 972	3 506
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	809	809	0	0	809	809
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	2 169	2 741	-6	-44	2 163	2 697
Programme 15.51	Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C	157	157	159	159	316	316
	<i>Solde au 1er janvier</i>	999	1 001	250	541	1 249	1 542
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	157	157	159	159	316	316
	<i>Disponibles pour l'année</i>	1 156	1 158	409	700	1 565	1 858
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	157	157	159	159	316	316
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	999	1 001	250	541	1 249	1 542
Programme 15.52	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire du bien-être animal	1 134	1 134	-754	-754	380	380
	<i>Solde au 1er janvier</i>	731	803	-74	-41	657	762
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	1 134	1 134	-754	-754	380	380
	<i>Disponibles pour l'année</i>	1 865	1 937	-828	-795	1 037	1 142
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1 134	1 134	-754	-754	380	380
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	731	803	-74	-41	657	762
Programme 15.53	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie	1 300	1 300	0	0	1 300	1 300
	<i>Solde au 1er janvier</i>	1 198	1 552	115	100	1 313	1 652
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	1 400	1 400	0	0	1 400	1 400
	<i>Disponibles pour l'année</i>	2 598	2 952	115	100	2 713	3 052
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1 300	1 300	0	0	1 300	1 300
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	1 298	1 652	115	100	1 413	1 752
Programme 15.54	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
	<i>Solde au 1er janvier</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
	<i>Disponibles pour l'année</i>	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	0	0	0	0	0	0
Programme 15.55	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arion" (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)	170	170	0	0	170	170
	<i>Solde au 1er janvier</i>	2 778	2 784	11	7	2 789	2 791

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<b>Programme 15.56</b>		170	170	0	170	170	
	<i>Recettes de l'année en cours</i>						
	<i>Disponibles pour l'année</i>	2 948	2 954	11	7	2 959	2 961
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	170	170	0	0	170	170
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	2 778	2 784	11	7	2 789	2 791
	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er_16_de la loi domaniale du 1er juillet 1983)	79	79	0	0	79	79
	<i>Solde au 1er janvier</i>	919	922	498	500	1 417	1 422
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	79	79	0	0	79	79
	<i>Disponibles pour l'année</i>	998	1 001	498	500	1 496	1 501
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	79	79	0	0	79	79
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	919	922	498	500	1 417	1 422	
Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr	175	175	45	45	220	220	
<b>Programme 15.57</b>		0	0	276	276	341	
	<i>Solde au 1er janvier</i>	175	175	45	45	220	220
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	175	175	321	386	496	561
	<i>Disponibles pour l'année</i>	175	175	45	45	220	220
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0	276	341	276	341
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	2 029	2 029	0	0	2 029	2 029
	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole	4 476	4 656	-165	-231	4 311	4 425
	<i>Solde au 1er janvier</i>	2 029	2 029	0	0	2 029	2 029
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	6 505	6 685	-165	-231	6 340	6 454
	<i>Disponibles pour l'année</i>	2 029	2 029	0	0	2 029	2 029
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	4 476	4 656	-165	-231	4 311	4 425	
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	111 000	111 000	-17 810	-17 810	93 190	93 190	
Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques	262 273	269 227	52 535	60 034	314 808	329 261	
<i>Solde au 1er janvier</i>	124 810	124 810	-17 810	-17 810	107 000	107 000	
<i>Recettes de l'année en cours</i>	387 083	394 037	34 725	42 224	421 808	436 261	
<i>Disponibles pour l'année</i>	111 000	111 000	-17 810	-17 810	93 190	93 190	
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	276 083	283 037	52 535	60 034	328 618	343 071	
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	39 988	44 988	6 256	6 256	46 244	51 244	
Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement	191 831	228 037	-3 583	3 026	188 288	231 063	
<i>Solde au 1er janvier</i>	75 588	75 588	-1 744	-1 744	73 844	73 844	
<i>Recettes de l'année en cours</i>	267 419	303 625	-5 287	1 282	262 132	304 907	
<i>Disponibles pour l'année</i>	39 988	44 988	6 256	6 256	46 244	51 244	
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	227 431	258 637	-11 543	-4 974	215 888	253 663	
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>							

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
Programme		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 15.61	Fonds budgétaire : Fonds de solidarité internationale pour l'eau	0	0	0	0	0	0
	<i>Solde au 1er janvier</i>	620	620	0	0	620	620
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Disponibles pour l'année</i>	620	620	0	0	620	620
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	620	620	0	0	620	620
Programme 15.62	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	23 828	23 828	5 200	5 200	29 028	29 028
	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets	92 725	102 169	7 615	5 309	100 340	107 478
	<i>Solde au 1er janvier</i>	37 311	37 311	1 572	1 572	38 883	38 883
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	130 036	139 480	9 187	6 881	139 223	146 361
	<i>Disponibles pour l'année</i>	23 828	23 828	5 200	5 200	29 028	29 028
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	106 208	115 652	3 987	1 681	110 195	117 333
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	489 077	515 214	8 975	7 034	498 052	522 248
	<b>Totaux pour la division organique 15.</b>						
<b>Division organique 16.</b>							
<b>Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie</b>							
Programme 16.01	Fonctionnel	814	562	-300	-300	514	262
Programme 16.02	Aménagement du territoire et urbanisme.	19 245	19 997	-892	-345	18 353	19 652
Programme 16.03	Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés.	77 094	84 730	6 282	5 690	83 376	90 420
Programme 16.11	Logement : secteur privé.	171 057	168 800	-5 743	-9 836	165 314	158 964
Programme 16.12	Logement : secteur public.	202 567	209 024	85 894	-15 795	288 461	193 229
Programme 16.21	Monuments, sites et fouilles.	42 705	42 705	-264	-264	42 441	42 441
Programme 16.31	Energie.	92 871	88 821	96 021	94 163	188 892	182 984
Programme 16.41	Première Alliance Emploi - Environnement.	31 067	50 162	0	0	31 067	50 162
Programme 16.42	Développement durable	5 973	5 891	124	249	6 097	6 140
Programme 16.50	Fonds budgétaire : Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale	100	100	0	0	100	100
	<i>Solde au 1er janvier</i>	10 747	10 747	443	443	11 190	11 190
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	2 322	2 322	-2 094	-2 094	228	228
	<i>Disponibles pour l'année</i>	13 069	13 069	-1 651	-1 651	11 418	11 418
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	100	100	0	0	100	100
Programme 16.51	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	12 969	12 969	-1 651	-1 651	11 318	11 318
	Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)	100	100	0	0	100	100
	<i>Solde au 1er janvier</i>	2 180	2 209	991	990	3 171	3 199
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Disponibles pour l'année</i>	2 180	2 209	991	990	3 171	3 199
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	100	100	0	0	100	100
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	2 080	2 109	991	990	3 071	3 099
	Fonds budgétaire : Fonds régional pour le logement	75	75	19	19	94	94
	<i>Solde au 1er janvier</i>	97	97	74	74	171	171
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	75	75	19	19	94	94

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)						
		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
Programme		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
16.53	Disponible pour l'année	172	172	93	93	265	265	
	Depenses à charge du Fonds	75	75	19	19	94	94	
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	97	97	74	74	171	171	
	Fonds budgétaire: Fonds Energie	8 080	10 000	0	0	8 080	10 000	
	Solde au 1er janvier	24 260	36 144	3 098	5 298	27 358	41 442	
	Recettes de l'année en cours	13 500	13 500	0	0	13 500	13 500	
	Disponible pour l'année	37 760	49 644	3 098	5 298	40 858	54 942	
	Depenses à charge du Fonds	8 080	10 000	0	0	8 080	10 000	
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	29 680	39 644	3 098	5 298	32 778	44 942	
	Fonds budgétaire: Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.2	90 118	83 948	0	0	90 118	83 948	
16.54	Solde au 1er janvier	88 289	88 289	40 119	40 119	128 408	128 408	
	Recettes de l'année en cours	43 118	43 118	0	0	43 118	43 118	
	Disponible pour l'année	131 407	131 407	40 119	40 119	171 526	171 526	
	Depenses à charge du Fonds	90 118	83 948	0	0	90 118	83 948	
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	41 289	47 459	40 119	40 119	81 408	87 578	
	<b>Totaux pour la division organique 16.</b>	741 866	764 915	181 141	73 581	923 007	838 496	
	<b>Division organique 17.</b>							
	<b>Pouvoirs locaux, action sociale et santé</b>							
	17.01	Fonctionnel	1 095	520	0	0	1 095	520
	17.02	Affaires intérieures	1 804 589	1 798 048	33 257	39 639	1 837 846	1 837 687
17.11	Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire	4 901	5 020	12 442	12 487	17 343	17 507	
17.12	Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles	5 313 917	5 293 078	172 170	178 461	5 486 087	5 471 539	
17.13	Action sociale.	210 966	209 907	376	271	211 342	210 178	
17.14	Crèches et petite enfance	5 882	5 882	0	0	5 882	5 882	
<b>Totaux pour la division organique 17.</b>		7 341 350	7 312 455	218 245	230 858	7 559 595	7 543 313	
<b>Division organique 18.</b>								
<b>Entreprises, emploi et recherche</b>								
18.01	Fonctionnel	6 015	4 605	564	529	6 579	5 134	
18.02	ENTREPRISES - Aides à l'investissement	136 230	120 570	13 000	13 000	149 230	133 570	
18.03	ENTREPRISES - Outils économiques et financiers	249 115	218 840	34 280	36 136	283 395	254 976	
18.04	(Modifié) Zones d'activités économiques	54 498	55 638	0	0	54 498	55 638	
18.06	ENTREPRISES - Compétitivité - Innovation - Développement	558 317	551 843	61 000	61 000	619 317	612 843	
18.07	Actions cofinancées dans le cadre des fonds structurels	15 258	27 287	0	0	15 258	27 287	
18.11	Promotion de l'Emploi.	47 501	47 649	-3 993	-3 993	43 508	43 656	
18.12	Forem.	420 844	420 844	-43 480	-43 480	377 364	377 364	

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020 - TABLEAU DE SYNTHESE

	(En milliers EUR)					
	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<b>Programme 18.13</b>	709 027	709 027	42 643	42 643	751 670	751 670
Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem.						
<b>Programme 18.15</b>	27 177	26 004	576	3 912	27 753	29 916
Economie sociale						
<b>Programme 18.16</b>	21 605	21 605	-107	-107	21 498	21 498
Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM						
<b>Programme 18.17</b>	476 772	476 772	-48 845	-48 845	427 927	427 927
Titres services - FOREM						
<b>Programme 18.18</b>	591 405	591 405	-3 299	-3 299	588 106	588 106
Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM						
<b>Programme 18.19</b>	39 762	39 772	-147	-148	39 624	39 624
Emplois de proximité						
<b>Programme 18.21</b>	8 108	17 572	2 709	2 709	10 817	17 803
Formation professionnelle						
<b>Programme 18.22</b>	277 773	278 810	8 008	8 008	285 781	286 818
Forem - Formation.						
<b>Programme 18.23</b>	0	1 200	0	0	0	1 200
Formation agricole.						
<b>Programme 18.24</b>	61 581	61 581	-333	-334	61 247	61 247
IFAPME						
<b>Programme 18.25</b>	18 785	18 115	-1 715	-5	17 070	18 110
Politiques croisées dans le cadre de la formation						
<b>Programme 18.31</b>	256 124	215 198	13 743	13 788	269 867	228 986
RECHERCHE - Soutien, promotion, diffusion et valorisation						
<b>Programme 18.32</b>	33 420	30 747	-26	-26	33 394	30 721
Numérique						
<b>Programme 18.50</b>	0	0	0	0	0	0
Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)						
<i>Solde au 1er janvier</i>	102	102	0	0	102	102
<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Disponibles pour l'année</i>	102	102	0	0	102	102
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	102	102	0	0	102	102
Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi						
<i>Solde au 1er janvier</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Disponibles pour l'année</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	0	0	0	0	0	0
Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
<i>Solde au 1er janvier</i>	17 000	17 000	3 000	3 000	20 000	20 000
<i>Recettes de l'année en cours</i>	64 700	96 091	17 554	10 071	82 254	106 162
<i>Disponibles pour l'année</i>	19 000	19 000	3 000	3 000	22 000	22 000
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	83 700	115 091	20 554	13 071	104 254	128 162
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	17 000	17 000	3 000	3 000	20 000	20 000
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	66 700	98 091	17 554	10 071	84 254	108 162
<b>Totaux pour la division organique 18.</b>	4 026 317	3 952 084	77 578	82 010	4 103 895	4 034 094
<b>Division organique 19.</b>						
<b>Fiscalité</b>						
<b>Programme 19.01</b>	0	130	0	0	0	130
Fonctionnel						

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
Programme		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
19.02	Fiscalité	15 973	18 724	-740	169	15 233	18 893
	<i>Totaux pour la division organique 19.</i>	15 973	18 854	-740	169	15 233	19 023
34.01	<i>Division organique 34.</i>						
	<i>Provisions interdépartementales pour la programmation 2014-2020 des cofinancements européens</i>						
	Cofinancements européens 2014 - 2020	10 128	22 669	10 573	27 602	20 701	50 271
	<i>Totaux pour la division organique 34.</i>	10 128	22 669	10 573	27 602	20 701	50 271
	<b>TOTAUX GENERAUX.</b>	16 343 737	16 155 792	765 489	770 120	17 109 226	16 925 912
	<b>Dont fonds budgétaires:</b>	319 159	319 909	9 332	11 838	328 491	331 747
	<i>Solde au 1er janvier</i>	823 621	952 890	120 919	124 734	944 540	1 077 624
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	369 774	369 774	-24 303	-24 303	345 471	345 471
	<i>Disponibles pour l'année</i>	1 193 395	1 322 664	96 616	100 431	1 290 011	1 423 095
	<i>Dépenses à charge des Fonds</i>	319 159	319 909	9 332	11 838	328 491	331 747
<i>Solde au 31 décembre</i>	874 236	1 002 755	87 284	88 593	961 520	1 091 348	
	<i>Vu pour être annexé au projet de décret</i>						

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>																	
DI	41	01	70	00	<b>Division organique 01.</b>												
					<b>Parlement de Wallonie.</b>												
					<b>Programme 01.00.</b>												
					<b>Dotation au Parlement de Wallonie</b>												
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>												
					Dotation au Parlement de Wallonie	65 000	65 000	0	0	65 000	65 000						
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	65 000	65 000	0	0	65 000	65 000						
					<b>Totaux pour le programme 01.00.</b>	65 000	65 000	0	0	65 000	65 000						
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—						
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—						
<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—											
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—											
DI	41	01	70	01	<b>Programme 01.01.</b>												
					<b>Dotation au service du médiateur de la Région wallonne</b>												
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>												
					Dotation au Parlement afin d'assurer le fonctionnement du Médiateur	1 620	1 620	0	0	1 620	1 620						
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 620	1 620	0	0	1 620	1 620						
					<b>Totaux pour le programme 01.01.</b>	1 620	1 620	0	0	1 620	1 620						
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—						
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—						
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—						
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—						
DI	41	01	70	01	<b>Totaux pour la division organique 01.</b>	66 620	66 620	0	0	66 620	66 620						
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—						
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—						
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—						
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—						
					DI	11	01	00	01	<b>Division organique 02.</b>							
										<b>Dépenses de cabinet</b>							
										<b>Programme 02.01.</b>							
										<b>Subsistance</b>							
										<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	113	113	0	0						113	113						
Traitement et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2 956	2 956	0	0						2 956	2 956						
Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	204	204	0	0						204	204						
Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9	0	0						9	9						
Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	643	643	87	87						730	730						
<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3 925	3 925	87	87	4 012	4 012											
DI	74	01	22	01	<b>Titre II - Dépenses de capital</b>												
					Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	122	122	0	0	122	122						
					<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>	-28	-28	0	0	27	27						
					Achats de matériel de transport	27	27	0	0	1	1						
					<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>	+27	+27	0	0	150	150						
					Acquisitions d'objets de valeur	1	1	0	0	150	150						
					<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>	-1	+1	0	0	—	—						
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	150	150	87	87	4 162	4 162						
					<b>Totaux pour le programme 02.01.</b>	4 075	4 075	87	87	4 162	4 162						
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—						
<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—											
<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—											
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—											
WB	11	01	00	02	<b>Programme 02.02.</b>												
					<b>Subsistance</b>												
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>												
					Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	113	113	0	0	113	113						
					Traitement et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2 485	2 485	52	52	2 537	2 537						
					Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	130	130	4	4	134	134						
					<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>	+50	+50	0	0	9	9						
					Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9	0	0	417	417						
					Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	400	400	17	17	3 210	3 210						
					<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>	-150	-150	73	73	—	—						
<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3 137	3 137	73	73	3 210	3 210											
WB	74	01	22	02	<b>Titre II - Dépenses de capital</b>												
					Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	117	117	0	0	117	117						
					<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>	-81	-81	0	0	181	181						
					Achat de matériel de transport	181	181	0	0	298	298						
					<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>	+181	+181	0	0	3 435	3 435						
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	298	298	73	73	3 508	3 508						
					<b>Totaux pour le programme 02.02.</b>	3 435	3 435	73	73	3 508	3 508						
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—						
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—						
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—						
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—											
<b>Programme 02.03.</b>																	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<b>Subsistance</b>											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
HE	11	01	00	03	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	113	113	0	0	113	113
HE	11	03	00	03	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2 300	2 300	71	71	2 371	2 371
HE	11	05	40	03	Dont arrêté(s) de réallocation	-100	-100	0	0	260	260
HE	12	01	12	03	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9	0	0	9	9
HE	12	20	11	03	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	475	475	0	0	475	475
					Dont arrêté(s) de réallocation	-72	-72				
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>	<b>3 157</b>	<b>3 157</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>3 228</b>	<b>3 228</b>
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
HE	74	01	22	03	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	162	162	0	0	162	162
					Dont arrêté(s) de réallocation	+62	+62				
					<b>Totaux pour le Titre II.</b>	<b>162</b>	<b>162</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>162</b>	<b>162</b>
					<b>Totaux pour le programme 02.03.</b>	<b>3 319</b>	<b>3 319</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>3 390</b>	<b>3 390</b>
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 02.04. Subsistance</b>											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
MO	11	01	00	04	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	113	113	0	0	113	113
MO	11	03	00	04	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2 517	2 517	18	18	2 535	2 535
MO	11	05	40	04	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	220	220	0	0	220	220
					Dont arrêté(s) de réallocation	+80	+80				
MO	12	01	12	04	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9	0	0	9	9
MO	12	20	11	04	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	410	410	0	0	410	410
					Dont arrêté(s) de réallocation	-80	-80				
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>	<b>3 269</b>	<b>3 269</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>3 287</b>	<b>3 287</b>
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MO	74	01	22	04	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	30	30	0	0	30	30
					Dont arrêté(s) de réallocation	-20	-20				
MO	74	02	10	04	Achat de matériel de transport	20	20	0	0	20	20
					Dont arrêté(s) de réallocation	+20	+20				
					<b>Totaux pour le Titre II.</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
					<b>Totaux pour le programme 02.04.</b>	<b>3 319</b>	<b>3 319</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>3 337</b>	<b>3 337</b>
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 02.05. Subsistance</b>											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
CR	11	01	00	05	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	113	113	0	0	113	113
CR	11	03	00	05	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2 000	2 000	52	52	2 052	2 052
CR	11	05	40	05	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	100	100	0	0	100	100
CR	12	01	12	05	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9	0	0	9	9
CR	12	20	11	05	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	175	175	0	0	175	175
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>	<b>2 397</b>	<b>2 397</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>2 449</b>	<b>2 449</b>
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
CR	74	01	22	05	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	14	14	0	0	14	14
					Dont arrêté(s) de réallocation	-37	-37				
CR	74	02	10	05	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024 - Achat de matériel de transport	37	37	0	0	37	37
					Dont arrêté(s) de réallocation	+37	+37				
					<b>Totaux pour le Titre II.</b>	<b>51</b>	<b>51</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>51</b>	<b>51</b>
					<b>Totaux pour le programme 02.05.</b>	<b>2 448</b>	<b>2 448</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 02.06. Subsistance</b>											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
DR	11	01	00	06	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	113	113	0	0	113	113
DR	11	05	00	06	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	1 780	1 780	48	48	1 828	1 828
					Dont arrêté(s) de réallocation	-50	-50				
DR	11	06	40	06	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	153	153	0	0	153	153
DR	12	01	12	06	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9	0	0	9	9
DR	12	20	11	06	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	300	300	0	0	300	300
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>	<b>2 355</b>	<b>2 355</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>2 403</b>	<b>2 403</b>
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
DR	74	01	22	06	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	103	103	14	14	117	117
					Dont arrêté(s) de réallocation	-3	+3				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs										
DR	74	10	10	06	Achat de matériel de transport	47	47	44	44	91	91
					Dont arrêté(s) de réallocation	+47	+47				
					Totaux pour le Titre II	150	150	58	58	208	208
					<b>Totaux pour le programme 02.06.</b>	2 505	2 505	106	106	2 611	2 611
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 02.07.</b>						
					<b>Subsistance</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
DB	11	01	00	07	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	113	113	0	0	113	113
DB	11	05	00	07	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 5	- 5				
DB	11	06	40	07	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	75	75	0	0	75	75
					Dont arrêté(s) de réallocation	+5	+5				
DB	12	01	12	07	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9	0	0	9	9
DB	12	20	11	07	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	180	180	0	0	180	180
					Totaux pour le Titre I	2 377	2 377	0	0	2 377	2 377
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
DB	74	01	22	07	(Modifié) Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024 "Acquisitions d'autre matériel"	70	70	24	24	94	94
DB	74	02	10	07	(Nouveau) Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024 - Achats de matériel de transport	0	0	28	28	28	28
					Totaux pour le Titre II	70	70	52	52	122	122
					<b>Totaux pour le programme 02.07.</b>	2 447	2 447	52	52	2 499	2 499
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 02.08.</b>						
					<b>Subsistance</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
TE	11	01	00	08	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	113	113	0	0	113	113
TE	11	02	00	08	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	1 650	1 650	53	53	1 703	1 703
TE	11	03	40	08	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	120	120	0	0	120	120
TE	12	01	12	08	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9	0	0	9	9
TE	12	20	11	08	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	450	450	0	0	450	450
					Dont arrêté(s) de réallocation	-50	-50				
					Totaux pour le Titre I	2 342	2 342	53	53	2 395	2 395
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
TE	74	01	22	08	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	164	164	0	0	164	164
					Dont arrêté(s) de réallocation	+50	+50				
					Totaux pour le Titre II	164	164	0	0	164	164
					<b>Totaux pour le programme 02.08.</b>	2 506	2 506	53	53	2 559	2 559
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Totaux pour la division organique 02.</b>	24 054	24 054	512	512	24 566	24 566
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Division organique 09.</b>						
					<i>Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques</i>						
					<b>Programme 09.01.</b>						
					<b>Conseil économique, social et environnemental de Wallonie.</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
DI	41	01	40	01	Dotation au Conseil économique, social et environnemental de wallonie	5 563	5 563	0	0	5 563	5 563
DI	41	02	40	01	Dotation complémentaire aux organisations membres du bureau du CESE	470	470	0	0	470	470
MO	41	03	40	01	Dotation complémentaire au CESE destinée à prendre en charge les frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes "CAW"	100	100	0	0	100	100
					Totaux pour le Titre I	6 133	6 133	0	0	6 133	6 133
					<b>Totaux pour le programme 09.01.</b>	6 133	6 133	0	0	6 133	6 133
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 09.02.</b>						
					<b>Service social.</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
DB	41	01	40	02	Subvention en matière de Service social	6 217	6 217	- 34	- 34	6 183	6 183
					Totaux pour le Titre I	6 217	6 217	- 34	- 34	6 183	6 183
					<b>Totaux pour le programme 09.02.</b>	6 217	6 217	- 34	- 34	6 183	6 183
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>l = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<b>Programme 09.03.</b>											
<b>Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DI	11	01	20	03	Indemnités et frais de couverture sociale spécifique des Ministres membres du Gouvernement	41	41	0	0	41	41
DI	11	02	00	03	Traitements et indemnités du personnel	1 243	1 243	45	45	1 288	1 288
DI	11	03	11	03	Charges liées à la fin du Gouvernement - AFD	823	823	-391	-391	432	432
DI	11	04	40	03	Indemnités généralement quelconques au personnel	58	58	0	0	58	58
DI	12	01	11	03	Charges d'entretien	483	483	15	15	498	498
DI	12	04	11	03	Convention avec l'Ulg-SFGI pour la gestion informatique de la paie	71	71	9	9	80	80
DI	12	05	11	03	Cotisation au MEDEX et à l'asbl Service public de Médecine du travail des Communautés française et germanophone	35	35	0	0	35	35
DI	12	06	12	03	Loyer des biens immobiliers pris en location, en ce compris les loyers et charges locatives, remboursements et indemnités dus à la Division de la gestion immobilière, impôts grevant les bâtiments occupés par les Cabinets ministériels et le SePAC	485	485	150	150	635	635
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-17	-17				
DI	12	07	11	03	Frais d'études et consultations juridiques	41	41	0	0	41	41
DI	12	08	11	03	Frais de couverture de l'assurance « Tous risques » pour couvrir les risques encourus par les agents utilisant leur véhicule pour les besoins des services et de l'assurance « Responsabilité civile générale » pour couvrir les risques encourus par les agents visés aux articles 287 et 881er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2004 relatif aux Cabinets des Ministres du Gouvernement wallon et de l'assurance de la protection juridique "vie professionnelle" de certains membres du personnel des Cabinets	40	40	0	0	40	40
DI	12	09	11	03	Frais de fonctionnement liés au siège du Gouvernement wallon	184	184	53	53	237	237
DI	12	10	11	03	Frais d'assurance divers	200	200	0	0	200	200
DI	12	19	11	03	Frais de fonctionnement	52	52	0	0	52	52
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3 756	3 756	-119	-119	3 637	3 637
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
DI	74	01	22	03	Dépenses patrimoniales, en ce compris l'acquisition de matériel informatique	52	52	0	0	52	52
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+17	+17				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	52	52	0	0	52	52
					<b>Totaux pour le programme 09.03.</b>	3 808	3 808	-119	-119	3 689	3 689
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 09.04.</b>											
<b>e-Wallonie-Bruxelles-Simplification</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DB	11	11	00	04	Rémunérations des agents de la cellule eWBS	2 868	2 868	0	175	2 868	3 043
DB	12	01	00	04	Moyens complémentaires liés à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	0	0	0	0	0	0
DB	12	02	11	04	Etudes, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	1 531	1 452	535	1 430	2 066	2 882
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+438	+359				
DB	12	05	11	04	Projet BCED et partage des données	0	230	0	0	0	230
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+78				
DB	12	07	11	04	Etudes et prestations de services	0	19	0	0	0	19
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-51				
DB	33	01	00	04	Subventions aux institutions et associations privées relatives à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	0	7	0	0	0	7
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+7				
DB	43	01	22	04	Subventions relatives à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4 399	4 576	535	1 605	4 934	6 181
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
DB	74	05	22	04	Développement d'applications	1 227	1 186	0	0	1 227	1 186
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-398	-466				
DB	74	06	22	04	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5	0	0	5	5
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-40	-40				
DB	74	07	22	04	Développement d'applications	0	113	0	0	0	113
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+113				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 232	1 304	0	0	1 232	1 304
					<b>Totaux pour le programme 09.04.</b>	5 631	5 880	535	1 605	6 166	7 485
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 09.06.</b>											
<b>Secrétariat du Gouvernement wallon</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DI	11	03	00	06	Traitement et indemnités du personnel	480	480	0	0	480	480
DI	11	05	00	06	Indemnités généralement quelconques au personnel	20	20	0	0	20	20
DI	12	08	11	06	Analyses juridiques dans le cadre des travaux du Gouvernement	50	50	0	0	50	50
DI	12	10	11	06	Frais de fonctionnement	60	60	0	0	60	60
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	610	610	0	0	610	610
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
DI	74	03	22	06	Dépenses patrimoniales	30	30	0	0	30	30
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	30	30	0	0	30	30
					<b>Totaux pour le programme 09.06.</b>	640	640	0	0	640	640
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 09.07</b>											
<b>Collaborateurs des Ministres sortis de charge</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DI	11	01	00	07	Traitement et indemnités	1 023	1 023	0	0	1 023	1 023
DI	11	02	00	07	Indemnités généralement quelconques	36	36	0	0	36	36

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>l = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>					<i>Totaux pour le Titre I.</i>		1 059	1 059	0	0	1 059	1 059
<b>Totaux pour le programme 09.07.</b>					<i>Totaux pour le programme 09.07.</i>		1 059	1 059	0	0	1 059	1 059
<i>Dont programme d'investissement</i>					<i>Dont programme d'investissement</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>					<i>Dont fonds budgétaires</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		—	—	—	—	—	—
<b>Programme 09.08</b>					<b>Commissariat général au Tourisme</b>							
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
DB	41	01	40	08	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par des fonds européens (nouvelle programmation)	0	0	0	0	0	0	0
DB	41	06	40	08	Intervention régionale en faveur du CRAC	6 590	6 590	0	0	6 590	6 590	6 590
DB	41	09	40	08	Subvention au CGT pour ses dépenses de fonctionnement	53 955	53 955	- 334	- 334	53 621	53 621	53 621
DB	41	10	40	08	Subvention au CGT pour le cofinancement des projets retenus dans le cadre du PDR 2014-2020	0	0	6 400	6 400	6 400	6 400	6 400
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					<i>Totaux pour le Titre I.</i>		60 545	60 545	6 066	6 066	66 611	66 611
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>							
DB	61	04	41	08	Subvention au CGT pour le cofinancement des projets retenus dans le cadre des fonds structurels 2007-2013	0	0	0	0	0	0	0
DB	61	05	41	08	Subvention au CGT dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	0	0	2 095	2 095	2 095	2 095	2 095
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					<i>Totaux pour le Titre II.</i>		0	0	2 095	2 095	2 095	2 095
<b>Totaux pour le programme 09.08.</b>					<b>Totaux pour le programme 09.08.</b>		60 545	60 545	8 161	8 161	68 706	68 706
<i>Dont programme d'investissement</i>					<i>Dont programme d'investissement</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>					<i>Dont fonds budgétaires</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		—	—	—	—	—	—
<b>Programme 09.09</b>					<b>Relations extérieures</b>							
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
DI	31	01	32	09	Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés - programmation 2014-2020	0	1 219	0	0	0	0	1 219
<i>Dont arrêts(s) de transfert</i>					<i>Dont arrêts(s) de transfert</i>		0	+1 219	—	—	—	—
DI	33	01	00	09	(Nouveau) Transfert de revenus aux ASBL relatifs à la représentation à la Grande Région	0	0	100	0	100	0	0
DI	41	01	40	09	Dotation à WBI	23 300	23 300	0	0	23 300	23 300	23 300
DI	43	05	00	09	Coopération transnationale et interrégionale - Subventions aux organismes publics - programmation 2014-2020 - cofinancement par le FEDER	0	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					<i>Totaux pour le Titre I.</i>		23 300	24 519	100	0	23 400	24 519
<b>Totaux pour le programme 09.09.</b>					<b>Totaux pour le programme 09.09.</b>		23 300	24 519	100	0	23 400	24 519
<i>Dont programme d'investissement</i>					<i>Dont programme d'investissement</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>					<i>Dont fonds budgétaires</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		—	—	—	—	—	—
<b>Programme 09.10</b>					<b>Commerce extérieur et investisseurs étrangers</b>							
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
WB	41	01	40	10	Dotation à l'AWEX	67 484	67 484	- 417	- 417	67 067	67 067	67 067
WB	41	03	40	10	Dotation à l'AWEX - commerce extérieur	0	0	0	0	0	0	0
WB	41	06	40	10	Subvention à l'AWEX - missions économiques spécifiques	905	905	0	0	905	905	905
WB	41	07	40	10	Actions de sensibilisation des jeunes professionnels aux métiers de l'international	0	0	0	0	0	0	0
WB	41	08	40	10	Stratégie de diversification sectorielle au travers des filières innovantes et des écosystèmes structurants	0	0	0	0	0	0	0
WB	41	09	40	10	Soutenir l'internationalisation des entreprises	0	0	0	0	0	0	0
WB	45	01	40	10	Subvention à l'Agence pour le Commerce Extérieur	390	390	0	0	390	390	390
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					<i>Totaux pour le Titre I.</i>		68 779	68 779	- 417	- 417	68 362	68 362
<b>Totaux pour le programme 09.10.</b>					<b>Totaux pour le programme 09.10.</b>		68 779	68 779	- 417	- 417	68 362	68 362
<i>Dont programme d'investissement</i>					<i>Dont programme d'investissement</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>					<i>Dont fonds budgétaires</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		—	—	—	—	—	—
<b>Programme 09.11.</b>					<b>Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique</b>							
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
DI	41	01	40	11	Subside de fonctionnement à l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique	5 840	5 840	0	0	5 840	5 840	5 840
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					<i>Totaux pour le Titre I.</i>		5 840	5 840	0	0	5 840	5 840
<b>Totaux pour le programme 09.11.</b>					<b>Totaux pour le programme 09.11.</b>		5 840	5 840	0	0	5 840	5 840
<i>Dont programme d'investissement</i>					<i>Dont programme d'investissement</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>					<i>Dont fonds budgétaires</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Totaux pour la division organique 09.</i>					<i>Totaux pour la division organique 09.</i>		181 952	183 420	8 226	9 196	190 178	192 616
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>					<i>Dont programme d'investissement</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>					<i>Dont fonds budgétaires</i>		—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		—	—	—	—	—	—
<b>Division organique 10</b>					<b>Division organique 10</b>							
<i>Secrétariat général</i>					<i>Secrétariat général</i>							
<b>Programme 10.01.</b>					<b>Fonctionnel</b>							
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
DB	01	01	00	01	Provision frais avocats	0	0	0	0	0	0	0
DB	01	03	00	01	Mise en place d'un observatoire des marchés publics au service du développement durable	0	0	0	0	0	0	0
DB	01	04	00	01	Provision recrutement (gouvernance, fiscalité, ressources humaines)	0	0	0	0	0	0	0
DB	01	05	00	01	Dépenses liées à la mise en place de maisons des citoyens	0	0	0	0	0	0	0
DB	12	01	11	01	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	145	145	0	0	145	145	145

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
DB	12	02	11	01	Depenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	290	290	0	0	290	290
DI	12	04	11	01	Depenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	15	15	0	0	15	15
DB	12	05	11	01	Frais de fonctionnement du SICPP	36	36	0	0	36	36
DB	12	06	11	01	Frais d'avocats	4	4	0	0	4	4
CR	12	07	11	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicule du Secrétariat général	0	25	0	0	0	25
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+25				
DB	12	08	11	01	Depenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	0	0	0	0	0	0
DB	32	01	00	01	Frais de condamnations judiciaires et transactions	4	4	0	0	4	4
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>	<b>494</b>	<b>519</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>494</b>	<b>519</b>
<b>Titre II - Dépenses de capital</b>											
DB	74	02	22	01	Depenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	966	1 305	0	0	966	1 305
					Dont arrêté(s) de transfert	+156	+156				
DI	74	03	22	01	Depenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	100	100	0	0	100	100
CR	74	04	10	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules du Secrétariat général	0	0	0	0	0	0
DB	74	05	22	01	Depenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
DB	74	06	22	01	Depenses informatiques d'investissement en lien avec la stratégie numérique - Dématérialisation des marchés publics liés au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	1 070	720	0	0	1 070	720
DI	74	07	22	01	Depenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Programmation 2014-2020 - Cofinancement par le FEDER	8	350	0	0	8	350
					Dont arrêté(s) de transfert	-8	+350				
DB	74	08	22	01	Depenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de la réalisation du SIRI	29 300	26	0	0	29 300	26
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+26				
					<b>Totaux pour le Titre II.</b>	<b>31 444</b>	<b>2 501</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>31 444</b>	<b>2 501</b>
					<b>Totaux pour le programme 10.01.</b>	<b>31 938</b>	<b>3 020</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>31 938</b>	<b>3 020</b>
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 10.02. Secrétariat général</b>											
<b>Titre I - Dépenses courantes</b>											
DI	12	01	11	02	Etudes, enquêtes et mise en œuvre de projets transversaux du contrat d'administration du Service Public de Wallonie et des projets du Secrétariat général, frais de fonctionnement de la Cellule PMO et de la Cellule des Stratégies transversales	245	245	—	—	245	245
DI	12	03	11	02	Etudes relatives au contrôle des fonds structurels européens par l'autorité de certification et aux échanges d'expériences	23	23	0	0	23	23
DI	12	04	11	02	Depenses relatives au fonctionnement de la Commission des Arts, aux frais d'études, de documentation, de publications et d'exposition, aux frais de valorisation des intégrations artistiques, aux jets de présence et frais de parcours des membres de la Commission	10	7	0	0	10	7
					Dont arrêté(s) de réallocation	-35	-38				
DI	12	05	11	02	Depenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre régional de Crise	130	153	0	0	130	153
DI	33	01	00	02	Subventions et indemnités	294	256	—	—	294	256
					Dont arrêté(s) de réallocation	—	-19				
DI	33	02	00	02	Subventions pour mener des actions de sensibilisation à la citoyenneté	—	+19	—	—	—	19
					Dont arrêté(s) de réallocation	—	19				
DI	33	03	00	02	Depenses relatives aux subventions octroyées par la Commission des arts de Wallonie - ASBL	22	34	—	—	22	34
					Dont arrêté(s) de réallocation	+22	+34				
DI	34	01	50	02	Depenses relatives à la procédure de sélection des projets artistiques examinés par la Commission des arts (prix, défraiements) et subventions octroyées par la Commission	23	14	0	0	23	14
					Dont arrêté(s) de réallocation	-7	-16				
DI	41	01	40	02	(Nouveau) Fonds post Covid-19 de sortie de la pauvreté	0	0	25 000	25 000	25 000	25 000
DI	41	02	40	02	(Nouveau) Fonds post Covid-19 de rayonnement de la Wallonie	0	0	20 000	20 000	20 000	20 000
DI	43	01	22	02	Commission des arts - Subventions au secteur public	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-15	-15				
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>	<b>747</b>	<b>751</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>	<b>45 747</b>	<b>45 751</b>
<b>Titre II - Dépenses de capital</b>											
DI	63	01	21	02	Subventions en matière de situations de crise	—	—	—	—	—	—
DI	74	01	22	02	Frais d'équipement du Centre régional de Crise	20	20	—	—	20	20
DI	74	02	22	02	Frais d'équipement de l'autorité de Certification	5	5	—	—	5	5
DI	74	03	22	02	Frais d'équipement de la Commission des Arts	40	40	—	—	40	40
					Dont arrêté(s) de réallocation	+35	+35				
DI	74	05	22	02	Frais d'équipement de la Cellule des Stratégies transversales et de la Cellule PMO	5	5	—	—	5	5
					<b>Totaux pour le Titre II.</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>70</b>
					<b>Totaux pour le programme 10.02.</b>	<b>817</b>	<b>821</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>	<b>45 817</b>	<b>45 821</b>
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 10.03. Service de la Présidence et Chancellerie.</b>											
<b>Titre I - Dépenses courantes</b>											
DI	12	02	11	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	290	290	—	—	290	290
DI	12	03	11	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives au développement et à la croissance de la Wallonie	340	340	—	—	340	340
					Dont arrêté(s) de réallocation	-137	-137				
DI	12	05	11	03	Etudes, relations publiques et prestations de services liés à l'identité et aux publications de la Wallonie	155	155	0	0	155	155
					Dont arrêté(s) de réallocation	+100	+100				
DI	12	09	11	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux Fêtes de Wallonie	118	118	0	0	118	118
DI	12	12	11	03	Etudes, relations publiques, honoraires d'avocats	14	14	—	—	14	14
DI	12	13	11	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'animation des vitrines de la Wallonie	112	112	0	0	112	112

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>1 = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
DI	12	16	11	03	Etudes, relations publiques, prestations de services afférentes à l'image de la Wallonie	253	253	—	—	253	253
DI	12	18	11	03	Etudes, conseils, services et biens divers en rapport avec l'exercice de la compétence régionale en matière d'octroi des licences d'exportation d'armes	12	12	-12	-12	—	—
DI	12	22	11	03	Actions menées dans le cadre de la lutte contre le radicalisme violent	125	125	0	0	125	125
DI	31	01	22	03	Subvention à la RTBF pour la prise en charge d'une partie des coûts inhérents à la promotion de la Région wallonne	169	169	0	0	169	169
DI	33	03	00	03	Subvention en faveur de la Fondation Solvay (Château de La Hulpe)	460	460	0	0	460	460
DI	33	04	00	03	Subvention en faveur d'événements et d'activités propices à la mise en valeur du domaine de la Hulpe	58	58	0	0	58	58
DI	33	05	00	03	Subventions à l'Institut Jules Destrée	330	330	0	0	330	330
DI	33	10	00	03	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté pour l'opérationnalisation du Plan de lutte contre la pauvreté	224	224	0	0	224	224
DI	33	11	00	03	Subventions, indemnités et soutien aux études et actions en matière de développement régional	542	569	0	0	542	569
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-1	-1				
DI	33	12	00	03	Subventions en faveur des organisateurs locaux des Fêtes de Wallonie	18	18	0	0	18	18
DI	33	13	00	03	Subvention en faveur du Mouvement wallon pour la qualité	0	0	0	0	0	0
DI	33	14	00	03	Subvention à l'asbl "Tour de la Région wallonne organisation"	250	250	0	0	250	250
DI	33	16	00	03	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	19	19	0	0	19	19
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1	+1				
DI	33	17	00	03	Subventions à des opérateurs privés ou publics spécialisés en vue de favoriser une meilleure connaissance des mécanismes d'importation, d'exportation et de transit d'armes - GRIP	150	150	0	0	150	150
DI	33	18	00	03	(Nouveau) Subventions à des ASBL oeuvrant à la promotion du projet «Wallonie : Ambitions Or»	0	0	100	100	100	100
DI	43	03	22	03	Subventions en faveur des institutions publiques oeuvrant à la promotion de la Wallonie	150	150	0	0	150	150
DI	43	05	22	03	Subventions en faveur d'exercices locaux de prospectives	0	10	0	0	0	10
DI	45	01	26	03	Subvention à la Communauté germanophone	1 497	1 497	0	0	1 497	1 497
DI	45	02	24	03	Subvention à l'UCL dans le cadre de la plate-forme wallonne pour le GJEC	75	75	0	0	75	75
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+37	+37				
					Totaux pour le Titre I.	5 361	5 398	88	88	5 449	5 486
					Titre II - Dépenses de capital						
DI	01	02	00	03	Achats de biens meubles et travaux divers pour le Château de La Hulpe	—	30	—	—	—	30
DI	74	03	22	03	Achats de biens meubles pour le Château de la Hulpe	30	—	—	—	30	—
					Totaux pour le Titre II.	30	30	0	0	30	30
					Totaux pour le programme 10.03.	5 391	5 428	88	88	5 479	5 516
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 10.04.						
					Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels						
					Titre I - Dépenses courantes						
DI	12	01	11	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi	200	200	0	0	200	200
DI	12	03	11	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FSE	543	563	0	0	543	563
					Dont arrêtés(s) de transfert	+543	+563				
DI	12	04	11	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	324	421	0	0	324	421
					Dont arrêtés(s) de transfert	+324	+421				
DI	12	05	11	04	Frais relatifs à la mise en œuvre du plan de communication réglementaire - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	545	374	0	0	545	374
					Dont arrêtés(s) de transfert	+545	+374				
DI	12	07	11	04	Participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	19	19	0	0	19	19
DI	41	01	40	04	Partenariat avec l'IWEPs - Programmation 2014-2020 - Cofinancement par le FEDER	22	22	0	0	22	22
					Dont arrêtés(s) de transfert	+22	+22				
DI	45	01	24	04	Dotation à l'Agence Fonds social européen	729	729	0	0	729	729
					Dont arrêtés(s) de transfert	+729	+729				
DI	45	02	24	04	Dotation à l'Agence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	203	203	0	0	203	203
					Totaux pour le Titre I.	2 585	2 531	—	—	2 585	2 531
					Totaux pour le programme 10.04.	2 585	2 531	—	—	2 585	2 531
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 10.05.						
					Audits						
					Titre I - Dépenses courantes						
CR	11	01	00	05	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule Audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	115	115	3	3	118	118
CR	12	02	11	05	Frais de fonctionnement du Département d'Audit	45	104	0	0	45	104
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-220	-100				
CR	12	03	11	05	Frais de fonctionnement du Service Commun d'Audit	270	150	0	0	270	150
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+220	+100				
CR	12	06	11	05	Frais de fonctionnement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	39	39	0	0	39	39
CR	12	07	11	05	Prestation d'assistance pour la CAIF	162	95	0	0	162	95
					Totaux pour le Titre I.	631	503	3	3	634	506
					Titre II - Dépenses de capital						
CR	74	05	22	05	Frais d'équipement du Département d'Audit	0	1	0	0	0	1
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+1				
CR	74	07	22	05	Frais d'équipement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	18	18	0	0	18	18
					Totaux pour le Titre II.	18	19	0	0	18	19
					Totaux pour le programme 10.05.	649	522	3	3	652	525
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 10.06.						
					Communication, archives et documentation						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DB	12	01	11	06	Mise à disposition permanente de ressources documentaires pour l'ensemble du Service Public de Wallonie	684	684	0	0	684	684
DI	12	02	11	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion (communication externe)	576	576	0	0	576	576
DB	12	03	11	06	Développement de la Bibliothèque du Service Public de Wallonie, du Centre des Archives régionales et de la revue de presse	212	212	0	0	212	212
DB	12	04	11	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (communication interne)	165	165	0	0	165	165
DB	12	05	11	06	Dépenses et prestations de services liées à la gestion de l'information multicanale	73	73	0	0	73	73
DI	12	06	11	06	Frais généraux de fonctionnement - Get up Wallonia !	2588	2588	0	0	2588	2588
					Dont arrêté(s) de transfert	+2 588	+2 588				
					Totaux pour le Titre I.	4 298	4 298	0	0	4 298	4 298
					<b>Totaux pour le programme 10.06.</b>	4 298	4 298	0	0	4 298	4 298
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 10.07.</b>											
<b>Géomatique</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	12	03	11	07	Frais de fonctionnement du département	52	52	0	0	52	52
WB	12	06	11	07	Achat de biens meubles non durables et prestations de service	248	102	138	484	386	586
WB	33	01	00	07	Subventions au secteur privé en matière de géomatique	0	0	0	0	0	0
WB	43	01	12	07	Subventions et indemnités	0	25	0	0	0	25
WB	45	01	24	07	Subventions aux universités en matière de géomatique	0	50	0	0	0	50
					Totaux pour le Titre I.	300	229	138	484	438	713
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
CR	74	01	22	07	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	901	0	0	0	901
					Dont arrêté(s) de transfert	+616	+901				
					Dont arrêté(s) de réallocation	-616	0				
WB	74	02	22	07	Investissements numériques en matière de géomatique	1 915	1 296	1 355	966	3 270	2 262
					Dont arrêté(s) de transfert	+238	+238				
					Dont arrêté(s) de réallocation	+616	0				
					Totaux pour le Titre II.	1 915	2 197	1 355	966	3 270	3 163
					<b>Totaux pour le programme 10.07.</b>	2 215	2 426	1 493	1 450	3 708	3 876
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 10.08.</b>											
<b>(Modifié) Plan Wallon d'Investissements, de Transition et Get up Wallonia !</b>											
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
DI	i	01	02	00	08	Plan de transition (PWT)	104 640	4 640	-97 412	2 588	7 228
						Dont arrêté(s) de transfert	-710 434	-710 434			
DI	i	01	03	00	08	(Nouveau) Réserve interdépartementale	0	0	100 000	100 000	100 000
DI	01	04	00	08	(Nouveau) Réserve Get up Wallonia !	0	0	150 000	150 000	150 000	
WB	01	05	00	08	(Nouveau) Provision pour la relance économique	0	0	60 000	60 000	60 000	
CR	01	06	00	08	(Nouveau) Provision relance-COVID	0	0	60 056	60 056	60 056	
					Totaux pour le Titre II.	104 640	4 640	272 644	372 644	377 284	
					<b>Totaux pour le programme 10.08.</b>	104 640	4 640	272 644	372 644	377 284	
					Dont programme d'investissement	104 640	4 640	2 588	102 588	107 228	
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	
<b>Programme 10.09</b>											
<b>Déploiement des stratégies informatiques du SPW - CIO TEAM</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DB	12	01	11	09	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, formations spécifiques, frais de réunion, frais de publication, frais divers professionnels.	60	60	0	0	60	60
DB	12	03	11	09	Dépenses liées à la mise en place du CIO	0	2 167	0	0	0	2 167
					Totaux pour le Titre I.	800	800	0	0	800	800
					Totaux pour le Titre I.	860	3 027	0	0	860	3 027
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
DB	74	01	22	09	Accompagnement au déploiement des stratégies informatiques des entités du SPW - Frais d'investissement en matériel, logiciel, développement d'applications et activités dédiées à la numérisation et la digitalisation des entités du SPW	2 000	2 000	170	-50	2 170	1 950
					Totaux pour le Titre II.	2 000	2 000	170	-50	2 170	1 950
					<b>Totaux pour le programme 10.09.</b>	2 860	5 027	170	-50	3 030	4 977
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 10.50</b>											
<b>Fonds budgétaire en matière de Loterie</b>											
DI	01	01	00	50	Fonds budgétaire en matière de Loterie	8 804	10 237	-429	-1 275	8 375	8 962
					Solde au 1er janvier	4 085	4 085	0	0	4 085	4 085
					Recettes de l'année en cours	12 889	14 322	-429	-1 275	12 460	13 047
					Dépenses à charge du Fonds	4 085	4 085	0	0	4 085	4 085
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	8 804	10 237	-429	-1 275	8 375	8 962
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DI	31	01	32	50	(Nouveau) Fonds budgétaire en matière de loterie - Autres subventions d'exploitation à des producteurs	—	—	—	—	—	—
DI	33	01	00	50	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages	—	—	—	—	—	—
DI	41	01	40	50	(Nouveau) Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux organismes administratifs publics	—	—	—	—	—	—

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / al = crédits de liquidation non limitatifs										
DI	43	01	22	50	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux Communes- contributions spécifiques						
DI	43	02	52	50	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux CPAS						
DI	43	03	12	50	(Nouveau) Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux provinces - contributions spécifiques						
DI	43	04	40	50	(Nouveau) Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux asbl des pouvoirs locaux						
DI	45	01	24	50	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus à la Communauté française						
DI	45	02	40	50	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus au Pouvoir fédéral						
					<b>Totaux pour le programme 10.50</b>	4 085	4 085	—	—	4 085	4 085
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	4 085	4 085	—	—	4 085	4 085
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	8 804	10 237	-429	-1 275	8 375	8 962
					<b>Totaux pour la division organique 10.</b>	159 478	32 798	319 398	419 135	478 876	451 933
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	104 640	4 640	2 588	102 588	107 228	107 228
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	4 085	4 085	—	—	4 085	4 085
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	8 804	10 237	-429	-1 275	8 375	8 962
					<b>Division organique 11.</b>						
					<b>Personnel et affaires générales</b>						
					<b>Programme 11.02.</b>						
					<b>Gestion du personnel</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
DB	01	01	00	02	Provision interdépartementale	4 874	4 848	- 3 000	- 3 923	1 874	925
					<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>	-3 340	-3 340				
					<i>Dont arrêtés(s) de transfert</i>	0	-26				
DB	01	02	00	02	Modernisation de la Fonction publique	0	0	0	0	0	0
					<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>	0	-200				
DB	11	01	00	02	Rémunérations et allocations du personnel des Gouverneurs, secrétariats des Gouverneurs et Commissaires d'arrondissement	3 254	3 254	0	0	3 254	3 254
DB	11	02	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Receveurs régionaux	11 255	11 255	0	0	11 255	11 255
DB	11	03	00	02	Rémunérations et allocations de personnel du SPW	530 202	530 202	0	0	530 202	530 202
DB	11	04	20	02	Prise en charge par la Région wallonne des pensions de retraite des agents des organismes nationaux supprimés ou restructurés.- Contributions de responsabilisation à charge de la Région wallonne en matière de pensions.	18 000	18 000	0	0	18 000	18 000
DB	11	05	12	02	Paiements des jetons de présence des diverses commissions	512	512	0	0	512	512
DB	11	06	20	02	Couverture des charges d'assurance-groupe souscrite par l'ex-S.D.R.W. et l'O.B.C.E.	70	70	0	- 2	70	68
DB	11	07	40	02	Charge des avantages titres-repas	12 264	12 264	0	0	12 264	12 264
DB	11	08	40	02	Déplacements : Domicile - Lieu de travail : intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transports en commun	4 701	4 701	0	150	4 701	4 851
DB	11	14	11	02	Embauche compensatoire - aménagement du temps de travail de fin de carrière	2 160	2 160	0	0	2 160	2 160
DB	11	15	00	02	Besoins critiques et temporaires	7 501	7 501	0	0	7 501	7 501
DB	12	01	11	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	40	40	0	0	40	40

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
DB	12	02	11	02	Frais de consultation en matière de gestion de personnel	1 000	1 200	0	0	1 000	1 200
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+200				
DB	12	03	21	02	Frais de déplacement : missions	5 666	5 666	0	600	5 666	6 266
DB	12	04	11	02	Indemnité de télétravail	1 120	1 120	0	0	1 120	1 120
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1 120	+1 120				
DB	12	05	11	02	Coisissions à l'ASBL Service public de Médecine du Travail des Communautés française et germanophone	1 100	1 100	0	0	1 100	1 100
DB	12	07	11	02	Coisissions au service de santé administratif et contrôle des absences pour maladie	100	100	0	0	100	100
DB	12	10	11	02	Achat de biens meubles non-durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	929	929	0	0	929	929
DB	12	11	11	02	Achat de biens meubles non durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	10	10	0	0	10	10
DB	12	15	11	02	Frais de fonctionnement des organes de recours prévus par le Code de la Fonction publique : Chambre de recours en matière d'évaluation et de discipline et Chambre de recours des fonctionnaires séniorisés	0	0	0	0	0	0
DB	41	04	40	02	Prise en charge du surcoût budgétaire de la statutarisation au profit des UAP	2 220	2 220	0	0	2 220	2 220
					Dont arrêté(s) de réallocation	+2 220	+2 220				
					Totaux pour le Titre I.	606 978	607 152	-3 000	-3 175	603 978	603 977
					Titre II - Dépenses de capital						
DB	74	07	22	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	168	168	0	0	168	168
CR	74	08	22	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert	0	0				
					Totaux pour le programme 11.02.	168	168	0	0	168	168
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 11.04. Ressources Humaines, Sélection, Formation, Fonction publique						
					Titre I - Dépenses courantes						
DB	12	01	11	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions pour la Direction des Ressources humaines, la Direction de la Formation du personnel et la Direction de la Fonction publique	110	110	0	0	110	110
DB	12	02	11	04	Dépenses liées à la mise en œuvre du plan bien-être	438	438	0	0	438	438
					Dont arrêté(s) de transfert	-156	-156				
DB	12	03	21	04	Formation du personnel des services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	3 816	4 114	-563	-563	3 253	3 551
					Dont arrêté(s) de réallocation	-10	-10				
DB	12	06	11	04	Elaboration des programmes de concours de recrutement et d'accession et mise en œuvre des épreuves organisées par la Direction de la Sélection	70	102	0	0	70	102
DB	12	08	11	04	Frais de relations publiques, annonces, location de salles d'examen pour la Direction de la Sélection	120	120	0	0	120	120
DB	12	10	11	04	Acquisition et élaboration d'outils de sélection pour les services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	27	27	0	0	27	27
DB	12	12	11	04	Gestion du contentieux relatif aux agents de la Région pour la Direction de la Fonction publique	209	209	0	0	209	209
DB	12	15	11	04	Frais de fonctionnement des organes de recours prévus par le Code de la Fonction publique : Chambre de recours en matière d'évaluation et de discipline et Chambre de recours des fonctionnaires séniorisés	0	0	0	0	0	0
DB	41	01	40	04	Dotations à l'Ecole d'Administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	3 085	3 085	544	544	3 629	3 629
DB	41	02	40	04	Formations destinées aux agents du SPW et des OIP dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne et organisées par l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	325	325	-2	-2	323	323
DB	41	03	40	04	Dotations spécifiques à l'Ecole d'Administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie dans le cadre de la réforme du certificat de management public	0	0	0	0	0	0
DB	45	01	24	04	Subvention destinée à la formation et au développement des compétences des mandataires publics	0	0	0	0	0	0
DB	45	02	24	04	Subventions pour l'organisation de cycles de formations universitaires	10	10	0	0	10	10
					Dont arrêté(s) de réallocation	+10	+10				
					Totaux pour le Titre I.	8 210	8 540	-21	-21	8 189	8 519
					Totaux pour le programme 11.04.	8 210	8 540	-21	-21	8 189	8 519
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 11.06. Affaires juridiques						
					Titre I - Dépenses courantes						
DB	12	01	11	06	Mise en place d'un observatoire des marchés publics au service du développement durable	50	50	0	0	50	50
DB	12	02	11	06	Frais de fonctionnement de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)	0	0	0	0	0	0
DB	12	03	11	06	Frais de fonctionnement de la Commission Wallonne des Marchés Publics (CWMP)	1	1	0	0	1	1
DB	12	04	11	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	14	14	6	6	20	20
DB	12	05	11	06	Honoraires d'avocats pour les dossiers transversaux	4	4	7	3	11	7
DB	12	06	11	06	Honoraires pour consultations juridiques et expertise	14	14	102	41	116	55
DB	34	01	41	06	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région à l'égard d'actes commis par ses organes et ses préposés	6	6	0	0	6	6
DB	45	01	40	06	Transferts dans le cadre de la coopération en matière de dématérialisation des marchés publics	150	0	-115	0	35	0
					Totaux pour le Titre I.	239	89	—	50	239	139
					Totaux pour le programme 11.06.	239	89	0	50	239	139
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 11.	615 595	615 949	-3 021	-3 146	612 574	612 803
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<b>Division organique 12.</b>							
				<i>Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication</i>							
				<b>Programme 12.01.</b>							
				<b>Fonctionnel</b>							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
CR	12	01	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	14	14	0	0	14	14
CR	12	03	11	01	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives...) - WBFN	4 149	2 162	- 5	69	4 144	2 231
					Dont arrêté(s) de réallocation	-150	0				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4 163	2 176	- 5	69	4 158	2 245
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
CR	74	02	22	01	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	1 296	14 515	900	3 615	2 196	18 130
					Dont arrêté(s) de réallocation	+150	0				
CR	74	03	22	01	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Projets du Département de la Gestion mobilière	360	636	0	0	360	636
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 656	15 151	900	3 615	2 556	18 766
					<b>Totaux pour le programme 12.01.</b>	5 819	17 327	895	3 684	6 714	21 011
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<b>Programme 12.02.</b>											
<b>Budget-Comptabilité-Trésorerie</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
CR	01	01	00	02	Frais relatifs à l'expertise financière et budgétaire	1 848	1 848	1 875	1 118	3 723	2 966
					Dont arrêté(s) de réallocation	-152	-152				
CR	01	02	00	02	Provision conjoncturelle	0	0	0	0	0	0
CR	11	01	12	02	Indemnités généralement quelconques dues au personnel	500	500	0	0	500	500
CR	11	02	00	02	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité (et de l'Inspection des Finances, ainsi que des cabinets ministériels dissous)	815	815	0	0	815	815
CR	12	01	11	02	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du service central de comptabilité, ainsi que les dépenses des cabinets ministériels dissous	149	149	0	0	149	149
CR	12	02	11	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	136	136	0	0	136	136
CR	12	03	11	02	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du Comité de monitoring	50	50	0	0	50	50
CR	12	04	11	02	Frais de fonctionnement (études, recherches, communication, ...) dans le cadre du budget base zéro	152	152	10 000	1 000	10 152	1 152
					Dont arrêté(s) de réallocation	+152	+152				
CR	33	01	00	02	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie	0	0	0	0	0	0
CR	43	01	22	02	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie - administrations publiques locales	0	0	0	0	0	0
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>	<b>3 650</b>	<b>3 650</b>	<b>11 875</b>	<b>2 118</b>	<b>15 525</b>	<b>5 768</b>
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
CR	74	06	22	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme, y compris les achats patrimoniaux du service central de comptabilité (ainsi que des cabinets ministériels dissous)	32	32	0	0	32	32
					Dont arrêté(s) de transfert	+32	+32				
CR	74	07	22	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0	0	0	0	0
					<b>Totaux pour le Titre II.</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>32</b>
					<b>Totaux pour le programme 12.02.</b>	<b>3 682</b>	<b>3 682</b>	<b>11 875</b>	<b>2 118</b>	<b>15 557</b>	<b>5 800</b>
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>1 = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				<b>Programme 12.05.</b>							
				<b>Gestion du Trésor</b>							
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
CR	12	01	11	05	Remboursements généralement quelconques de l'administration	50	50	0	0	50	50
CR	12	02	11	05	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	30	30	20	20	50	50
CR	12	04	11	05	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	1	1	0	0	1	1
CR	12	06	11	05	Etudes, frais de consultance, frais de révisorat, frais divers de gestion de la dette	897	897	400	400	1 297	1 297
					Dont arrêt(s) de transfert	+605	+605				
CR	12	08	11	05	Frais relatifs à la mission de Conseil financier en gestion de la dette	0	126	0	0	0	126
CR	45	02	24	05	Remboursement à la Communauté française (calcul définitif de la dotation)	0	0	358	358	358	358
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	978	1 104	778	778	1 756	1 882
					<b>Totaux pour le programme 12.05.</b>	978	1 104	778	778	1 756	1 882
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				<b>Programme 12.07.</b>							
				<b>Dettes et garanties</b>							
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
CR	21	01	11	07	Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	295 710	295 710	- 8 434	- 8 434	287 276	287 276
CR	21	02	10	07	Intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	2 820	2 820	1 500	1 500	4 320	4 320
CR	21	03	30	07	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques (calcul définitif)	0	0	0	0	0	0
CR	21	05	30	07	Intérêts débiteurs relatifs au préfinancement à 75% des opérateurs fragiles relevant de la compétence régionale dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)	300	300	- 200	- 200	100	100
CR	21	08	00	07	Intérêts d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	1	1	0	0	1	1
CR	31	01	00	07	Exécution de garanties en faveur des sociétés patrimoniales wallonnes	10 000	10 000	0	0	10 000	10 000
CR	41	01	40	07	Intérêts d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	19 534	19 534	0	0	19 534	19 534
CR	45	01	23	07	Amisités à verser au Fonds d'Amortissement des Dettes du Logement Social (FADELS) conformément à la Convention du 6 juillet 2004 établie en exécution de l'article 2 de l'accord du 16 décembre 2003 conclu entre le Gouvernement fédéral, le Gouvernement flamand, le Gouvernement wallon et le Gouvernement de Bruxelles-Capitale relative au règlement définitif des dettes du passé et charges s'y rapportant en matière de logement social	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêt(s) de transfert	-605	-605				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	328 365	328 365	- 7 134	- 7 134	321 231	321 231
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>							
CR	91	10	00	07	Amortissement d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	8	8	0	0	8	8
CR	91	15	10	07	Amortissements FADELS	80 000	80 000	0	0	80 000	80 000
CR	91	16	10	07	Amortissement de la dette en lien avec les missions déléguées «Sowaer»	0	0	0	0	0	0
CR	91	17	10	07	Amortissements d'emprunts de la Région wallonne	823 800	823 800	- 161 965	- 161 965	661 835	661 835
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	903 808	903 808	- 161 965	- 161 965	741 843	741 843
					<b>Totaux pour le programme 12.07.</b>	1 232 173	1 232 173	- 169 099	- 169 099	1 063 074	1 063 074
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				<b>Programme 12.09.</b>							
				<b>Finance et Comptabilité</b>							
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
CR	01	01	00	09	Outil informatique reportings SPOC	0	0	0	0	0	0
CR	11	01	00	09	Traitement, allocations et indemnités du personnel de la CIF	1 798	1 798	0	0	1 798	1 798
CR	12	01	11	09	Frais de fonctionnement de la Cellule d'Informations Financières (CIF)	233	233	0	0	233	233
CR	12	02	11	09	(Nouveau) Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives, ...) pour l'Inspection des Finances (IF)	0	0	10	10	10	10
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 031	2 031	10	10	2 041	2 041
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>							
CR	74	01	22	09	Achat de biens meubles pour la CIF	120	120	0	0	120	120
CR	74	02	22	09	(Nouveau) Achat de biens meubles durables et dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) pour l'Inspection des Finances (IF)	0	0	25	25	25	25
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	120	120	25	25	145	145
					<b>Totaux pour le programme 12.09.</b>	2 151	2 151	35	35	2 186	2 186
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				<b>Programme 12.11.</b>							
				<b>Fiscalité</b>							
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
CR	11	01	00	11	Indemnités et allocations Cellule fiscale de la Région wallonne	869	869	0	0	869	869
CR	12	03	11	11	Frais de fonctionnement du Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie CFFW	14	14	0	0	14	14
CR	12	04	11	11	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	121	121	0	0	121	121
CR	12	05	11	11	Frais de fonctionnement de la Cellule fiscale chargée du suivi et de la mise en place des Accords de la Saint-Polycarpe	261	261	0	0	261	261
CR	12	06	11	11	Etudes, prestations de services, relations publiques relatives à la communication en matière de fiscalité régionale	94	94	0	0	94	94
CR	12	07	21	11	Remboursement de traitements du personnel de la Cellule fiscale	315	315	0	0	315	315
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 674	1 674	0	0	1 674	1 674
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>							
CR	74	05	00	11	Achat de biens meubles durables pour la Cellule fiscale de la Région wallonne	30	30	0	0	30	30
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	30	30	0	0	30	30
					<b>Totaux pour le programme 12.11.</b>	1 704	1 704	0	0	1 704	1 704
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<b>Programme 12.21.</b>											
<b>Gestion informatique du Service Public de Wallonie</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DB	12	01	11	21	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, formations spécifiques, frais de réunion, frais de publication, frais divers professionnels	27	27	0	0	27	27
DB	12	03	11	21	Actions d'assistance informatique pour les cabinets	0	0	0	0	0	0
DB	12	04	11	21	Gestion informatisée de la paie des fonctionnaires	640	640	0	0	640	640
DB	12	05	11	21	Activités menées pour EWBS - Frais de fonctionnement	701	570	0	0	701	570
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+293	+162				
DB	12	06	11	21	Activités menées pour EWBS - Frais de fonctionnement	0	81	0	0	0	81
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-293	-212				
DB	12	07	11	21	Gestion de l'informatique du SPW - outils bureautiques de travail collaboratif	0	0	0	0	0	0
DB	12	14	11	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais de fonctionnement	22 473	22 473	565	565	23 038	23 038
DB	12	15	11	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais d'investissements en solutions logicielles et projets	0	79	0	0	0	79
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+79				
DB	12	16	11	21	Gestion de l'informatique du SPW - outils bureautiques de travail collaboratif	0	81	2 950	2 950	2 950	3 031
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+81				
					<b>Totaux pour le Titre I</b>	<b>23 841</b>	<b>23 951</b>	<b>3 515</b>	<b>3 515</b>	<b>27 356</b>	<b>27 466</b>
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
DB	74	03	22	21	Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel et en logiciel et en développement d'applications	11 432	11 272	1 165	1 165	12 597	12 437
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-160				
					Dont arrêtés(s) de transfert	+100	+100				
DB	74	04	22	21	Activités menées pour EWBS - Frais d'investissements en matériels et en logiciels	0	0	0	0	0	0
DB	74	05	22	21	Activités menées pour EWBS - Frais d'investissement en matériels et en logiciels	0	50	0	0	0	50
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+50				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs										
DB	74	06	22	21	Dépenses en lien avec la stratégie numérique - Tronc commun IT	0	800	0	0	0	800
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	11 432	12 122	1 165	1 165	12 597	13 287
					<b>Totaux pour le programme 12.21.</b>	35 273	36 073	4 680	4 680	39 953	40 753
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 12.22.</b>						
					<b>Equipement et fournitures.</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
CR	12	01	11	22	Provision : Acquisition de fournitures, biens divers et équipements (en ce compris les équipements de protection et de travail, uniformes), entretien de bâtiment	4 007	3 661	- 520	930	3 487	4 591
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	- 1 366	- 1 712				
CR	12	02	11	22	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, frais de publication	88	88	0	0	88	88
CR	12	03	11	22	Achat de biens meubles non durables et prestations de services - Fournitures de bureau	1 880	1 480	0	0	1 880	1 480
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	- 400	0				
CR	12	04	11	22	Provision : Véhicules - équipement, entretien, réparation, assurance et carburant	5 445	4 791	3 750	4 470	9 195	9 261
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	0	- 651				
CR	12	09	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Cafétérias, catering, poste, entretien sanitaires, ...	7 150	6 374	0	0	7 150	6 374
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	- 400	0				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	18 570	16 394	3 230	5 400	21 800	21 794
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
CR	74	01	22	22	Provision : Acquisition de biens meubles durables et patrimoniaux	6 168	5 134	- 3 990	2 320	2 178	7 454
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	- 1 648	- 3 914				
CR	74	03	22	22	Achat de biens meubles durables - Edition	0	0	0	0	0	0

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
					<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
CR	74	04	10	22	Provision: Acquisition de véhicules	5 151	202	3 420	5 310	8 571	5 512
					Dont arrêté(s) de transfert	0	-5 458				
					Totaux pour le Titre II.	11 319	5 336	- 570	7 630	10 749	12 966
					<b>Totaux pour le programme 12.22.</b>	<b>29 889</b>	<b>21 730</b>	<b>2 660</b>	<b>13 030</b>	<b>32 549</b>	<b>34 760</b>
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 12.23.</b>						
					<b>Gestion immobilière et bâtiments.</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
CR	12	04	12	23	Loyers des biens immobiliers pris en location, en ce compris les charges et sorties locatives, ainsi que les honoraires y relatifs	21 000	20 636	0	0	21 000	20 636
CR	12	05	11	23	Dépenses de fonctionnement et taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers	6 623	6 623	18	18	6 641	6 641
CR	12	06	11	23	Contrôles légaux	141	121	0	0	141	121
CR	12	07	11	23	Déménagements	185	185	0	0	185	185
					Dont arrêté(s) de transfert	+25	+25				
CR	12	08	11	23	Entretien (maintenance et réparation) des bâtiments administratifs de la Région wallonne	2 400	2 600	0	0	2 400	2 600
CR	12	09	11	23	Fournitures destinées aux travaux effectués par la Gestion immobilière	194	194	0	0	194	194
CR	12	10	11	23	Etudes liées à la fourniture d'énergie	20	20	0	0	20	20
					Dont arrêté(s) de transfert	+10	+10				
CR	12	11	11	23	Achat de biens meubles non durables et prestations de services - Fournitures de bureau	30	30	0	0	30	30
					Dont arrêté(s) de transfert	+30	0				
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+30				
CR	12	12	11	23	Dépenses courantes de nettoyage, d'entretien et de sécurité	5 639	5 696	0	0	5 639	5 696
CR	12	13	11	23	Travaux d'aménagement dans les bâtiments loués par la Région wallonne	78	78	0	0	78	78
CR	12	14	11	23	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	30	30	120	120	150	150
					Dont arrêté(s) de transfert	+30	+30				
					Totaux pour le Titre I.	36 340	36 213	138	138	36 478	36 351

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>												
CR	74	01	22	23	Achat de biens meubles durables destinés à l'aménagement des bâtiments occupés par la Région wallonne	0	481	0	0	0	481	
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+481					
CR	74	02	22	23	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenance évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	45	45	120	120	165	165	
					Dont arrêté(s) de transfert	+45	+45					
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	45	526	120	120	165	646	
					<b>Totaux pour le programme 12.23.</b>	36 385	36 739	258	258	36 643	36 997	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—	
<b>Programme 12.31.</b>												
<b>Implantation immobilière.</b>												
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>												
CR	12	02	11	31	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	280	325	0	0	280	325	
					Dont arrêté(s) de réallocation	+135	+135					
CR	12	03	11	31	Audits Energétiques (dont Plan Air-Climat)	0	13	0	0	0	13	
CR	12	04	11	31	Mesures pour le développement de marchés publics durables	305	194	730	578	1 035	772	
					Dont arrêté(s) de réallocation	+160	0					
CR	21	01	50	31	Interventions résultant des opérations de promotion (paiement des intérêts)	30	30	0	0	30	30	
CR	41	01	40	31	Subvention à Immobil dans le cadre du Plan wallon d'investissements	0	0	0	0	0	0	
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	615	562	730	578	1 345	1 140	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>												
CR	72	01	00	31	Travaux d'aménagement effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne	3 520	6 901	- 512	- 512	3 008	6 389	
CR	<i>i</i>	72	03	00	31	Achat de terrains et bâtiments, construction et rénovation de bâtiments nouvellement acquis	5 429	4 650	0	0	5 429	4 650
DI	72	04	00	31	Travaux d'aménagement du Domaine Solvay de la Hulpe	350	453	0	0	350	453	
CR	72	07	00	31	Mesures pour le développement durable	4 188	2 395	0	0	4 188	2 395	

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés							
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation						
					<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CR	i	91	01	70	31	Dont arrêté(s) de transfert	-140	-110								
						Dont arrêté(s) de réallocation	-295	-165								
						Interventions résultant des opérations de promotion (remboursement de capital)	1 383	1 383	0	0	1 383	1 383				
						<b>Totaux pour le Titre II.</b>	14 870	15 782	-512	-512	14 358	15 270				
						<b>Totaux pour le programme 12.31.</b>	15 485	16 344	218	66	15 703	16 410				
						<i>Dont programme d'investissement</i>	6 812	6 033	—	—	6 812	6 033				
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—				
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—				
						<b>Programme 12.50.</b>										
						<b>Fonds budgétaire : Fonds de gestion énergétique immobilière</b>										
CR	01	01	00	50	Fonds budgétaire : Fonds de gestion énergétique immobilière											
					Solde au 1er janvier	72	72	0	0	72	72					
					Recettes de l'année en cours	30	30	0	0	30	30					
					Disponibles pour l'année	102	102	0	0	102	102					
					Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0	0					
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	102	102	0	0	102	102					
					<b>Totaux pour le programme 12.50.</b>	—	—	—	—	—	—					
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—					
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—					
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	102	102	—	—	102	102					
<b>Totaux pour la division organique 12.</b>						1 363 539	1 369 027	-147 700	-144 450	1 215 839	1 224 577					
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—					
<i>Dont programme d'investissement</i>						6 812	6 033	—	—	6 812	6 033					
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—					
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						102	102	—	—	102	102					

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<b>Division organique 14.</b>											
<b>Mobilité et infrastructures</b>											
<b>Programme 14.01.</b>											
<b>Fonctionnel</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
HE	12	01	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions - ex PRG 13.01	132	132	0	0	132	132
HE	12	02	11	01	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Voies hydrauliques et sécurité	646	650	0	0	646	650
					Dont arrêté(s) de transfert	+417	+350				
HE	12	03	11	01	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Mobilité	0	13	0	0	0	13
CR	12	04	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	16	16	0	0	16	16
CR	12	05	11	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules du SPW MI	0	424	0	0	0	424
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+424				
CR	12	07	11	01	Achats de biens meubles non durables	10	10	0	0	10	10
CR	12	08	11	01	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Exploitation aéroportuaire	13	13	0	0	13	13
DR	12	10	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions - ex PRG 13.02	67	67	0	0	67	67
HE	12	11	11	01	(Nouveau) Gestion informatique - frais de fonctionnement	0	0	630	640	630	640
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>	<b>884</b>	<b>1 325</b>	<b>630</b>	<b>640</b>	<b>1 514</b>	<b>1 965</b>
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
CR	74	01	22	01	Achat de biens meubles durables	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert	0	0				
HE	74	02	22	01	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques (voies hydrauliques et sécurité routière)	321	614	0	0	321	614
					Dont arrêté(s) de transfert	+284	+214				
HE	74	04	22	01	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Mobilité)	151	215	0	0	151	215
					Dont arrêté(s) de transfert	+35	+35				
CR	74	06	10	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules du SPW MI	0	2 301	0	0	0	2 301
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+2 301				
CR	74	07	22	01	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Exploitation aéroportuaire	5	104	0	0	5	104
					<b>Totaux pour le Titre II.</b>	<b>477</b>	<b>3 234</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>477</b>	<b>3 234</b>
					<b>Totaux pour le programme 14.01.</b>	<b>1 361</b>	<b>4 559</b>	<b>630</b>	<b>640</b>	<b>1 991</b>	<b>5 199</b>
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 14.02.</b>											
<b>Actions et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
HE	01	01	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	0
HE	01	02	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie	0	30	0	0	0	30
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-35				
HE	01	04	00	02	Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable	0	9	0	0	0	9
HE	01	07	00	02	Dépenses de toute nature visant à favoriser l'utilisation, la disponibilité ou la fourniture de données relatives aux impacts économiques et/ou environnementaux de la mobilité	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-53				
HE	01	12	00	02	Soutien aux initiatives de mobilité rurale complémentaire à l'offre de transport en commun et à leur coordination	0	13	0	0	0	13
HE	01	13	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de la Programmation 2014-2020 dans le cadre de la mobilité	0	0	0	0	0	0
HE	01	14	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région au Programme de développement rural de la Wallonie 2014-2020	0	412	0	0	0	412
					Dont arrêté(s) de réallocation	-120	+154				
HE	01	16	00	02	Dépenses de toute nature relative au développement et à la promotion des voies navigables et des politiques intermodales en matière de transport de personnes et de marchandises ainsi qu'à la gestion de la mobilité	0	16	0	0	0	16
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+1				
HE	01	18	00	02	Amélioration de la mobilité dans les entreprises	254	188	0	0	254	188
					Dont arrêté(s) de réallocation	-496	-562				
HE	12	01	11	02	Dépenses de biens et services en vue de promouvoir et développer la mobilité durable en Wallonie	565	338	0	0	565	338
					Dont arrêté(s) de réallocation	+107	-120				
HE	12	02	11	02	Dépenses de biens et services en vue d'élaborer et mettre en œuvre des études de mobilité	600	525	0	0	600	525
					Dont arrêté(s) de réallocation	+396	+321				
HE	12	03	11	02	Dépenses destinées à la formation des acteurs locaux de la mobilité et au fonctionnement du réseau des conseillers en mobilité et du CDDM	505	440	102	102	607	542
					Dont arrêté(s) de réallocation	+25	0				
HE	12	04	11	02	(Modtrn) Dépenses de biens et services relatives au développement de politiques intermodales pour le transport des personnes et des marchandises et à la gestion de la mobilité	206	165	0	0	206	165
					Dont arrêté(s) de réallocation	-34	-35				
HE	12	05	11	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	50	58	0	0	50	58
					Dont arrêté(s) de réallocation	+10	+18				
HE	12	06	11	02	Dépenses de biens et services visant à favoriser l'utilisation, la disponibilité ou la fourniture de données relatives aux impacts économiques et/ou environnementaux de la mobilité	205	214	0	0	205	214
					Dont arrêté(s) de réallocation	+122	+131				
HE	33	01	00	02	Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	2 256	2 550	0	0	2 256	2 550
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+294				
HE	33	02	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie	0	93	0	0	0	93
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+55				
HE	33	03	00	02	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	15	15	0	0	15	15
HE	33	04	00	02	Subvention à des organismes dans le cadre de la participation de la Région au programme de développement rural de la Wallonie	274	147	0	0	274	147
					Dont arrêté(s) de réallocation	+274	+147				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
DB	33	05	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière	40	70	0	0	40	70	
HE	35	01	20	02	Subventions à des organismes publics étrangers en vue de promouvoir l'usage de modes de transport alternatif	0	25	0	0	0	25	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+25					
HE	41	02	40	02	Subventions pour la définition et l'exploitation des données relatives aux indicateurs de mobilité en Région wallonne	0	0	0	0	0	0	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-15	-15					
HE	41	03	40	02	Subvention à l'IWEPs pour le fonctionnement de l'observatoire de la mobilité	176	176	0	0	176	176	
HE	41	04	40	02	Subvention aux organismes administratifs publics en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	13	13	0	0	13	13	
HE	43	01	22	02	Subvention aux communes en vue d'élaborer, mettre en œuvre et actualiser les plans de mobilité et les plans de déplacements	0	86	0	0	0	86	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-800	-414					
HE	43	02	40	02	Subvention aux ASBL des pouvoirs publics en faveur d'actions, de sensibilisation et de prestation en matière de mobilité	141	247	2 500	2 500	2 641	2 747	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+141	+247					
HE	43	03	22	02	Subvention aux communes visant à encourager la mobilité durable, dont les Plans de mobilité et les Plans de déplacement	1 323	1 150	0	0	1 323	1 150	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 313	+500					
DB	43	05	22	02	Subventions au secteur public en matière de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière	50	60	0	0	50	60	
HE	45	01	24	02	Subvention aux universités en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	0	3	0	0	0	3	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-3	0					
HE	45	02	24	02	Subventions et indemnités au secteur public de la Communauté française en faveur de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	105	105	0	0	105	105	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+105	105					
<b>Totaux pour le Titre I.</b>						<b>6 778</b>	<b>7 148</b>	<b>2 602</b>	<b>2 602</b>	<b>9 380</b>	<b>9 750</b>	
<b>Titre II. - Dépenses de capital</b>												
HE	01	08	00	02	Dépenses de toute nature en matière de mobilité	0	2 442	0	0	0	2 442	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+774					
HE	01	11	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et à développer les déplacements à vélo et le covoiturage en Wallonie	0	177	0	0	0	177	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-1 507					
HE	51	01	12	02	Subvention d'investissement au secteur privé pour des équipements destinés à favoriser la mobilité durable	24	19	4 251	4 251	4 275	4 270	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+17	+12					
HE	63	01	21	02	Subventions complémentaires d'impulsion cyclo-piétons aux pouvoirs locaux pour la réalisation des plans communaux de mobilité	0	2 396	0	0	0	2 396	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-1 042	+500					
HE	63	02	21	02	Subvention aux pouvoirs locaux pour l'achat de véhicules propres	0	0	0	0	0	0	
HE	63	03	21	02	Subvention aux communes afin de leur permettre de développer le réseau communal en matière de mobilité douce	4 165	822	0	0	4 165	822	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	- 537					
HE	63	04	21	02	Subventions aux communes afin de leur permettre de développer leur réseau communal cyclable (PWI)	0	5 500	0	- 5 150	0	350	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+5 500					
HE	65	01	24	02	Subventions d'investissement aux universités en matière de mobilité douce	0	0	0	0	0	0	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	- 6					
<b>Totaux pour le Titre II.</b>						<b>4 189</b>	<b>11 356</b>	<b>4 251</b>	<b>-899</b>	<b>8 440</b>	<b>10 457</b>	
<b>Totaux pour le programme 14.02.</b>						<b>10 967</b>	<b>18 504</b>	<b>6 853</b>	<b>1 703</b>	<b>17 820</b>	<b>20 207</b>	
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—	
<b>Programme 14.03.</b>												
<b>Transport urbain, interurbain et scolaire</b>												
<b>Titre I. - Dépenses courantes</b>												
HE	12	01	11	03	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le service du transport scolaire	5 800	5 600	0	0	5 800	5 600	
HE	12	02	11	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	390	390	184	62	574	452	
HE	12	03	11	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et prestations de personnes étrangères à l'administration	50	50	0	0	50	50	
HE	31	01	22	03	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants (dont la mise en œuvre de synergies avec la politique ferroviaire et à la prise en charge des préfinancements wallons en matière d'infrastructures ferroviaires)	10 000	6 320	0	0	10 000	6 320	
HE	33	01	00	03	(Modifié) Soutien aux actions innovantes en matière de mobilité rurale (Centrale Régionale de Mobilité)	1 255	1 255	155	155	1 410	1 410	
HE	33	02	00	03	(Modifié) Soutien aux actions mises en œuvre dans le cadre de la politique régionale en matière de transport de personnes à mobilité réduite (ASTA)	65	65	0	0	65	65	
HE	33	03	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en place d'organes de liaison avec les usagers des transports urbains, interurbains et ruraux ainsi qu'à des actions diverses dans le domaine du développement ferroviaire	83	83	0	0	83	83	
HE	33	04	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de la politique régionale en matière de transport de personnes à mobilité réduite	55	55	0	0	55	55	
HE	41	01	40	03	Dotation au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle	0	0	0	0	0	0	
HE	41	02	40	03	(Modifié) Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW couvrant l'établissement et l'organisation de transport scolaire	39 667	39 667	0	- 3 646	39 667	36 021	
HE	41	03	40	03	Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW pour le subventionnement des transporteurs de personnes à mobilité réduite (PMR)	4 252	4 252	0	- 1 137	4 252	3 115	
HE	41	04	40	03	Intervention financière variable de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de l'OTW	3 061	3 061	0	- 548	3 061	2 513	
HE	41	07	40	03	Intervention complémentaire et spécifique pour les cas particuliers de transports scolaires d'enfants présentant un handicap (OTW)	1 015	1 015	0	0	1 015	1 015	
HE	41	08	40	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de l'OTW	369 110	369 110	37 206	36 962	406 316	406 072	
HE	41	09	40	03	(Modifié) Intervention financière de la Région conditionnée en faveur de l'OTW	4 100	4 100	0	0	4 100	4 100	
HE	41	10	40	03	Engagements sociaux O.T.W.	31 072	31 072	1 026	1 026	32 098	32 098	
HE	41	11	40	03	Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW dans la prise en charge des mesures visant à améliorer la sécurité et la gestion des ressources humaines dans les transports en commun	0	0	0	0	0	0	
HE	41	12	40	03	Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW dans la prise en charge des dépenses de toute nature relatives à la communication en matière de transports urbains et interurbains	0	0	0	0	0	0	
HE	41	13	40	03	Intervention financière de la région en faveur de l'OTW pour le développement de l'offre	16 124	9 786	0	- 2 714	16 124	7 072	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	- 5 214					
HE	43	01	22	03	Intervention financière de la Région au bénéfice des Intercommunales	0	0	0	0	0	0	
HE	45	01	26	03	Dotation à la Communauté germanophone pour lui permettre d'assurer le transport scolaire interne	75	75	0	0	75	75	
<b>Totaux pour le Titre I.</b>						<b>486 174</b>	<b>475 956</b>	<b>38 571</b>	<b>30 160</b>	<b>524 745</b>	<b>506 116</b>	
<b>Titre II. - Dépenses de capital</b>												
HE	51	01	11	03	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants - SNCB (Gare de Mons)	2 942	2 942	0	0	2 942	2 942	
HE	61	01	41	03	Remboursement à l'OTW des coûts exposés pour le projet du tram de Liège	14 000	14 000	0	0	14 000	14 000	
HE	i	61	02	41	03	Subventions à l'OTW pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'infrastructure	15 379	17 000	0	0	15 379	17 000
HE	i	61	03	41	03	Subvention à l'OTW pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'exploitation	0	0	0	0	0	0

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
HE	i	61 04 41	03	Participation de la Région au programme d'investissement d'exploitation réalisé par l'OTW	44 908	44 908	0	-24	44 908	44 884
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+5 214				
HE	i	61 05 41	03	(Modifié) Participation de la Région au programme "Métro de Charleroi" (OTW)	9 084	9 084	154	154	9 238	9 238
HE	i	61 07 41	03	Subventions à l'OTW afin de lui permettre de prendre en charge les dépenses relatives à la mise en œuvre de la programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
HE	i	61 08 41	03	Intervention financière VARIABLE de la Région dans la couverture des investissements d'infrastructures de l'OTW	0	0	0	0	0	0
HE	i	61 09 41	03	Intervention financière VARIABLE de la Région dans la couverture des charges d'investissements d'exploitation de l'OTW	0	0	0	0	0	0
HE		61 10 41	03	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants - OTW (Gare de Namur)	3 550	3 550	0	0	3 550	3 550
HE		61 11 41	03	Subvention à l'OTW pour le verdissement de la flotte (PWI)	9 000	4 000	0	0	9 000	4 000
HE		73 01 10	03	Investissement de la Région pour favoriser la mobilité et l'intermodalité dans les transports	200	200	0	0	200	200
CR		74 06 22	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de transfert	0	0				
HE		81 01 41	03	Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux - Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885)	191	191	0	0	191	191
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					99 254	95 875	154	130	99 408	96 005
<b>Totaux pour le programme 14.03.</b>					585 428	571 831	38 725	30 290	624 153	602 121
<i>Dont programme d'investissement</i>					69 371	70 992	154	130	69 525	71 122
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—
<b>Programme 14.04.</b>										
<b>Aéroports et aéroports régionaux.</b>										
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>										
CR		01 05 00	04	Indemnités dues à des tiers découlant des obligations de la Région	60	60	0	0	60	60
CR		12 02 11	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et frais de mission à l'étranger, frais de téléphonie mobile (GSM)	110	110	0	0	110	110
CR		12 03 11	04	Assurances destinées à couvrir en responsabilité civile le personnel chargé des missions de police, de sécurité et d'inspection des transports, en ce compris, paiement de franchises et des études d'évaluation des risques afin de définir la couverture des polices	90	90	0	0	90	90
CR		12 04 21	04	Remboursement des frais supportés par Skeyes dans le cadre de prestations exécutées en vertu de l'Accord de Coopération et des conventions annexes	8 000	7 825	-4 599	-4 599	3 401	3 226
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-175				
CR		12 05 11	04	Honoraires d'avocats et frais d'expertise destinés à défendre les intérêts de la Région en matière d'aéroports/aéroports	100	100	0	0	100	100
CR		12 07 11	04	Frais d'expertises, de mandat, d'assistance et secrétariat de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires	89	89	0	0	89	89
				Dont arrêté(s) de réallocation	-36	-36				
CR		12 08 11	04	Etudes et prestations de services en relation avec les réglementations environnementales.	0	0	0	0	0	0
CR		12 09 11	04	Dépenses relatives à l'occupation des locaux mis à disposition par des tiers, dans le cadre des missions spécifiques au programme	2	2	0	0	2	2
CR		12 10 11	04	Frais de fonctionnement et de consultation d'experts pour l'AASIW (Autorité Aéroportuaire de supervision indépendante de Wallonie)	1	1	0	0	1	1
CR		12 11 11	04	Frais de fonctionnement et uniformes	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de transfert	0	0				
CR		12 12 11	04	PEB-obstacles	0	175	0	0	0	175
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+175				
CR		14 01 10	04	Entretien et gestion des aéroports	44	44	0	0	44	44
CR		14 02 10	04	Dépenses d'entretien et de gestion du matériel spécifique des aéroports, en ce compris les bâtiments techniques	0	1	0	0	0	1
				Dont arrêté(s) de transfert	0	+1				
CR		14 04 10	04	Entretien et réparation du matériel spécifique aux mesures de bruit	0	0	0	0	0	0
CR		31 04 22	04	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités non économiques" de l'aéroport de Charleroi en exécution de la convention de concession entre BSCA et la Région	6 340	6 340	0	0	6 340	6 340
				Dont arrêté(s) de réallocation	+404	+404				
CR		31 05 32	04	Subvention à Liège Aéroport lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	11 567	11 567	0	0	11 567	11 567
CR		31 06 32	04	Subvention à la BSCA lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	0	0	0	0	0	0
CR		31 07 32	04	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités non économiques" de l'aéroport de Liège en exécution de la convention de concession entre Liège Aéroport et la Région	6 951	6 951	-11	-11	6 940	6 940
CR		33 01 00	04	Subvention en faveur d'études et d'actions de sensibilisation, de promotion et d'information en matière d'infrastructures aéroportuaires régionales	5	5	0	0	5	5
CR		41 01 40	04	Dotations au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle	0	0	0	0	0	0
CR		41 02 40	04	Dotations complémentaires à la Sowaer pour l'accomplissement des missions de sécurité	5 857	5 857	0	0	5 857	5 857
				Dont arrêté(s) de réallocation	-404	-404				
CR		41 03 40	04	Dotations à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sécurité et de sécurité pour l'aéroport de Charleroi - Bruxelles - Sud	17 495	17 495	0	0	17 495	17 495
CR		41 04 40	04	Dotations à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sécurité et de sécurité pour l'aéroport de Liège	10 234	10 234	0	0	10 234	10 234
CR		41 05 40	04	Dotations à la SOWAER relative au service de la dette contractée pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et d'informations	0	0	0	0	0	0
CR		41 06 40	04	Dotations exceptionnelles à la SOWAER pour le suivi d'indemnisation des riverains suite à une décision de justice	0	0	0	0	0	0
CR		41 07 40	04	Dotations à la Sowaer relative à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et d'information	15 834	15 834	0	0	15 834	15 834
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					82 779	82 780	-4 610	-4 610	78 169	78 170
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>										
CR		51 01 12	04	Dotations complémentaires à BSCA pour l'accomplissement de missions de sécurité	3 000	3 000	0	0	3 000	3 000
CR		51 12 12	04	Développement de la capacité sécuritaire et infrastructurelle des aéroports wallons dans le cadre de PWI	0	1 500	0	0	0	1 500
CR		61 01 41	04	Dotations complémentaires à la Sowaer pour l'accomplissement de missions de sécurité	0	0	0	0	0	0
CR		61 02 41	04	Subventions à la SOWAER pour le renforcement de l'accessibilité des aéroports de Liège et Charleroi - PLAN WALLON D'INVESTISSEMENT (PWI)	0	0	0	0	0	0
CR		74 06 22	04	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	294	0	0	0	294
				Dont arrêté(s) de transfert	0	+294				
CR		74 07 22	04	Achat de biens meubles durables spécifiques aux mesures de bruit	0	0	0	0	0	0
CR		74 08 22	04	Dépenses patrimoniales de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires / ACNAW	36	36	0	0	36	36
				Dont arrêté(s) de réallocation	+36	+36				
CR		85 01 61	04	Augmentation de capital de la SOWAER	400	400	0	0	400	400
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					3 436	5 230	0	0	3 436	5 230
<b>Totaux pour le programme 14.04.</b>					86 215	88 010	-4 610	-4 610	81 605	83 400
<i>Dont programme d'investissement</i>					—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—
<b>Programme 14.06.</b>										
<b>Infrastructures sportives.</b>										

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>												
CR	12	02	11	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions en matière d'infrastructures sportives - ex PRG 13.11	40	40	0	0	40	40	
CR	12	09	11	06	Développement de l'application informatique "Cadasport" - ex PRG 13.11	25	90	0	0	25	90	
CR	31	01	22	06	Subvention à la SA Hippodrome de Wallonie - ex PRG 13.11	250	250	0	0	250	250	
CR	31	02	22	06	Subvention à l'association intercommunale pour l'exploitation du circuit de Spa Francorchamps - ex PRG 13.11	3 345	3 345	0	0	3 345	3 345	
CR	33	02	00	06	Subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives - ex PRG 13.11	735	585	0	0	735	585	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-150					
CR	33	03	00	06	Subvention à l'asbl Union Culturelle et Sportive Wallonne - ex PRG 13.11	195	195	0	0	195	195	
CR	41	01	40	06	Subventions pour mener des actions spécifiques aux infrastructures sportives dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle - ex PRG 13.11	46	46	0	0	46	46	
CR	41	02	40	06	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des Grandes infrastructures ex PRG 13.11	13 221	13 221	0	0	13 221	13 221	
CR	43	02	00	06	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif du « Plan Piscines » et des piscines à taux zéro y afférents - ex PRG 13.11	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000	
CR	43	03	22	06	Subventions et indemnités aux administrations publiques locales en matière d'infrastructures sportives - ex PRG 13.11	810	810	0	0	810	810	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+735	+735					
					Totaux pour le Titre I	23 667	23 582	0	0	23 667	23 582	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>												
CR	01	01	00	06	(Modifié) Subventions de toutes natures dans le cadre du projet Wallonie : Ambitions or	258	258	0	0	258	258	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-4 742	-4 742					
CR	52	01	10	06	Subvention au secteur autre que public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive - ex PRG 13.11	400	320	0	0	400	320	
CR	52	02	10	06	Subventions d'investissement dans le cadre du PWT	0	0	0	0	0	0	
CR	52	03	10	06	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit d'ASBL	1 657	1 657	0	0	1 657	1 657	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 657	+1 657					
CR	52	06	10	06	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion - ex PRG 13.11	8 202	8 202	0	0	8 202	8 202	
CR	63	01	21	06	Subvention au secteur public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive - ex PRG 13.11	600	304	0	0	600	304	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-176					
CR	63	02	21	06	Subventions d'investissement dans le cadre du PWT	0	0	0	0	0	0	
CR	63	03	21	06	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des Communes et RCA	786	786	0	0	786	786	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+786	+786					
CR	63	04	11	06	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des Provinces	2 299	2 299	0	0	2 299	2 299	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+2 299	+2 299					
CR	63	08	21	06	Subventions pour l'achat de bâtiments et de travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes - ex PRG 13.11	2 500	2 908	0	0	2 500	2 908	
CR	63	09	21	06	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes - ex PRG 13.11	13 284	14 562	0	0	13 284	14 562	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+1 094					
CR	63	11	21	06	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes dans le cadre du programme "Sport de rue" - ex PRG 13.11	2 065	1 297	0	0	2 065	1 297	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-735	-1 503					
CR	63	13	00	06	Achat d'abris vélos pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie - ex PRG 13.11	0	200	0	0	0	200	
					Totaux pour le Titre II	32 051	32 793	0	0	32 051	32 793	
					Totaux pour le programme 14.06	55 718	56 375	0	0	55 718	56 375	
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—	
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—	
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—	
<b>Programme 14.07. Travaux subsidiés</b>												
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>												
DR	12	03	11	07	Frais de réunions en matière de travaux subsidiés, frais de représentation, études, développement d'applications informatiques, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques - ex PRG 13.12	60	60	0	0	60	60	
DR	12	06	11	07	Achat de biens meubles non durables - ex PRG 13.12	10	10	0	0	10	10	
DR	33	02	00	07	Subventions et indemnités - secteur privé - ex PRG 13.12	41	41	0	0	41	41	
DR	33	03	00	07	Subvention en vue de l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau" - ex PRG 13.12	108	108	35	35	143	143	
DR	43	02	30	07	Subventions et indemnités - secteur public - ex PRG 13.12	40	40	0	0	40	40	
					Totaux pour le Titre I	259	259	35	35	294	294	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>												
DR	51	02	11	07	Subvention à l'intercommunale IGRETEC pour l'acquisition de bâtiments - ex PRG 13.12	0	0	0	0	0	0	
DR	51	12	12	07	Subvention au secteur privé pour des travaux et des études bénéficiant du concours du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) - programmation 2014-2020 - Axe IV - ex PRG 13.12	0	1 435	0	0	0	1 435	
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+1 435					
DR	i	61	01	41	07	Subvention au C.R.A.C. pour le financement d'investissements communaux d'intérêt supra-local destinés aux Services de sécurité, crèches et bâtiments de synergie communes - CPAS et subvention au CRAC pour le financement des travaux de voiries - ex PRG 13.12	20 270	20 270	0	0	20 270	20 270
DR	61	02	41	07	Subvention au CRAC pour le financement de travaux d'entretien de voirie - ex PRG 13.12	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000	
DR	61	03	41	07	Versements au CRAC pour des travaux relevant des travaux subsidiés - ex PRG 13.12	2 600	2 600	0	0	2 600	2 600	
DR	i	63	01	21	07	Subventions et indemnités au secteur public en matière de travaux subsidiés - ex PRG 13.12	0	30	0	0	0	30
DR	i	63	02	21	07	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées, en ce compris les travaux améliorant la sécurisation des quartiers urbains, les travaux à exécuter aux bâtiments publics y compris les abords et les travaux exécutés à des édifices relevant de l'exercice des cultes reconnus ou de l'exercice de la morale laïque - Plan triennaux - ex PRG 13.12	2 300	2 300	0	0	2 300	2 300
DR	63	03	21	07	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux - Ex PRG 13.12	47 931	47 247	0	0	47 931	47 247	
DR	63	04	21	07	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, les structures funéraires, les déplacements doux et les conditions d'accueil et d'accessibilité aux bâtiments publics et l'intégration sociale - ex PRG 13.12	2 000	2 400	0	0	2 000	2 400	
DR	63	05	21	07	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux - Plan Wallon d'Investissements (PWI) - ex PRG 13.12	0	10 000	20 000	0	20 000	10 000	
DR	63	06	21	07	Appel à projet relatif aux équipements des zones reprises en habitat permanent	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000	
DR	63	07	21	07	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux dans le cadre de la phase II du plan d'action pluriannuel visant à réduire l'habitat permanent dans les équipements touristiques de Wallonie - ex PRG 13.12	100	100	0	0	100	100	

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
DR	i	63 08 21	07	Subventions pour des investissements supracommunaux - ex PRG 13.12	360	360	0	0	360	360
DR		63 13 21	07	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020 - Axe IV - ex PRG 13.12	0	0	0	0	0	0
DR		63 17 21	07	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020 - Axe I - ex PRG 13.12	0	0	0	0	0	0
DR		63 18 21	07	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020 - Axe III - ex PRG 13.12	0	0	0	0	0	0
DR		63 19 21	07	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020 - Axe V - ex PRG 13.12	0	0	0	0	0	0
DR		63 20 21	07	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre de la redynamisation urbaine via la mobilité durable et le développement urbain intégré - ex PRG 13.12	0	500	0	0	0	500
<i>Totaux pour le Titre II</i>					85 561	97 242	20 000	—	105 561	97 242
<b>Totaux pour le programme 14.07.</b>					85 820	97 501	20 035	35	105 855	97 536
<i>Dont programme d'investissement</i>					22 930	22 960	—	—	22 930	22 960
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—
<b>Programme 14.11.</b>										
<b>Réseau routier, autoroutier et voies hydrauliques – Construction et entretien du réseau.</b>										
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>										
HE		01 03 00	11	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen pour le secteur de la pêche 2007-2013	0	0	0	0	0	0
HE		01 07 00	11	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de l'accord politique entre la Région flamande, la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale pour une réforme de la fiscalité routière - ex PRG 13.02	271	271	0	0	271	271
HE		12 02 11	11	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, de manifestations, de missions, de représentation, frais divers - ex PRG 13.02	1 355	1 337	0	0	1 355	1 337
HE		12 03 11	11	Etudes - ex PRG 13.02	1 355	1 337	0	0	1 355	1 337
<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>					+485	+437				
HE		12 04 12	11	Loyers de biens immeubles pris en location par la Région wallonne dans le cadre de la construction du réseau routier - ex PRG 13.02	350	350	0	0	350	350
HE		12 05 11	11	(Modifié) Prestations de tiers spécifiques, dépenses de fonctionnement et entretien courant des bâtiments non directement liés à l'exploitation de la voie d'eau	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>					+1 000	+1 000				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
HE	12	06	11	11	(Modifié) Dépenses liées aux redevances, taxes, impôts ainsi qu'aux frais généraux du SPW Mobilité et Infrastructures	1 300	1 350	552	752	1 852	2 102	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+550	+600					
HE	12	07	11	11	Dépenses de fonctionnement et d'entretien des biens gérés par le SPW MI (Bâiments des districts, bâtiments techniques, biens expropriés, ...) - ex PRG 13.02	1 952	1 952	0	0	1 952	1 952	
					Dont arrêtés(s) de transfert	+1 366	+1 366					
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+586	+586					
CR	12	08	11	11	Frais de carburant, réparation et entretien des véhicules spécifiques - ex PRG 13.02	460	522	0	0	460	522	
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+62					
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+460	+460					
HE	12	09	11	11	Gestion informatique spécifique - frais de fonctionnement - ex PRG 13.02	630	640	0	0	630	640	
HE	12	10	11	11	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration - ex PRG 13.02	900	850	0	0	900	850	
HE	12	12	11	11	Frais d'études, documentation, frais de publication, participation à des séminaires et des manifestations, frais de réunion et actions d'information relatifs aux déplacements doux, y compris le RAVeL - ex PRG 13.02	106	117	0	0	106	117	
HE	14	01	10	11	Entretien du réseau non structurant (en ce compris les pistes cyclables) - ex PRG 13.02	45 823	33 950	0	0	45 823	33 950	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-1 177	-50					
HE	14	03	10	11	Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques	7 300	6 000	0	0	7 300	6 000	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-1 000	-1 000					
HE	14	04	10	11	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	2 872	2 872	0	0	2 872	2 872	
HE	14	05	10	11	Dépenses énergétiques - ex PRG 13.02	9 800	9 800	0	0	9 800	9 800	
HE	14	06	10	11	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée - ex PRG 13.02	310	310	0	0	310	310	
HE	14	07	10	11	Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant - ex PRG 13.02	4 977	3 800	0	0	4 977	3 800	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 177	0					
HE	14	08	10	11	Prestations du service d'hiver pour le réseau non structurant - ex PRG 13.02	9 000	8 500	0	0	9 000	8 500	
HE	14	09	10	11	Frais d'exploitation, d'entretien et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant - ex PRG 13.02	9 000	9 000	0	0	9 000	9 000	
HE	32	01	00	11	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région	1 300	1 300	0	0	1 300	1 300	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	500	500					
HE	33	01	00	11	Intervention en faveur de l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Strasbourg	49	49	0	0	49	49	
HE	33	02	00	11	Subventions à des organismes belges ou étrangers - ex PRG 13.02	105	105	0	0	105	105	
HE	33	04	00	11	Subventions et indemnités au secteur privé pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux - ex PRG 13.02	45	45	0	0	45	45	
HE	34	02	41	11	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - ex PRG 13.02	1 050	1 050	0	0	1 050	1 050	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	250	250					
HE	41	01	40	11	Subvention à l'ISSEP	1 000	1 170	0	0	1 000	1 170	
HE	41	02	40	11	Intervention dans les frais de fonctionnement des Ports autonomes	200	200	200	200	400	400	
HE	41	03	40	11	Achats de biens et services (SOFICO) - ex PRG 13.02	108 154	108 154	-10 000	-10 000	98 154	98 154	
HE	41	04	40	11	(Nouveau) Subvention complémentaire à la SOFICO pour la mise en œuvre du Plan infrastructures	0	0	10 530	10 530	10 530	10 530	
HE	43	01	12	11	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (Interreg) et cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	0	
HE	45	02	00	11	Subventions et indemnités au secteur public pour promouvoir les infrastructures cyclables - ex PRG 13.02	0	0	0	0	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						209 974	195 359	1 282	1 482	211 256	196 841	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>												
HE	i	01	04	00	11	FAST 2030 - Extension Ravel et soutien au vélo et à la marche	0	0	0	0	0	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-5 500					
HE	51	01	11	11	Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	0	341	0	0	0	341	
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+341					
HE	51	19	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège et du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	518	7 871	0	0	518	7 871	
					Dont arrêtés(s) de transfert	+518	+7 871					
HE	61	01	00	11	Subventions à des organismes belges en matière d'investissements	0	0	0	0	0	0	
HE	61	02	41	11	Subvention à la SOFICO afin de lui permettre de réaliser le programme d'investissement prévu par le PWI - ex PRG 13.02	0	0	0	0	0	0	
HE	61	03	41	11	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour la couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif du redéploiement de l'activité économique des ports (Sowafinal 2)	0	0	0	0	0	0	
HE	61	04	41	11	Convention de commissionnement avec la SOFICO dans le cadre de la réfection des autoroutes E411 et E25 en province du Luxembourg - ex PRG 13.02	8 400	8 400	0	0	8 400	8 400	
HE	61	05	41	11	Subventions dans le cadre de cofinancements européens - ex PRG 13.02	0	1 349	0	0	0	1 349	
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+1 349					
HE	61	06	41	11	Subvention à la SOFICO pour l'aménagement d'infrastructures favorisant les transports en commun sur les N5 et N53 à Charleroi, y compris le réaménagement de la gare multimodale de Charleroi - ex PRG 13.02	0	0	0	0	0	0	
HE	i	61	07	41	11	FAST 2030 - Mobipôles - ex PRG 13.02	525	710	0	0	525	710
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-1 774	-1 726					
					Dont arrêtés(s) de transfert	-701	-564					
HE	i	61	08	41	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège, du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées	4 000	4 000	0	0	4 000	4 000
					Dont arrêtés(s) de réallocation	1 000	1 000					
HE	61	09	41	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées dans le cadre des actions prioritaires pour l'avenir wallon	2 384	1 884	0	0	2 384	1 884	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+384	+384					
HE	61	11	41	11	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0	0	0	0	0	
HE	61	12	41	11	Intervention de la Région en faveur de la SOWAFINAL dans le cadre du Plan Marshall 2. vert	1 265	1 265	0	0	1 265	1 265	
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-384	-384					
HE	71	01	11	11	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	0	0	0	0	0	0	

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	71	02	12	11	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000	
					Dont arrêt(s) de réallocation	2 000	2 000					
HE	71	03	31	11	Acquisition de bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	0	0	0	0	0	0	
HE	71	04	32	11	Acquisition de bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000	
					Dont arrêt(s) de réallocation	1 000	1 000					
CR	i	72	01	10	11	Construction, acquisition, transformation et aménagement de bâtiments à affecter à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes de la Région, y compris l'achat de terrains - ex PRG 13.02	1 253	1 253	0	0	1 253	1 253
					Dont arrêt(s) de transfert	+1 000	+1 000					
					Dont arrêt(s) de réallocation	+253	+253					
HE	73	01	20	11	Acquisitions de terrains, construction, aménagements et équipements à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques	7 211	7 012	0	0	7 211	7 012	
					Dont arrêt(s) de réallocation	-52 089	-52 089					
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+101					
HE	73	02	20	11	Dragage de rivières et canaux, y compris dragage proprement dit, traitement, séchage et valorisation	20 000	17 000	0	0	20 000	17 000	
HE	73	03	10	11	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires - Phasing out - ex PRG 13.02	0	0	0	0	0	0	
HE	73	04	10	11	Programmes particuliers cofinancés par l'Union Européenne - Programmation 2014-2020 - ex PRG 13.02	6 163	4 371	0	0	6 163	4 371	
					Dont arrêt(s) de transfert	+6 163	+4 371					
HE	i	73	05	20	11	Acquisition de terrains, sécurisation, aménagement, équipement, rénovation, reconditionnement et réhabilitation (y compris d'installations électriques et électromécaniques) à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances (Plan infrastructures 2016-2019 et 2019-2024)	25 900	23 400	0	0	25 900	23 400
					Dont arrêt(s) de réallocation	-1 100	-1 100					
HE	73	06	20	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques - Phasing out	0	0	0	0	0	0	
HE	73	07	20	11	Financement des programmes RTE-T 2007-2013 et 2014-2020	13 984	26 984	0	6 536	13 984	33 520	
HE	73	08	10	11	Investissements pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux - ex PRG 13.02	50	70	0	0	50	70	
HE	i	73	09	20	11	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques	2 634	2 400	0	0	2 634	2 400

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
HE	i	73	10	10	11	(Modifié) Investissement électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant ainsi que les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie - ex PRG 13.02	-6 000	-3 600				
HE	i	73	11	40	11	qu'aux infrastructures de télégestion du trafic, y compris l'entretien extraordinaire, ainsi que les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie - ex PRG 13.02	9 500	8 500	0	0	9 500	8 500
HE	i	73	12	20	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'UE (Programmation 2014-2020)	0	328	0	0	0	328
HE	i	73	13	10	11	Dont arrêté(s) de transfert	0	+328				
HE	i	73	12	20	11	(Modifié) Investissement électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	2 124	2 124	0	0	2 124	2 124
HE	i	73	13	10	11	Dont arrêté(s) de réaffectation	-28	-28				
HE	i	73	13	10	11	Rénovation et réhabilitation des ouvrages d'art du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques - ex PRG 13.02	5 578	5 578	0	0	5 578	5 578
HE	i	73	14	10	11	Dont arrêté(s) de réaffectation	-72	-72				
HE	i	73	14	10	11	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques, les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries (Plan infrastructures 2014-2019 et 2019-2024) - ex PRG 13.02	61 000	30 600	0	0	61 000	30 600
HE	i	73	15	11	11	Dont arrêté(s) de réaffectation	-14 000	-3 400				
HE	i	73	16	10	11	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0	0	0	0	0
HE	i	73	17	10	11	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries - ex PRG 13.02	49 990	49 938	0	-350	49 990	49 588
HE	i	73	17	10	11	Dont arrêté(s) de réaffectation	+50 025	+49 973				
HE	i	73	17	10	11	Dont arrêté(s) de transfert	-35	-35				
HE	i	73	18	10	11	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes - ex PRG 13.02	18 000	5 000	0	0	18 000	5 000
HE	i	73	18	10	11	Dont arrêté(s) de réaffectation	+18 000	+5 000				
HE	i	73	18	10	11	Rénovations et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques - ex PRG 13.02	0	0	0	0	0	0
HE	i	73	19	20	11	Rénovation et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et barrages	2 764	2 764	0	0	2 764	2 764
HE	i	73	20	10	11	Dont arrêté(s) de réaffectation	-36	-36				
HE	i	73	21	20	11	(Nouveau) Financement complémentaire du Plan infrastructures	0	0	16 170	16 170	16 170	16 170
HE	i	73	21	20	11	Rénovation, réhabilitation et reconditionnement des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances y compris les bâtiments techniques	8 490	8 490	0	0	8 490	8 490
HE	i	73	25	20	11	Dont arrêté(s) de réaffectation	-110	-110				
HE	i	73	25	20	11	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	40	125	0	0	40	125
HE	i	73	26	10	11	Aménagement d'infrastructures favorisant les transports en commun sur les N5 et N53 à Charleroi, y compris le réaménagement de la gare multimodale de Charleroi - ex PRG 13.02	0	52	0	0	0	52
HE	i	73	26	10	11	Dont arrêté(s) de réaffectation	0	+52				
CR	i	74	01	22	11	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des voies hydrauliques	0	120	0	0	0	120
CR	i	74	02	22	11	Dont arrêté(s) de transfert	0	+120				
CR	i	74	02	22	11	Achat de biens meubles durables destinés à l'exploitation et à l'entretien des réseaux routier autoroutier et des voies hydrauliques en ce compris les véhicules spécifiques - ex PRG 13.02	100	1 844	0	0	100	1 844
CR	i	74	08	22	11	Dont arrêté(s) de transfert	0	+1 744				
CR	i	74	08	22	11	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des réseaux routier, autoroutier et des voies hydrauliques (dont acquisitions en matière informatique) - ex PRG 13.02	0	1 389	0	0	0	1 389
CR	i	74	08	22	11	Dont arrêté(s) de transfert	0	+1 389				
<b>Totaux pour le Titre II</b>							254 873	228 162	16 170	22 356	271 043	250 518
<b>Totaux pour le programme 14.11</b>							464 847	423 521	17 452	23 838	482 299	447 359
<i>Dont programme d'investissement</i>							191 758	145 085	—	-350	191 758	144 735
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	—	—	—	—
<b>Programme 14.50.</b>												
<b>Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière</b>												
DB	i	01	01	00	50	Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière						
DB	i	01	01	00	50	Solde au 1er janvier	9 169	14 310	5 859	3 922	15 028	18 232
DB	i	01	01	00	50	Recettes de l'année en cours	5 100	5 100	0	0	5 100	5 100
DB	i	01	01	00	50	Disponibles pour l'année	14 269	19 410	5 859	3 922	20 128	23 332
DB	i	01	01	00	50	Dépenses à charge du Fonds	5 100	5 100	0	0	5 100	5 100
DB	i	01	01	00	50	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	9 169	14 310	5 859	3 922	15 028	18 232
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>												
DB	i	11	01	00	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Salaire et charges sociales						
DB	i	12	01	11	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé						
DB	i	31	01	22	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Autres subventions d'exploitation - entreprises publiques						
DB	i	31	02	32	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Autres subventions d'exploitation - entreprises privées						
DB	i	33	01	00	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages						
DB	i	41	01	40	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux UAP						
DB	i	43	01	12	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Provinces - Contributions spécifiques						
DB	i	43	02	21	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions générales						
DB	i	43	03	22	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions spécifiques						
DB	i	43	04	26	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement						
DB	i	45	01	24	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus à la Communauté française						
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>												
DB	i	61	01	41	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts en capital - aides à l'investissement aux UAP						
DB	i	74	01	22	50	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Achats autre matériel (biens d'investissement)						
<b>Totaux pour le programme 14.50</b>							5 100	5 100	—	—	5 100	5 100
<i>Dont programme d'investissement</i>							5 100	5 100	—	—	5 100	5 100
<i>Dont fonds budgétaires</i>							5 100	5 100	—	—	5 100	5 100
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							9 169	14 310	5 859	3 922	15 028	18 232
<b>Programme 14.51.</b>												
<b>Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial</b>												
HE	i	01	01	00	51	Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial						



PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	11	01	00	54	Fonds budgétaire des études techniques - Salaire et charges sociales						
HE	12	01	11	54	Fonds budgétaire des études techniques - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé						
HE	12	02	21	54	Fonds budgétaire des études techniques - Frais généraux de fonctionnement - secteur public						
HE	14	01	10	54	Fonds budgétaire des études techniques - Entretien VH et routes - secteur privé						
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
HE	74	01	22	54	Fonds budgétaire des études techniques - Achats autre matériel						
<b>Totaux pour le programme 14.54.</b>						1 163	1 163	-400	-400	763	763
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						1 163	1 163	-400	-400	763	763
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						8 527	10 401	326	441	8 853	10 842
<b>Programme 14.55.</b>											
<b>Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique</b>											
CR	01	01	00	55	Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique						
<i>Solde au 1er janvier</i>						0	0	0	0	0	0
<i>Recettes de l'année en cours</i>						800	800	0	0	800	800
<i>Disponible pour l'année</i>						800	800	0	0	800	800
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>						800	800	0	0	800	800
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>						0	0	0	0	0	0
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
CR	31	01	22	55	Fonds budgétaire pour la promotion et le développement de l'activité hippique - Autres subventions exploitation - entreprises publiques						
<b>Totaux pour le programme 14.55.</b>						800	800	—	—	800	800
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						800	800	—	—	800	800
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
<b>Totaux pour la division organique 14.</b>						1 307 788	1 277 733	92 302	67 619	1 400 090	1 345 352
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						293 628	248 606	11 271	10 897	304 899	259 503
<i>Dont fonds budgétaires</i>						17 432	17 432	13 217	15 723	30 649	33 155
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						88 701	119 440	-18 356	-22 947	70 345	96 493
<b>Division organique 15</b>											
<b>Agriculture, ressources naturelles et environnement</b>											
<b>Programme 15.01.</b>											
<b>Fonctionnel</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	12	01	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (agriculture)	5	5	0	0	5	5
TE	12	02	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	5	5	0	0	5	5
TE	12	03	11	01	(Modifié) Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives, ...) - Nature, Ruralité et environnement	152	152	0	0	152	152
WB	12	04	11	01	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives, ...) - Agriculture et ruralité	3 356	6 735	0	0	3 356	6 735
<i>Dont arrêtés(s) de transfert</i>						+2 300	+5 700				
<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>						0	-21				
WB	12	05	11	01	Frais courants relatifs à la mise en œuvre et au maintien de niveaux de services informatiques pour l'Oranisme payeur de Wallonie	4 550	1 300	0	0	4 550	1 300
<i>Dont arrêtés(s) de transfert</i>						+4 500	+1 250				
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						8 068	8 197	—	—	8 068	8 197
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
CR	74	01	10	01	Achat de biens meubles durables	0	20	0	0	0	20
<i>Dont arrêtés(s) de transfert</i>						0	+20				
TE	74	02	22	01	(Modifié) Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Nature, Ruralité et environnement	1 140	1 140	0	0	1 140	1 140
WB	74	03	22	01	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Agriculture et ruralité)	0	21	0	0	0	21
<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>						0	+21				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
WB	74	05	22	01	Frais d'investissement relatifs à la mise en œuvre et au maintien de niveaux de services informatiques pour l'Organisation wallonne de Wallonie	0	82	0	0	0	82
					Dont arrêté(s) de transfert	-100	-18				
					Totaux pour le Titre II	1 140	1 263	—	—	1 140	1 263
					<b>Totaux pour le programme 15.01.</b>	9 208	9 460	—	—	9 208	9 460
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 15.02.</b>						
					<b>Coordination des politiques agricole et environnementale</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
WB	12	01	11	02	Achat de biens et services non durables, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion (agriculture)	1 592	655	0	0	1 592	655
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1 170	+233				
TE	12	02	11	02	(Modifié) Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement - Nature, Ruralité et environnement	825	775	0	0	825	775
					Dont arrêté(s) de réallocation	+260	+260				
TE	12	03	11	02	Achat de biens et services non durables, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-290	-290				
TE	12	04	11	02	Cofinancement PDR - Assistance technique	78	130	0	0	78	130
WB	12	05	11	02	Cofinancement PDR - Assistance technique	390	559	0	0	390	559
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1 230	-233				
					Dont arrêté(s) de transfert	0	-91				
TE	12	06	11	02	(Modifié) Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement, frais de communication et de télécommunication - DFA (Nature, Ruralité et Environnement)	725	725	415	415	1 140	1 140
					Dont arrêté(s) de transfert	+60	+60				
WB	12	08	11	02	Etudes et contrats de services pluriannuels	110	69	0	0	110	69
					Dont arrêté(s) de réallocation	+60	0				
WB	12	09	11	02	Etudes et contrats de services pluriannuels - Cofinancement Européen FEAMP	65	110	0	0	65	110
					Dont arrêté(s) de transfert	+50	0				
WB	12	12	11	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement, communication - DFA (Agriculture)	510	510	0	0	510	510
					Dont arrêté(s) de transfert	+100	0				
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+100				
CR	12	13	11	02	Frais de véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, assurances, frais d'entretien de bâtiments - DFA (Agriculture et ruralité)	0	283	0	0	0	283
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+283				
TE	12	15	11	02	(Modifié) Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (ruralité)	0	1	0	0	0	1
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+1				
TE	12	16	11	02	Démarche qualité, certifications, simplification administrative, QES (qualité, environnement, sécurité) et autres dépenses assimilées	100	100	0	0	100	100
TE	12	17	11	02	Conventions d'études et de contrats de service - cofinancement européen 2014-2020 (environnement)	0	0	0	0	0	0
CR	12	26	11	02	Frais des véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, assurances, frais d'entretien des bâtiments	0	30	0	0	0	30
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+30				
TE	12	28	11	02	Etudes dans le domaine "Environnement - Santé"	100	100	0	0	100	100
TE	12	29	11	02	Relations publiques, documentation, participation à des formations, séminaires et colloques, frais de réunion, communication, publications, frais de consultance, dépenses relatives aux groupes d'experts et frais de fonctionnement de la Cellule permanente Environnement-Santé	255	221	0	0	255	221
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-34				
WB	21	01	60	02	Autres charges d'intérêt	15	15	0	0	15	15
					Dont arrêté(s) de transfert	+15	+15				
TE	31	01	32	02	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques - Cofinancement européen 2014-2020	221	67	0	0	221	67
					Dont arrêté(s) de transfert	+221	+67				
WB	33	01	00	02	Subventions à des organismes privés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	38	42	0	0	38	42
					Dont arrêté(s) de transfert	+33	+35				
TE	33	02	00	02	(Modifié) Subventions au secteur autre que public (ASBL) en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité - ex PRG 15.03	1 031	1 128	0	0	1 031	1 128
					Dont arrêté(s) de réallocation	-353	-772				
TE	33	03	00	02	Subventions aux associations en application d'une convention-cadre (Environnement, Nature et Ruralité) - ex PRG 15.03	2 815	2 937	0	0	2 815	2 937
					Dont arrêté(s) de réallocation	+104	+226				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>1 = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TE	33	04	00	02	Subventions au secteur autre que public (ASBL) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement en ce compris les subventions aux CRIE - ex PRG 15.03	3 807	4 000	0	0	3 807	4 000
					Dont arrêt(s) de réallocation	+253	+446				
TE	33	05	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen 2014-2020	570	918	0	0	570	918
					Dont arrêt(s) de transfert	+570	+918				
WB	33	06	00	02	Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen - agriculture	257	243	0	0	257	243
					Dont arrêt(s) de transfert	+257	+243				
TE	33	07	00	02	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Secteur privé	124	124	0	0	124	124
TE	33	08	00	02	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)	0	50	0	0	0	50
TE	33	09	00	02	Cofinancement PDR - MESURE Leader	346	1 563	0	0	346	1 563
					Dont arrêt(s) de réallocation	-7	0				
WB	34	01	41	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture	66	66	0	0	66	66
					Dont arrêt(s) de transfert	+61	+61				
TE	34	02	41	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements arrêts condamnant la Région en matière d'environnement, nature et ruralité	26	26	0	0	26	26
TE	35	01	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales	40	20	0	0	40	20
TE	35	02	40	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	107	107	0	0	107	107
WB	35	03	40	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Agriculture)	5	5	0	0	5	5
TE	35	04	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec WBI	30	15	0	0	30	15
TE	35	05	40	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Nature et ruralité)	173	173	0	0	173	173
TE	40	05	00	02	Subventions au secteur public dans le cadre de dossiers internationaux	0	0	0	0	0	0
TE	41	01	40	02	Subventions au secteur public (UAP) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement - ex PRG 15.03	57	57	0	0	57	57
					Dont arrêt(s) de réallocation	-43	-43				
TE	41	02	40	02	Transfert au Forem pour le financement du programme de transition professionnelle (P.T.P.)	387	387	0	0	387	387
TE	41	03	40	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - Cofinancement européen 2014-2020	1 057	1 167	0	0	1 057	1 167
					Dont arrêt(s) de transfert	+1 057	+1 167				
WB	41	05	40	02	Subventions et indemnités en matière de politique agricole	0	0	0	0	0	0
TE	41	06	40	02	Dotation au FOREM dans le cadre des projets PTP-Environnement	75	75	0	0	75	75
TE	41	07	40	02	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - UAP	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
WB	43	01	22	02	Subventions à des organismes publics dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	31	47	0	0	31	47
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+9				
TE	43	02	32	02	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Secteur public	0	10	0	0	0	10
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+10				
TE	43	03	00	02	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés (communes) en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité - ex PRG 15.03	20	20	0	0	20	20
TE	43	04	22	02	Subventions pluriannuelles aux pouvoirs publics (communes) pour les actions en faveur de l'environnement - ex PRG 15.03	81	115	0	0	81	115
					Dont arrêt(s) de réallocation	-34	0				
TE	43	05	40	02	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement et de la nature	43	43	0	0	43	43
					Dont arrêt(s) de réallocation	+43	+43				
WB	45	01	24	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen - agriculture	164	245	0	0	164	245
					Dont arrêt(s) de transfert	+164	+245				
TE	45	02	24	02	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Universités	46	70	0	0	46	70
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+24				
TE	45	04	24	02	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur de l'environnement - ex PRG 15.03	55	125	0	0	55	125
					Dont arrêt(s) de réallocation	-70	0				
TE	45	05	24	02	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés (Communauté française) en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité - ex PRG 15.03	215	215	0	0	215	215
					Dont arrêt(s) de réallocation	+165	+165				
					Totaux pour le Titre I.	17 652	19 343	415	415	18 067	19 758
					Titre II - Dépenses de capital						
WB	52	01	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen agriculture	0	0	0	0	0	0
TE	52	02	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	0	0	0	0	0

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
WB	52	04	20	02	Subventions au secteur autre que public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	98	45	0	0	98	45
					Dont arrêt(s) de transfert	+98	+45				
TE	52	06	10	02	Subventions en investissement aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)	0	14	0	0	0	14
TE	52	07	20	02	Cofinancement PDR - MESURE Leader	7	15	0	0	7	15
					Dont arrêt(s) de réallocation	-7	0				
TE	61	01	21	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	0	0	0	0	0
TE	61	02	41	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen 2014-2020 (environnement)	0	9 650	0	0	0	9 650
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+9 650				
WB	63	01	21	02	Subventions au secteur public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	2	0	0	0	2
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+2				
TE	63	02	21	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen 2014-2020	38	158	0	0	38	158
					Dont arrêt(s) de transfert	+38	+158				
TE	63	03	53	02	Subventions aux intercommunales en matière d'investissement (Environnement) - Cofinancement européen 2014-2020	0	291	0	0	0	291
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+291				
TE	63	04	21	02	Subvention au secteur public (communes) pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité - ex PRG 15.03	200	200	0	0	200	200
					Dont arrêt(s) de réallocation	-65	-65				
WB	63	05	21	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen - agriculture	0	0	0	0	0	0
TE	65	01	24	02	Subvention aux organismes dépendant de la Communauté française pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité - ex PRG 15.03	23	23	0	0	23	23
TE	65	02	24	02	Subventions au secteur public (Communauté française) pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité - ex PRG 15.03	348	348	0	0	348	348
TE	72	01	00	02	(Modifié) Aménagement ou construction de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE) et des autres bâtiments spécifiques à l'environnement et à la nature - ex PRG 15.03	460	460	0	0	460	460
					Dont arrêt(s) de transfert	-110	0				
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	-110				
TE	72	02	00	02	(Modifié) Travaux d'aménagement ou de construction des maisons forestières	0	43	400	274	400	317
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+43				
TE	72	03	00	02	(Modifié) Avances de fonds relatives aux Constructions et travaux d'aménagement des maisons forestières	45	45	0	0	45	45
WB	73	01	20	02	Etudes et Travaux réalisés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	0	0	0	0
CR	74	01	10	02	Achats de véhicules - SEP (Environnement)	0	162	0	0	0	162
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+162				
TE	74	02	22	02	(Modifié) Achats de biens meubles durables et marchés de travaux - cofinancement européen (nature et ruralité)	0	0	0	0	0	0
CR	74	03	22	02	Achats de biens meubles durables spécifiques au DPEAI	0	1	0	0	0	1
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+1				
CR	74	04	10	02	Achats de matériel de transport - SEP (Agriculture et ruralité)	0	160	0	0	0	160
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+160				
WB	74	05	22	02	Achats de biens meubles durables et marchés de travaux - cofinancement européen (agriculture)	0	0	0	0	0	0
TE	74	06	22	02	Frais d'équipement de la Cellule permanente Environnement-Santé	0	0	0	0	0	0
TE	74	07	30	02	Frais enregistrés lors de l'achat et de la vente de terrains et bâtiments spécifiques au SPW ARNE	0	0	0	0	0	0
TE	74	08	22	02	Dépenses informatiques d'investissement dans le cadre de projets spécifiques de la cellule interrégionale de l'environnement (CELINE)	30	30	0	0	30	30
					Dont arrêt(s) de réallocation	+30	+30				
					Totaux pour le Titre II	1 249	11 647	400	274	1 649	11 921
					Totaux pour le programme 15.02	18 901	30 990	815	689	19 716	31 679
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 15.03.</b>						
					<b>Développement et Etude du milieu</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
WB	12	03	11	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, y compris les frais de fonctionnement des dispositifs expérimentaux - DEMNA (agriculture)	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêt(s) de transfert	-29	-29				
WB	12	04	11	03	Etudes et contrats de services spécifiques au programme du DEMNA (agriculture)	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêt(s) de transfert	-38	-55				
WB	12	05	11	03	Contrats de services pluriannuels ou conventions passés avec des tiers pour le contrôle et la certification des produits animaux et végétaux	363	350	0	0	363	350
					Dont arrêt(s) de réallocation	+13	0				
TE	12	07	11	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, y compris les frais de fonctionnement des dispositifs expérimentaux (nature)	294	294	0	0	294	294
TE	12	12	11	03	Etudes et contrats de services spécifiques au programme du DEMNA	880	880	0	0	880	880
TE	12	26	11	03	Etudes et frais en matière d'état de l'environnement	325	338	0	0	325	338
					Dont arrêt(s) de réallocation	-13	0				
WB	31	03	32	03	Subventions aux centres de référence et d'expérimentation	22	22	0	0	22	22
WB	31	04	32	03	(Nouveau) Indemnisation secteur de la pomme de terre	0	0	10 450	10 450	10 450	10 450
TE	33	01	00	03	Subventions et indemnités aux ASBL en matière de recherche d'Etude du Milieu naturel	10	10	0	0	10	10
TE	33	04	00	03	Subventions en matière de valorisation des ressources du sous-sol	24	24	0	0	24	24
					Dont arrêt(s) de réallocation	-18	-18				
WB	33	05	00	03	Subvention destinée à couvrir les charges de personnel et de fonctionnement de la Fédération des Services de remplacement de Wallonie asbl	950	950	0	0	950	950
WB	33	07	00	03	Subvention à des associations pour l'organisation de formations agricoles	250	500	0	0	250	500
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+250				
WB	33	08	00	03	Subvention à des associations pour l'organisation de formations agricoles - Cofinancement PDR 2014-2020	0	77	0	0	0	77
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+77				
WB	33	09	00	03	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de foires et événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	1 003	1 003	0	0	1 003	1 003
					Dont arrêt(s) de réallocation	+100	+100				
TE	33	10	00	03	Subventions à l'asbl "Pierres et marbres de Wallonie" en matière de promotion des roches ornementales	368	369	0	0	368	369
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+74				
WB	33	11	00	03	Subvention accordée à l'association VALBIOM pour l'exécution du programme FARR-WAL	440	384	0	0	440	384
					Dont arrêt(s) de transfert	+80	+24				
WB	33	12	00	03	Subventions et indemnités spécifiques	1 000	1 026	0	0	1 000	1 026
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+26				
WB	33	13	00	03	Subventions aux organismes s'occupant de précarité en agriculture	835	835	0	0	835	835
WB	33	14	00	03	Subventions et primes octroyées pour l'amélioration de la qualité des animaux et produits animaux	2 241	2 523	0	0	2 241	2 523

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec							
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
				Dont arrêté(s) de réallocation	- 282	0				
WB	33	15	00	03 Subventions encourageant la participation des agriculteurs aux systèmes de qualité applicables aux produits agricoles	40	40	0	0	40	40
WB	33	18	00	03 Subvention à REQUASUD (A.S.B.L. REQUASUD) dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	90	90	0	0	90	90

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>1 = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
WB	33	23	00	03	Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion	7 741	7 221	0	0	7 741	7 221
					Dont arrêtés(s) de réallocation	- 150	- 135				
					Dont arrêtés(s) de transfert	+399	+341				
WB	33	24	00	03	Subvention à l'ASBL Comité du lait – Mesures d'accompagnement – Prélèvement kilométrique	1 140	1 140	- 500	- 500	640	640
WB	41	02	40	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	21 122	21 122	- 131	- 131	20 991	20 991
WB	41	03	00	03	Subventions au secteur public en matière agricole et agro alimentaire	986	830	0	0	986	830
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+556	0				
WB	41	04	40	03	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	5 349	5 349	- 33	- 33	5 316	5 316
TE	41	06	40	03	Missions attribuées à l'ISSEP	18 058	18 082	0	0	18 058	18 082
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 522	+1 546				
WB	41	07	40	03	Subvention en faveur de recherches scientifiques et techniques	2 721	1 421	0	0	2 721	1 421
					Dont arrêtés(s) de transfert	-100	0				
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-379	-1 779				
TE	41	08	40	03	Subvention complémentaire de fonctionnement à l'ISSEP	0	279	0	0	0	279
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-661	-378				
TE	41	40	40	03	Subventions octroyées par le DEMNA à un OAP	0	0	0	0	0	0
TE	43	01	22	03	Subventions aux communes en matière d'étude du milieu naturel	0	0	0	0	0	0
WB	43	02	40	03	Subventions aux parcs naturels	150	135	0	0	150	135
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+150	+135				
WB	45	01	24	03	Subvention à Gembloux ABT ULG dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	108	108	0	0	108	108
WB	45	02	24	03	Subvention à l'UCL dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	167	167	0	0	167	167
WB	45	05	24	03	Subventions aux universités en matière d'étude du milieu agricole	0	125	0	0	0	125
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	-145				
TE	45	24	24	03	Subventions octroyées par le DEMNA aux universités	565	154	0	0	565	154
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						67 242	65 848	9 786	9 786	77 028	75 634
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
WB	51	01	12	03	Subventions et indemnités spécifiques	102	110	0	0	102	110
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-8	0				
WB	52	04	10	03	Subvention à l'ASBL Association des betteraviers wallons – Mesure d'accompagnement – Prélèvement kilométrique	590	591	- 500	- 500	90	91
WB	61	02	41	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	212	212	0	0	212	212

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TE	61	03	41	03	Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel	1 364	1 365	0	0	1 364	1 365
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 830	- 829				
WB	61	04	41	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1 321	1 321	- 8	- 8	1 313	1 313
WB	61	05	41	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) dans le cadre du Plan wallon d'investissements	0	0	0	0	0	0
CR	74	01	22	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEMNA	0	0	0	0	0	0
CR	74	05	22	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD	0	0	0	0	0	0
					Totaux pour le Titre II	3 589	3 599	-508	-508	3 081	3 091
					<b>Totaux pour le programme 15.03.</b>	70 831	69 447	9 278	9 278	80 109	78 725
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 15.04.</b>											
<b>Aides à l'Agriculture</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	12	03	11	04	Achats de biens et de services non durables spécifiques au programme (dont études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, ...) et au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	834	849	0	0	834	849
					Dont arrêté(s) de transfert	-238	-238				
					Dont arrêté(s) de réallocation	-93	-93				
WB	12	04	11	04	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	343	252	0	0	343	252
					Dont arrêté(s) de transfert	-5 500	-5 232				
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-16				
WB	12	05	11	04	Achats de biens et services en matière de contrôle qualité non durables dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	310	210	0	0	310	210
WB	21	01	00	04	Intérêts relatifs à la mobilisation des moyens financiers destinés à l'organisme payeur en application des Règlements européens	0	0	0	0	0	0
WB	31	01	12	04	Aides aux investissements agricoles pour les rédactions et suivi de plan	0	200	0	0	0	200
WB	31	02	32	04	Aide régionale aux éleveurs pour la transformation ou la commercialisation de produits issus de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers	0	0	0	0	0	0
WB	31	06	32	04	Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage	654	654	0	0	654	654
					Dont arrêté(s) de transfert	-26	-26				
WB	31	07	00	04	Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020	12 000	8 500	0	0	12 000	8 500
					Dont arrêté(s) de transfert	0	-1 500				
WB	31	09	00	04	Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020	12 000	11 500	0	0	12 000	11 500
					Dont arrêté(s) de transfert	0	-300				
WB	31	13	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020	11 082	6 830	6 365	4 500	17 447	11 330
					Dont arrêté(s) de transfert	-1 031	-48				
					Dont arrêté(s) de réallocation	-6 487	-5 622				
WB	31	14	12	04	Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et aides à la diversification - Cofinancement PDR 2014 - 2020	5 100	6 200	0	0	5 100	6 200
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+1 000				
WB	31	16	12	04	Aides à l'établissement de plans agri-environnementaux	160	160	0	0	160	160
WB	31	17	32	04	Aide exceptionnelle en faveur de l'agriculture	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1 000	-1 000				
WB	31	19	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	595	595	- 250	- 250	345	345
TE	31	21	12	04	Aides pour moyen de protection contre les espèces protégées (cofinancement FEAMP)	24	24	0	0	24	24
WB	31	23	32	04	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	0	22	0	0	0	22
WB	31	25	32	04	Indemnités en faveur des pisciculteurs pour dommages causés par des phénomènes climatiques défavorables	50	50	0	0	50	50
					Dont arrêté(s) de transfert	+50	+50				
WB	31	26	32	04	Aide exceptionnelle dans le cadre de la grippe aviaire	122	122	0	0	122	122
					Dont arrêté(s) de réallocation	+122	+122				
WB	33	03	00	04	Subventions au secteur autre que public dans le cadre du programme apicole wallon	23	8	0	0	23	8
TE	33	12	00	04	Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR 2014 - 2020	480	480	0	0	480	480
TE	34	01	00	04	Indemnités aux agriculteurs dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR 2014 - 2020	3 600	3 600	0	0	3 600	3 600
TE	34	02	41	04	Subventions aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	30	30	0	0	30	30
WB	41	01	40	04	Dotations au Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds wallon des calamités agricoles"	16 665	16 665	0	0	16 665	16 665
					Dont arrêté(s) de réallocation	+7 365	+7 365				
TE	43	04	01	04	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	75	75	0	0	75	75
WB	43	05	22	04	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Communes)	0	0	0	0	0	0
WB	43	06	12	04	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Provinces)	0	0	0	0	0	0
WB	43	07	59	04	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Régions communales autonomes)	0	7	0	0	0	7
WB	45	01	40	04	Dépenses résultant de l'exécution de décisions de non apurement et de non remboursement en matière de dépenses FEOGA Garantie, FEAGA et FEADER en matière de frais de stockage, et de non recouvrement de créances sur le compte de l'organisme payeur	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
WB	45	02	24	04	Intervention de la Région wallonne pour l'exécution du programme européen à destination des écoles	150	285	0	0	150	285
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	- 365				
					Dont arrêté(s) de transfert	-500	0				
					Totaux pour le Titre I	65 797	58 818	6 115	4 250	71 912	63 068
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
WB	51	04	12	04	Aides aux zones défavorisées et soumises à des contraintes agri-environnementales - Cofinancement PDR	5 800	5 800	—	—	5 800	5 800
					Dont arrêté(s) de transfert	-200	-200				
WB	51	05	22	04	Exécution de la garantie en principal, intérêts et charges accessoires en matière d'emprunts en agriculture	250	250	0	0	250	250
WB	51	06	12	04	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	0	1 005	0	0	0	1 005
WB	51	07	12	04	Aide régionale aux agriculteurs pour la transformation ou la commercialisation de produits issus de leur exploitation	0	0	0	0	0	0
WB	53	01	10	04	Aides à l'investissement aux agriculteurs (pers. physique)	100	100	0	0	100	100
					Dont arrêté(s) de transfert	+100	+100				
WB	63	02	22	04	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert	-300	-300				
WB	63	03	42	04	Subventions aux halls relais agricoles	0	1 000	0	0	0	1 000
WB	63	04	21	04	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	345	345	- 250	- 250	95	95
WB	63	05	21	04	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Communes)	0	132	0	0	0	132
WB	63	06	11	04	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissement (Provinces)	0	63	0	0	0	63

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
<b>WB</b>	63	07	59	04	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'investissement (Régies communales autonomes)	0	57	0	0	0	57

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
WB	74	01	22	04	Depenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	143	159	0	0	143	159
					Dont arrêt(s) de réallocation	+93	+109				
					Totaux pour le Titre II	6 638	8 911	-250	-250	6 388	8 661
					<b>Totaux pour le programme 15.04.</b>	72 435	67 729	5 865	4 000	78 300	71 729
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 15.05.</b>						
					<b>Bien-être animal</b>						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TE	12	01	11	05	Études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement relatifs aux activités de contrôles du bien-être animal	437	406	-2	-2	435	404
TE	33	03	00	05	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	152	152	-1	-1	151	151
TE	43	01	22	05	Subventions au secteur public en matière de bien-être des animaux	101	101	0	0	101	101
TE	43	05	22	05	Subventions au secteur public en matière de protection et de bien-être des animaux	304	306	-3	-3	301	303
TE	45	04	24	05	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur du bien-être animal	101	101	0	0	101	101
					Totaux pour le Titre I	1 095	1 066	-6	-6	1 089	1 060
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
TE	52	01	10	05	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	101	101	0	0	101	101
					Totaux pour le Titre II	101	101	0	0	101	101
					<b>Totaux pour le programme 15.05.</b>	1 196	1 167	-6	-6	1 190	1 161
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<b>Programme 15.11.</b>						
				<b>Nature, Forêt, Chasse-pêche</b>						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
TE	01	01	00	11 Actions en faveur de la biodiversité (dont haies et aires protégées)	807	1 831	0	0	807	1 831
				Dont arrêté(s) de réallocation	-2 433	-1 409				
				Dont arrêté(s) de transfert	-60	-60				
TE	01	07	00	11 Dépenses de toute nature dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	0	400	0	0	0	400
				Dont arrêté(s) de réallocation	-8 700	-8 300				
TE	12	01	11	11 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions dans le cadre du Life intégré	45	45	0	0	45	45
				Dont arrêté(s) de réallocation	-5	-5				
TE	12	02	11	11 Etudes, relations publiques, assurances spécifiques, honoraires avocats, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais relatifs aux radios ASTRID ainsi que diverses fournitures et assurances liées aux activités de l'UAB	733	671	0	0	733	671
				Dont arrêté(s) de réallocation	-208	-270				
TE	12	03	11	11 Etudes et contrats de service pluriannuels	835	722	0	0	835	722
				Dont arrêté(s) de réallocation	+173	+60				
WB	12	04	11	11 Etudes, relations publiques, assurances spécifiques, honoraires avocats, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, organisation examen de chasse, ... ainsi que le précompte mobilier sur les locations de chasse (Chasse et pêche)	533	360	0	0	533	360
				Dont arrêté(s) de réallocation	-40	-40				
TE	12	05	11	11 Entretien et amélioration des forêts domaniales, des réserves naturelles domaniales, des piscicultures et frayères, frais de fonctionnement du comptoir wallon des matériels forestiers de reproduction	710	630	0	0	710	630
				Dont arrêté(s) de réallocation	+80	-60				
WB	12	06	11	11 Avances de fonds aux comptes extraordinaires dans le cadre du fonctionnement du Service de la Pêche	190	190	0	0	190	190
				Dont arrêté(s) de réallocation	+40	+40				
TE	12	07	11	11 Etudes et conventions d'étude, frais de réunions, information, éducation dans le cadre de Natura 2000	355	260	0	0	355	260
				Dont arrêté(s) de réallocation	+310	+200				
TE	12	08	11	11 Entretien et amélioration des sites Natura 2000 dans les réserves naturelles et les forêts domaniales	135	135	0	0	135	135

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TE	12	09	11	11	Avances de fonds aux comptables extraordinaires des services extérieurs de la DNF	968	968	0	0	968	968
					Dont arrêté(s) de réallocation	+90	+90				
TE	12	10	11	11	Avances de fonds aux comptables extraordinaires dans le cadre du fonctionnement du Comptoir forestier et du Service de la Pêche	50	50	0	0	50	50
TE	12	11	11	11	Etudes, marchés publics de services et de travaux, achats de fournitures diverses dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	1 900	1 900	0	0	1 900	1 900
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1 900	+1 900				
WB	12	12	11	11	Entretien et amélioration en matière de chasse et pêche	70	77	0	0	70	77
TE	12	13	11	11	Travaux d'entretien et avances de fonds aux trésoriers décentralisés dans le cadre de l'entretien des espaces verts publics domaniaux	507	473	0	0	507	473
					Dont arrêté(s) de réallocation	+60	0				
TE	12	14	11	11	Achats de biens et services non durables spécifiques aux espaces verts, en ce compris documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, assurances spécifiques, ainsi que les études et contrats de services pluriannuels	177	265	0	0	177	265
					Dont arrêté(s) de réallocation	+112	+200				
TE	12	15	50	11	Précompte immobilier relatif aux bois et forêts	450	450	0	0	450	450
					Dont arrêté(s) de réallocation	+450	+450				
TE	12	16	21	11	Frais généraux de fonctionnement vers le secteur public	145	145	0	0	145	145
					Dont arrêté(s) de réallocation	+145	+145				
WB	12	17	50	11	(Nouveau) Précompte mobilier et immobilier sur les locations de chasse	0	0	0	0	0	0
TE	14	01	10	11	Achat de matériaux, entretiens et réparations en matière d'aménagement de terrains	50	50	0	0	50	50
					Dont arrêté(s) de réallocation	+50	+50				
TE	31	01	22	11	Autres subventions aux entreprises publiques en matière de nature et forêt	1	1	0	0	1	1
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1	+1				
TE	31	02	32	11	Intervention exceptionnelle en faveur du secteur forestier	850	850	0	0	850	850
					Dont arrêté(s) de réallocation	-150	-150				
TE	31	03	32	11	Subventions diverses aux secteurs autres que public dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	4 950	4 550	0	0	4 950	4 550
					Dont arrêté(s) de réallocation	+4 950	+4 550				
TE	33	01	00	11	Subvention au secteur autre que public en matières de ressources forestières, de conservation de la nature ainsi qu'en matière de chasse de pêche et de pisciculture	1 047	792	0	0	1 047	792
					Dont arrêté(s) de réallocation	+61	-194				
WB	33	02	00	11	Subvention au secteur autre que public en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	226	226	0	0	226	226
					Dont arrêté(s) de réallocation	-150	-150				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TE	33	04	00	11	Subventions aux Centres de Réhabilitation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage	150	120	0	0	150	120
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+62	+32				
TE	33	05	00	11	Subventions au secteur autre que public pour la recherche et la vulgarisation en matière de gestion durable (accords cadres 2020-2021)	185	180	0	0	185	180
TE	33	06	00	11	Contribution de la Région wallonne à la fondation Forêt de Soignes	15	15	0	0	15	15
TE	33	07	00	11	Subvention au secteur privé pour activités de formation	350	389	0	0	350	389
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-50	-11				
TE	33	08	00	11	Subvention en matière de dynamisation de la gestion forestière	0	0	0	0	0	0
TE	33	10	00	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	367	330	0	0	367	330
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+45	0				
TE	33	11	00	11	Subventions et indemnités au secteur autre que public	127	387	0	0	127	387
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-260	0				
TE	33	12	00	11	Subventions et indemnités aux secteurs autres que publics (ASBL) en matière d'espaces verts	541	291	0	0	541	291
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+411	+150				
TE	34	01	41	11	Indemnisation de dégâts des espèces protégées	60	200	0	0	60	200
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-140	0				
TE	34	02	42	11	Subventions en nature aux particuliers en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	122	122	0	0	122	122
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+122	+122				
TE	34	04	41	11	Subventions et indemnités aux particuliers dans le cadre d'entretien de haies, d'arbres d'alliement et de vergers	0	0	0	0	0	0
TE	41	01	40	11	Subventions pour l'Office Economique wallon du Bois	687	687	0	0	687	687
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+147					
TE	43	01	22	11	Subventions au secteur public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de pisciculture	820	508	0	0	820	508
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+552	+230				
TE	43	02	12	11	Subventions aux Provinces en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	1	1	0	0	1	1
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-1	+1				
TE	43	04	22	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	640	989	0	0	640	989
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-669	-320				
TE	43	05	22	11	Indemnisation des propriétaires forestiers dans le cadre de la PPA	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 000	+1 000				
TE	43	06	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	2 697	2 691	0	0	2 697	2 691
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-59	-65				
TE	43	07	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	0	0	0	0	0	0
TE	43	08	22	11	Subventions en matière de dynamisation de la gestion forestière	124	231	0	0	124	231
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-51	-51				
WB	43	09	22	11	Subventions au secteur public en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	0	45	0	0	0	45
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+45				
TE	43	10	22	11	Subventions au secteur public (communes) en matière de d'espaces verts	350	300	0	0	350	300
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+150	-23				
WB	45	01	24	11	Subvention à la Communauté française en matière de chasse, pêche et pisciculture	150	105	0	0	150	105
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+150	+105				
TE	45	02	40	11	Contribution au fonctionnement du Secrétariat national des espèces exotiques invasives	54	54	0	0	54	54
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-11	-11				
TE	45	03	24	11	Subventions octroyées aux universités en matière de ressources forestières, conservation de la nature, ainsi qu'en matière de pisciculture	163	223	0	0	163	223
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+163	+163				
TE	45	04	24	11	Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de gestion durable (accord cadre 2020-2021)	1 383	1 120	0	0	1 383	1 120
					Dont arrêtés(s) de transfert	+263	0				
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						25 720	26 029	—	—	25 720	26 029
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
TE	01	04	00	11	Acquisitions, travaux de restauration et d'entretien dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - PDR	0	215	0	0	0	215
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-442	-227				
TE	51	01	12	11	Subventions en investissement au secteur de l'aquaculture	0	0	0	0	0	0
TE	51	02	12	11	Subventions en investissement aux entreprises privées en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	359	250	0	0	359	250
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+359	+250				
WB	52	01	10	11	Subventions au secteur autre que public en vue du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	12	12	0	0	12	12
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-8	-8				
TE	52	02	10	11	Subventions au secteur autre que public en vue de l'acquisition ou de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts et de la pisciculture	94	94	0	0	94	94
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+79	+79				
TE	52	03	10	11	Subventions au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life - en matière de protection de la nature	0	50	0	0	0	50
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-50	-150				
TE	52	05	10	11	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de restaurations et de gestions, d'investissements dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	127	225	0	0	127	225
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+127	+225				
TE	53	01	10	11	Subventions aux particuliers en matière de ressources forestières, de nature (plantation haies, ...)	662	500	0	0	662	500
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+362	+200				
WB	53	02	10	11	Subvention aux particuliers en matière d'aménagement cynégétique	3	3	0	0	3	3
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+3	+3				
WB	53	03	10	11	Subventions aux particuliers en vue du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	5	5	0	0	5	5
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+5	+5				
TE	63	01	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers et de protection de la nature	0	10	0	0	0	10
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-10	0				
TE	63	02	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés (communes) en faveur de travaux d'aménagements et d'acquisition d'espaces verts publics	824	703	0	0	824	703
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+24	-127				
TE	63	05	21	11	Subventions aux pouvoirs organisateurs de parc naturel en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels	211	208	0	0	211	208
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-139	-142				
TE	71	01	10	11	Acquisition par la Région de forêts, de réserves naturelles, de frayères et de terrains pour l'aménagement d'espaces verts publics	470	385	0	0	470	385
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+270	0				
TE	71	03	12	11	Acquisition de la Région de sites Natura 2000	0	0	0	0	0	0
TE	71	04	12	11	Acquisition par la Région de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	400	450	0	0	400	450
TE	72	01	00	11	Aménagements et travaux dans les bâtiments spécifiques du DNF	110	110	0	0	110	110
					Dont arrêtés(s) de transfert	+110	0				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TE	73	01	40	11	Travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles ainsi qu'en matière de pisciculture et de frayères	0	+110	0	0	778	845
					Dont arrêtés(s) de réallocation	778	845	0	0		
TE	73	02	40	11	Travaux d'aménagement dans les forêts, réserves domaniales	-220	-155	0	0	68	223
					Dont arrêtés(s) de réallocation	68	223	0	0		
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-60	+75				
TE	73	03	40	11	Travaux d'aménagement dans les sites Natura 2000 domaniaux ainsi que dans la structure écologique principale en ce compris les interventions cofinancées dans le cadre du PDR	431	200	0	0	431	200
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+431	+200				
TE	73	04	40	11	Avances de fonds aux comptes extraordinaires des services extérieurs de la DNF relatives aux travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles, dans les chasses de la couronne, ainsi qu'en matière de pisciculture, de frayères et d'aménagements expérimentaux - ex PRG 15.12	388	388	0	0	388	388
TE	73	05	10	11	Marchés de travaux dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	750	750	0	0	750	750
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+750	+750				
TE	73	06	40	11	Travaux d'aménagement dans les espaces verts publics domaniaux	820	1 000	0	0	820	1 000
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+220	+400				
CR	74	06	22	11	Achat de biens meubles durables spécifiques aux ressources forestières, aux réserves naturelles domaniales, à la chasse, pêche, aux chasses de la couronne et au fonctionnement de l'UAB	0	326	0	0	0	326
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+326				
CR	74	07	22	11	Achats de biens meubles durables dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	0	80	0	0	0	80
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+80				
WB	81	01	00	11	Augmentation de capital de l'Office économique wallon du bois	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	0				
					<b>Totaux pour le Titre II</b>	<b>6 512</b>	<b>7 032</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>6 512</b>	<b>7 032</b>
					<b>Totaux pour le programme 15.11</b>	<b>32 232</b>	<b>33 061</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>32 232</b>	<b>33 061</b>
					<i>Dont programme d'investissement</i>	<i>470</i>	<i>385</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>470</i>	<i>385</i>
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
<b>Programme 15.12.</b>											
<b>Espace rural et naturel</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
TE	01	01	00	12	Dépenses de toute nature relatives à la représentation à la Grande Région	0	96	0	0	0	96
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+96				
TE	01	03	00	12	Dépenses relatives à la création d'espaces de co-working et de bureaux partagés en zones rurales	0	222	0	0	0	222
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-280				
WB	12	01	11	12	Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (agriculture) - ex PRG 15.03	100	100	0	0	100	100
TE	12	02	11	12	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, assurances spécifiques, précomptes...	679	605	0	0	679	605
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+119	-55				
TE	12	03	11	12	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme	1 628	2 284	0	0	1 628	2 284
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-50	0				
TE	12	09	11	12	Gestion des espèces exotiques envahissantes	406	406	0	0	406	406
TE	14	01	10	12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie	3 574	3 078	0	0	3 574	3 078
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+500	0				
TE	14	04	10	12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	19	46	0	0	19	46
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-27	0				
TE	33	01	00	12	Subvention au secteur autre que public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	234	523	0	0	234	523
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-280	0				
TE	33	02	00	12	Subventions en matière de développement durable de l'espace rural	76	78	0	0	76	78
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+76	+54				
TE	33	04	00	12	Subvention à la Fondation Rurale de Wallonie	3 630	3 630	0	0	3 630	3 630
TE	33	06	00	12	Subventions au secteur autre que public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques	0	0	0	0	0	0
TE	33	07	00	12	Subvention au secteur autre que public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	400	174	0	0	400	174
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+174				
TE	33	09	00	12	Subventions au GREOA pour ses actions en matière de développement rural	80	130	0	0	80	130
TE	33	10	00	12	Subventions à la WFG pour ses actions en matière de développement rural	76	76	0	0	76	76
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1	+1				
TE	41	03	40	12	Subventions au secteur public en matière de développement durable de l'espace rural	0	0	0	0	0	0
TE	43	01	00	12	Subventions au secteur public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	0	195	0	0	0	195
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-74	+100				
TE	43	02	00	12	Subventions au secteur public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	0	0	0	0	0
TE	43	03	30	12	Subventions au secteur public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	60	300	0	0	60	300
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+240				
TE	43	04	00	12	Subventions aux communes et aux provinces dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	0	10	0	0	0	10
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-10	0				
TE	43	05	22	12	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	1 268	1 186	0	0	1 268	1 186
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-235				
TE	45	01	24	12	Subventions au secteur public pour l'étude de l'espace rural par la cartographie de l'occupation des sols et par la télédétection spatiale des états de surface	250	152	0	0	250	152
TE	45	02	24	12	Subvention à Gembloux ABT Ulg pour l'étude de l'espace rural par la révision de la carte numérique des sols de Wallonie	31	91	0	0	31	91
TE	45	03	24	12	Subvention à la cellule d'analyse et de prospective en matière de ruralité (CAPRU)	114	114	0	0	114	114
TE	45	04	24	12	Subvention à Gembloux ABT ULG pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (PROJET GISER)	50	105	0	0	50	105
TE	45	05	24	12	Subvention à l'UCL pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (Projet GISER)	50	105	0	0	50	105
					<b>Totaux pour le Titre I</b>	<b>12 725</b>	<b>13 706</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>12 725</b>	<b>13 706</b>
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
TE	52	02	10	12	Subventions au secteur autre que public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	0	43	0	0	0	43
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+43				
TE	52	03	10	12	Subventions au secteur autre que public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	158	0	0	0	158
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+158				
TE	i	63	01	21	Subventions au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	176	256	0	0	176	256
WB	i	63	04	21	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux d'amélioration de la voirie agricole et la création de réserves d'eau d'intérêt agricole et l'établissement de dispositifs destinés à la protections contre l'érosion des terres agricoles et à la lutte contre les inondations et coulées boueuses dues au ruissellement	1 715	2 015	0	0	1 715	2 015

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
TE	63	05	21	12	Subventions aux pouvoirs et organismes publics pour des opérations innovantes ou transcommunales d'amélioration du cadre de vie rural, de gestion du territoire rural ou de développement rural	0	650	0	0	0	650	
TE	i	63	06	21	12	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de développement rural	14 000	15 400	0	0	14 000	15 400
TE		63	08	21	12	Subventions en matière de services de base à la population et d'aides à la création d'ateliers ruraux en matière de développement rural - Cofinancement européen - PDR	0	2 238	0	0	0	2 238
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-90					
TE		63	09	21	12	Subventions aux pouvoirs publics pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	1 524	140	0	0	1 524	140
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-76	-110					
TE		63	10	21	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part subsidiable	800	1 000	0	0	800	1 000
TE		71	02	12	12	(Modifié) Acquisition de terrains par la Région dans le cadre de la gestion des cours d'eau non navigables	0	100	148	98	148	198
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+100					
TE	i	73	01	20	12	Travaux et études en matière de cours d'eau non navigables et de waterings, y compris la réhabilitation des sites dégradés situés dans le lit majeur des cours d'eau non navigables de première catégorie	1 549	2 123	0	0	1 549	2 123
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-669	-95					
TE		73	02	20	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part subsidiable	10	10	0	0	10	10
TE		73	03	20	12	Travaux et études en matière de cours d'eau et de waterings pour l'amélioration des habitats aquatiques	580	185	0	0	580	185
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+490	+95					
CR		74	06	00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	28	0	0	0	28
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+28					
TE		85	02	34	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part non subsidiable avances remboursables	825	825	0	0	825	825
<i>Totaux pour le Titre II</i>						21 179	25 171	148	98	21 327	25 269	
<b>Totaux pour le programme 15.12.</b>						33 904	38 877	148	98	34 052	38 975	
<i>Dont programme d'investissement</i>						17 440	19 794	—	—	17 440	19 794	
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—	
<b>Programme 15.13.</b>												
<b>Prévention et Protection : Air, Eau, Sol</b>												
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>												
TE		12	01	00	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DEE, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région	900	3 902	0	0	900	3 902
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+100	-529					
TE		12	02	11	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DPA, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	44	82	0	0	44	82
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+38					

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TE	12	03	11	13	Etudes et contrats de services pluriannuels spécifiques au programme du DEE	2 362	2 622	- 221	- 121	2 141	2 501
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-100	0				
TE	12	05	30	13	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme du DPA	76	77	0	0	76	77
TE	33	03	00	13	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	700	1 050	0	0	700	1 050
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+250				
WB	33	04	00	13	Aides pour la mesure 10 du programme agri-environnement	0	0	0	0	0	0
TE	33	05	00	13	Subventions à l'encadrement des méthodes agro-environnementales en application de la convention-cadre	1 660	1 660	0	0	1 660	1 660
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+160	+160				
WB	33	06	00	13	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses actions en matière agro-environnementale et la valorisation des matières organiques	300	300	0	0	300	300
TE	33	07	00	13	Subvention en matière de qualité de l'air (dont la prise en charge d'évaluation de la qualité de l'air)	577	590	0	0	577	590
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-160	-410				
					Dont arrêtés(s) de transfert	-263	0				
DI	35	02	40	13	Intervention dans le fonctionnement des commissions Escaut et Meuse ainsi que dans le Comité de coordination du district hydrographique du Rhin	190	190	0	0	190	190
HE	41	01	30	13	Dotation à l'AWAC pour participation au financement international des politiques climatiques Cop21	8 347	8 347	0	0	8 347	8 347
TE	41	02	30	13	Dotation de fonctionnement à l'Agence wallonne de l'Air et du Climat en matière d'Air	1 334	1 334	0	0	1 334	1 334
HE	41	03	30	13	Dotation de fonctionnement à l'AWAC - climat	2 357	2 357	0	0	2 357	2 357
TE	41	04	40	13	Subventions aux contrats de rivière	2 039	2 140	0	0	2 039	2 140
TE	41	05	40	13	(Modifié) Dotation au Comité de Contrôle de l'Eau	349	349	0	0	349	349
TE	41	06	40	13	Dotation à la SPAQuE	19 008	19 008	0	0	19 008	19 008
TE	45	01	24	13	Subventions et indemnités au secteur public en matière de gestion de l'espace rural	250	250	0	0	250	250
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						40 493	44 258	-221	-121	40 272	44 137
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
TE	52	01	10	13	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	10	10	0	0	10	10
TE	63	01	21	13	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection de l'environnement	10	10	0	0	10	10
TE	i	73	01	40	13	Dépenses d'investissement en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles	0	0	0	0	0

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TE	81	04	41	13	Intervention financière dans le capital de la SPGE	10 000	10 000	0	0	10 000	10 000
					<i>Totaux pour le Titre II</i>	10 020	10 020	—	—	10 020	10 020
					<b>Totaux pour le programme 15.13.</b>	50 513	54 278	-221	-121	50 292	54 157
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 15.14.</b>						
					<b>Police et contrôle</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
WB	12	01	11	14	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de PUAB, de la Direction des Contrôles	90	90	0	0	90	90
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-62	-62				
TE	12	02	11	14	Achat de biens et services non durables spécifiques au programme, analyses, relations publiques, documentation, participation à des séminaires, frais de réunions, y compris frais de fonctionnement des services SOS rotations	823	828	0	0	823	828
TE	12	03	11	14	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de la Direction des Contrôles	40	40	0	0	40	40
TE	43	01	22	14	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les agents constatateurs	143	143	0	0	143	143
					<i>Totaux pour le Titre I</i>	1 096	1 101	0	0	1 096	1 101
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
CR	74	06	22	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme (Environnement)	0	31	0	0	0	31
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	0	+31				
					<i>Totaux pour le Titre II</i>	0	31	0	0	0	31
					<b>Totaux pour le programme 15.14.</b>	1 096	1 132	—	—	1 096	1 132
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<b>Programme 15.15.</b>											
<b>Politique des déchets-ressources</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
TE	12	01	11	15	Etudes, fourniture de biens, de services et prestations intellectuelles y compris les études et actions de sensibilisation en matière de gestion des déchets	911	1 003	0	0	911	1 003
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	-220				
TE	12	02	11	15	Etudes, fourniture de biens, services et prestations intellectuelles, ainsi que relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions dans le cadre de la gestion des déchets	688	588	0	0	688	588
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	-100				
TE	12	03	11	15	Frais de fonctionnement du secrétariat permanent de la Commission interrégionale de l'amballage	300	300	0	0	300	300
TE	12	04	11	15	Valorisation des déchets ménagers et non ménagers	7 815	7 815	0	0	7 815	7 815
TE	12	05	11	15	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives...)- Transfert et élimination de déchets	328	328	0	0	328	328
TE	33	01	00	15	Mesures de soutien au secteur autre que public en matière de valorisation des déchets ménagers et non ménagers	480	730	0	0	480	730
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+250				
TE	33	03	00	15	Subventions au secteur autre que public en faveur de la prévention des déchets	0	0	0	0	0	0
TE	33	04	00	15	Mesures de soutien au secteur privé en matière de gestion des sols	20	20	0	0	20	20
TE	43	01	22	15	Mesures de soutien aux pouvoirs locaux en matière de valorisation des déchets ménagers	6 000	6 191	0	0	6 000	6 191
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	-309				
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>	<b>16 542</b>	<b>16 975</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 542</b>	<b>16 975</b>
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
TE	74	01	22	15	Frais d'investissement relatifs à la mise en œuvre de la gestion informatisée des déchets	50	429	0	0	50	429
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+379				
TE	81	01	42	15	Apports de capitaux et avances récupérables en matière de valorisation des déchets ménagers et non ménagers	0	0	0	0	0	0
TE	81	02	42	15	Prise de participation, octroi de prêts ou d'avances récupérables en matière de recyclage des déchets plastiques dans le cadre du Plan Wallon d'Investissements	0	4 500	0	0	0	4 500
					<b>Totaux pour le Titre II.</b>	<b>50</b>	<b>4 929</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>4 929</b>
					<b>Totaux pour le programme 15.15.</b>	<b>16 592</b>	<b>21 904</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>16 592</b>	<b>21 904</b>
					<i>Dont programme d'investissement</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
<b>Programme 15.50.</b>											
<b>Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret programme du 18 décembre 2003)</b>											
WB	01	01	00	50	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret-programme du 18 décembre 2003)						
					Solde au 1er janvier	2 169	2 741	- 6	- 44	2 163	2 697
					Recettes de l'année en cours	809	809	0	0	809	809
					Disponibles pour l'année	2 978	3 550	- 6	- 44	2 972	3 506
					Dépenses à charge du Fonds	809	809	0	0	809	809
					<b>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</b>	<b>2 169</b>	<b>2 741</b>	<b>- 6</b>	<b>- 44</b>	<b>2 163</b>	<b>2 697</b>
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	12	01	11	50	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé						
WB	12	02	21	50	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Frais généraux de fonctionnement - secteur public						
WB	41	01	40	50	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Transferts de revenus aux UAP						
WB	45	01	24	50	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Transferts de revenus à la Communauté française						
					<b>Totaux pour le programme 15.50.</b>	<b>809</b>	<b>809</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>809</b>	<b>809</b>
					<i>Dont programme d'investissement</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	<i>809</i>	<i>809</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>809</i>	<i>809</i>
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	<i>2 169</i>	<i>2 741</i>	<i>- 6</i>	<i>- 44</i>	<i>2 163</i>	<i>2 697</i>
<b>Programme 15.51.</b>											
<b>Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C</b>											
WB	01	01	00	51	Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C.						
					Solde au 1er janvier	999	1 001	250	541	1 249	1 542
					Recettes de l'année en cours	157	157	159	159	316	316
					Disponibles pour l'année	1 156	1 158	409	700	1 565	1 858
					Dépenses à charge du Fonds	157	157	159	159	316	316
					<b>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</b>	<b>999</b>	<b>1 001</b>	<b>250</b>	<b>541</b>	<b>1 249</b>	<b>1 542</b>
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	12	01	11	51	Fonds budgétaire en matière de SIGEC - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé						
WB	31	01	32	51	Fonds budgétaire en matière de SIGEC - Autres subventions d'exploitation - secteur public						
					<b>Totaux pour le programme 15.51.</b>	<b>157</b>	<b>157</b>	<b>159</b>	<b>159</b>	<b>316</b>	<b>316</b>
					<i>Dont programme d'investissement</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	<i>157</i>	<i>157</i>	<i>159</i>	<i>159</i>	<i>316</i>	<i>316</i>
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	<i>999</i>	<i>1 001</i>	<i>250</i>	<i>541</i>	<i>1 249</i>	<i>1 542</i>
<b>Programme 15.52.</b>											
<b>Fonds budgétaire : Fonds budgétaire du bien-être animal</b>											
TE	01	01	00	52	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire du bien-être animal						
					Solde au 1er janvier	731	803	- 74	- 41	657	762
					Recettes de l'année en cours	1 134	1 134	- 754	- 754	380	380
					Disponibles pour l'année	1 865	1 937	- 828	- 795	1 037	1 142
					Dépenses à charge du Fonds	1 134	1 134	- 754	- 754	380	380
					<b>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</b>	<b>731</b>	<b>803</b>	<b>- 74</b>	<b>- 41</b>	<b>657</b>	<b>762</b>
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
TE	12	01	11	52	Fonds budgétaire du bien être animal - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé						

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TE	33	01	00	52	Fonds budgétaire du bien être animal - transferts de revenus aux ASBL service des ménages						
TE	43	01	22	52	Fonds budgétaire du bien être animal - Transferts de revenus aux Communes - contributions spécifiques						
TE	45	01	24	52	Fonds budgétaire du bien être animal - Transferts de revenus à la Communauté française						
					<b>Totaux pour le programme 15.52.</b>	1 134	1 134	-754	-754	380	380
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	1 134	1 134	-754	-754	380	380
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	731	803	-74	-41	657	762
					<b>Programme 15.53.</b>						
					<b>Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie</b>						
WB	01	01	00	53	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie						
					<i>Solde au 1er janvier</i>	1 198	1 552	115	100	1 313	1 652
					<i>Recettes de l'année en cours</i>	1 400	1 400	0	0	1 400	1 400
					<i>Disponible pour l'année</i>	2 598	2 952	115	100	2 713	3 052
					<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1 300	1 300	0	0	1 300	1 300
					<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	1 298	1 652	115	100	1 413	1 752
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
WB	12	01	11	53	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Frais généraux de fonctionnement - secteur public						
WB	12	02	21	53	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé						
WB	33	01	00	53	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages						
WB	43	01	52	53	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Transferts de revenus aux CPAS						
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
WB	74	01	22	53	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Achats autre matériel (bien d'investissement)						
					<b>Totaux pour le programme 15.53.</b>	1 300	1 300	—	—	1 300	1 300
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	1 300	1 300	—	—	1 300	1 300
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	1 298	1 652	115	100	1 413	1 752
					<b>Programme 15.54.</b>						
					<b>Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité</b>						
TE	01	01	00	54	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité						
					<i>Solde au 1er janvier</i>	0	0	0	0	0	0
					<i>Recettes de l'année en cours</i>	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
					<i>Disponible pour l'année</i>	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
					<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
					<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	0	0	0	0	0	0
					<b>Totaux pour le programme 15.54.</b>	1 500	1 500	—	—	1 500	1 500
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	1 500	1 500	—	—	1 500	1 500
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 15.55.</b>						
					<b>Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)</b>						
TE	01	01	00	55	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)						
					<i>Solde au 1er janvier</i>	2 778	2 784	11	7	2 789	2 791
					<i>Recettes de l'année en cours</i>	170	170	0	0	170	170
					<i>Disponible pour l'année</i>	2 948	2 954	11	7	2 959	2 961
					<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	170	170	0	0	170	170
					<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	2 778	2 784	11	7	2 789	2 791
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
TE	12	01	11	55	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé						
TE	31	01	32	55	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" - Autres subventions d'exploitations - secteur privé						
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
TE	73	01	40	55	(Nouveau) Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "gruerie d'Arlon" - Travaux d'aménagement						
					<b>Totaux pour le programme 15.55.</b>	170	170	—	—	170	170
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	170	170	—	—	170	170
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	2 778	2 784	11	7	2 789	2 791
					<b>Programme 15.56.</b>						
					<b>Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)</b>						
TE	01	01	00	56	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)						
					<i>Solde au 1er janvier</i>	919	922	498	500	1 417	1 422
					<i>Recettes de l'année en cours</i>	79	79	0	0	79	79
					<i>Disponible pour l'année</i>	998	1 001	498	500	1 496	1 501
					<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	79	79	0	0	79	79
					<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	919	922	498	500	1 417	1 422
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
TE	12	01	11	56	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Frais généraux de fonctionnement - secteur public						
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
TE	73	01	40	56	(Nouveau) Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Travaux d'aménagement							
					Totaux pour le programme 15.56.	79	79	—	—	79	79	
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—	
					Dont fonds budgétaires	79	79	—	—	79	79	
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	919	922	498	500	1 417	1 422	
					<b>Programme 15.57.</b>	<b>Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr</b>						
TE	01	01	00	57	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr							
					Solde au 1er janvier	0	0	276	341	276	341	
					Recettes de l'année en cours	175	175	45	45	220	220	
					Disponible pour l'année	175	175	321	386	496	561	
					Dépenses à charge du Fonds	175	175	45	45	220	220	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	276	341	276	341	
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
TE	33	01	00	57	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr - Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages							
					Totaux pour le programme 15.57.	175	175	45	45	220	220	
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—	
					Dont fonds budgétaires	175	175	45	45	220	220	
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	276	341	276	341	
					<b>Programme 15.58.</b>	<b>Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole</b>						
TE	01	01	00	58	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole							
					Solde au 1er janvier	4 476	4 656	-165	-231	4 311	4 425	
					Recettes de l'année en cours	2 029	2 029	0	0	2 029	2 029	
					Disponible pour l'année	6 505	6 685	-165	-231	6 340	6 454	
					Dépenses à charge du Fonds	2 029	2 029	0	0	2 029	2 029	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 476	4 656	-165	-231	4 311	4 425	
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
TE	12	01	11	58	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé							
TE	34	01	11	58	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Autres prestations aux ménages en espèce en tant que consommateur							
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>							
TE	71	01	11	58	(Nouveau) Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Achat de terrain							
					Totaux pour le programme 15.58.	2 029	2 029	—	—	2 029	2 029	
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—	
					Dont fonds budgétaires	2 029	2 029	—	—	2 029	2 029	
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	4 476	4 656	-165	-231	4 311	4 425	
					<b>Programme 15.59.</b>	<b>Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques</b>						
HE	01	01	00	59	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques							
					Solde au 1er janvier	262 273	269 227	52 535	60 034	314 808	329 261	
					Recettes de l'année en cours	124 810	124 810	-17 810	-17 810	107 000	107 000	
					Disponible pour l'année	387 083	394 037	34 725	42 224	421 808	436 261	
					Dépenses à charge du Fonds	111 000	111 000	-17 810	-17 810	93 190	93 190	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	276 083	283 037	52 535	60 034	328 618	343 071	
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
HE	41	01	30	59	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux SACA							
HE	51	01	12	59	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Aides à l'investissement aux entreprises privées							
HE	81	01	12	59	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Octrois de crédits aux entreprises privées							
HE	81	02	11	59	(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds wallon Kyoto en matière de qualité de l'air et du changement climatique - Octrois de crédits aux entreprises publiques sauf S1312							
HE	81	03	22	59	(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds wallon Kyoto en matière de qualité de l'air et du changement climatique - Octrois de crédits aux institutions privées de crédit							
HE	84	01	14	59	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - octrois de crédits aux organisations internationales (hors UE)							
HE	85	01	14	59	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Octrois de crédits aux OAP							
					Totaux pour le programme 15.59.	111 000	111 000	-17 810	-17 810	93 190	93 190	
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—	
					Dont fonds budgétaires	111 000	111 000	-17 810	-17 810	93 190	93 190	
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	276 083	283 037	52 535	60 034	328 618	343 071	
					<b>Programme 15.60.</b>	<b>Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement</b>						
TE	i	01	01	60	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement							
					Solde au 1er janvier	191 831	228 037	-3 543	3 026	188 288	231 063	
					Recettes de l'année en cours	75 588	75 588	-1 744	-1 744	73 844	73 844	
					Disponible pour l'année	267 419	303 625	-5 287	1 282	262 132	304 907	
					Dépenses à charge du Fonds	39 988	44 988	6 256	6 256	46 244	51 244	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	227 431	258 637	-11 543	-4 974	215 888	253 663	
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
TE	11	01	00	60	(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement - Frais de personnel							
TE	12	01	11	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé							

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	sec	ord.	sec									
	<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TE	12	02	21	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais généraux de fonctionnement - secteur public							
TE	31	01	22	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres subventions d'exploitation - entreprises publiques							
TE	31	02	32	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres subventions d'exploitation - service privé							
TE	31	03	22	60	(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement - Mesures covid-19 - Entreprises publiques							
TE	33	01	00	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages							
TE	34	01	41	60	(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement - Prestations en espèces aux ménages en tant que consommateurs							
TE	41	01	30	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux SACA							
TE	41	02	40	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux UAP							
TE	43	01	12	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Provinces - Contributions spécifiques							
TE	43	02	22	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques							
TE	43	03	53	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Intercommunales S.1313							
TE	45	01	24	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus à la Communauté française							
TE	45	02	40	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus au Pouvoir fédéral							
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>							
TE	61	01	41	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de capital - aides à l'investissement aux UAP							
TE	72	01	90	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Constructions de bâtiments effectuées en régie propre							
TE	74	01	22	60	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Achats d'autre matériel							
					<b>Totaux pour le programme 15.60.</b>	39 988	44 988	6 256	6 256	46 244	51 244	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	39 988	44 988	6 256	6 256	46 244	51 244	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	39 988	44 988	6 256	6 256	46 244	51 244	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	227 431	258 637	-11 543	-4 974	215 888	253 663	
					<b>Programme 15.61.</b>							
					<b>Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau</b>							
TE	i	01	01	00	61	Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau						
						Solde au 1er janvier	620	620	0	0	620	620
						Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0	0
						Disponible pour l'année	620	620	0	0	620	620
						Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0	0
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	620	620	0	0	620	620
						<b>Totaux pour le programme 15.61.</b>	—	—	—	—	—	—
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	620	620	—	—	620	620
						<b>Programme 15.62.</b>						
						<b>Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets</b>						
TE				00	62	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets						
						Solde au 1er janvier	92 725	102 169	7 615	5 309	100 340	107 478
						Recettes de l'année en cours	37 311	37 311	1 572	1 572	38 883	38 883
						Disponible pour l'année	130 036	139 480	9 187	6 881	139 223	146 361
						Dépenses à charge du Fonds	23 828	23 828	5 200	5 200	29 028	29 028
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	106 208	115 652	3 987	1 681	110 195	117 333
						<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
TE	12	01	11	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé							
TE	12	03	11	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - secteur public							
TE	31	02	22	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Autres subventions d'exploitation - entreprises publiques							
TE	33	01	00	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages							
TE	41	01	40	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux UAP							
TE	43	01	11	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Provinces - contributions générales							
TE	43	02	21	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes - contributions générales							
TE	43	03	22	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques							
TE	43	04	23	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes-contributions aux charges d'intérêt							
TE	43	05	52	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux CPAS							
TE	43	06	53	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Intercommunales S.1313							
TE	45	01	24	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus à la Communauté française							
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>							
TE	51	01	11	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Aides à l'investissement aux entreprises publiques							
TE	63	02	53	62	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Intercommunales du secteur S.1313							
					<b>Totaux pour le programme 15.62.</b>	23 828	23 828	5 200	5 200	29 028	29 028	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	23 828	23 828	5 200	5 200	29 028	29 028	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	106 208	115 652	3 987	1 681	110 195	117 333	
					<b>Totaux pour la division organique 15.</b>	489 077	515 214	8 975	7 034	498 052	522 248	
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	57 898	65 167	6 256	6 256	64 154	71 423	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	182 169	187 169	-6 904	-6 904	175 265	180 265	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	623 712	672 505	45 884	57 914	669 596	730 419	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs											
<b>Division organique 16.</b>											
<b>Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie</b>											
<b>Programme 16.01. Fonctionnel</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DB	12	01	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	0	3	0	0	0	3
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+3				
HE	12	02	11	01	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives...) - Département de l'Énergie	433	168	0	0	433	168
WB	12	04	02	01	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives...) - Aménagement du Territoire	0	0	0	0	0	0
WB	12	05	02	01	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à plus d'un an, maintenances non évolutives...) - Aménagement du Territoire	0	0	0	0	0	0
DR	12	11	11	01	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives...) - Département du Logement	381	381	-300	-300	81	81
CR	12	13	11	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules du SPW TLPE	0	8	0	0	0	8
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+8				
					Totaux pour le Titre I.	814	560	-300	-300	514	260
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
CR	74	01	22	01	Achat de biens meubles durables	0	2	0	0	0	2
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+2				
WB	74	02	22	01	(Nouvel) Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives...) dans le cadre de projets informatiques	0	0	0	0	0	0
CR	74	03	10	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules du SPW TLPE	0	0	0	0	0	0
					Totaux pour le Titre II.	0	2	0	0	0	2
					<b>Totaux pour le programme 16.01.</b>	814	562	-300	-300	514	262
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 16.02. Aménagement du territoire et urbanisme.</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	01	01	01	02	Dépenses relatives au personnel de la Cellule de Développement territorial	892	892	-892	-345	0	547
WB	12	01	11	02	Dépenses de toute nature relatives au fonctionnement et à l'activité de la CDT	0	0	0	0	0	0
WB	12	02	11	02	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de formation, frais de fonctionnement et frais de réunions	789	789	0	0	789	789
WB	12	03	11	02	Etudes	0	0	0	0	0	0
WB	12	04	11	02	Opérationnalisation, suivi et évaluation du schéma de développement du territoire, révision des plans de secteur (études préalables, connexes ou complémentaires, réalisations, actions de sensibilisation et information)	1 815	1 815	0	0	1 815	1 815
WB	12	06	11	02	Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens nouvelle programmation 2014-2020	0	34	0	0	0	34
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+34				
WB	12	10	11	02	Honoraires d'avocats et d'experts juridiques	1 432	1 432	0	0	1 432	1 432
WB	12	12	11	02	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives...) - Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	595	595	0	0	595	595
DR	12	14	11	02	Etudes et publications relatives au plan HP	0	0	0	0	0	0
WB	12	15	11	02	Dépenses de fonctionnement transversales - part du département aménagement	165	189	0	0	165	189
					Dont arrêté(s) de réallocation	-94	-70				
WB	12	16	11	02	Dépenses en lien avec la stratégie numérique (dématérialisation des permis d'urbanisme)	1 225	800	0	0	1 225	800
WB	12	17	11	02	Frais de commission	0	0	0	0	0	0
WB	33	03	00	02	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	755	866	0	0	755	866
WB	33	06	00	02	Subventions de fonctionnement aux parcs naturels pour les missions d'aménagement du territoire	460	531	0	0	460	531
					Dont arrêté(s) de réallocation	+70	0				
WB	33	07	00	02	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020	24	198	0	0	24	198
					Dont arrêté(s) de réallocation	+24	0				
WB	33	08	00	02	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2014-2020	0	125	0	0	0	125
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+125				
WB	33	09	00	02	Subventions au secteur privé en matière d'aménagement du territoire, en ce compris en lien avec les "quartiers nouveaux"	250	250	0	0	250	250
WB	34	02	41	02	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités-cautionnements	500	500	0	0	500	500
WB	41	01	40	02	Otation au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle	9	9	0	0	9	9
WB	41	02	00	02	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens - Cofinancement	0	20	0	0	0	20
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+20				
WB	41	03	40	02	Dotation au CESE pour les frais administratifs et de personnel de la Commission d'Avis en matière de recours, les frais de la Commission régionale d'Aménagement du Territoire et les frais de la commission d'arbitrage des auteurs de projet	0	0	0	0	0	0
WB	41	04	40	02	Subventions Observatoire développement territorial	121	121	0	0	121	121
WB	41	06	40	02	Subventions aux organismes publics chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020	0	0	0	0	0	0
WB	43	01	22	02	Subventions aux communes pour couvrir les dépenses relatives à la conception et la mise en œuvre des outils nécessaires à la décentralisation-participation en aménagement du territoire.	651	1 023	0	0	651	1 023
WB	43	02	22	02	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés et autres organismes publics en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. CCATM CATU	6 000	6 000	0	0	6 000	6 000
WB	43	04	22	02	Subventions aux communes pour l'élaboration de dossiers de base de révision de plan de secteur d'initiative communale et de schémas d'orientation locaux (y compris les rapports sur les incidences environnementales)	705	545	0	0	705	545
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-160				
WB	43	05	22	02	Subventions aux communes en matière d'aménagement du territoire, en ce compris en lien avec les "quartiers nouveaux"	0	230	0	0	0	230
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+230				
WB	45	01	24	02	Subventions aux organismes universitaires	2 410	2 410	0	0	2 410	2 410
WB	45	02	24	02	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2014-2020	0	163	0	0	0	163
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+163				
					Totaux pour le Titre I.	18 798	19 537	-892	-345	17 906	19 192
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
WB	52	01	10	02	Subventions de première installation aux maisons de forbanisme	0	0	0	0	0	0
DR	63	04	21	02	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent	300	236	0	0	300	236

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / n = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
WB	74	01	22	02	Depenses d'investissement transversales - part du département aménagement	5	5	0	0	5	5	
CR	74	06	22	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	27	0	0	0	27	
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+27					
WB	74	07	22	02	Depenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	52	52	0	0	52	52	
WB	85	01	32	02	Remise en état des lieux et exécution d'ouvrages ou de travaux d'aménagement en application de l'article D.VIII.14 du CoDT - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	90	140	0	0	90	140	
DR	85	03	00	02	Démolition d'immeubles dans le cadre du plan habitat permanent - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	0	0	0	0	0	0	
					Totaux pour le Titre II	447	460	—	—	447	460	
					<b>Totaux pour le programme 16.02.</b>	19 245	19 997	-892	-345	18 353	19 652	
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—	
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—	
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—	
<b>Programme 16.03.</b>												
<b>Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés.</b>												
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>												
WB	12	01	50	03	Impôts, précomptes et taxes	146	152	0	0	146	152	
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-20					
WB	12	02	11	03	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement	50	60	0	0	50	60	
WB	12	03	11	03	Etudes	9	85	0	0	9	85	
					Dont arrêté(s) de réallocation	+9	+85					
DR	12	04	11	03	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement, frais de réunions	100	50	0	0	100	50	
DR	12	05	11	03	Etudes, organisation de séminaires et colloques	190	215	0	0	190	215	
DR	12	07	30	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	25	25	0	0	25	25	
WB	12	08	11	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	25	25	0	0	25	25	
DR	12	15	11	03	Depenses de fonctionnement transversales. Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	94	94	0	0	94	94	
WB	31	01	32	03	Subventions et indemnités au secteur privé, en ce compris le subventionnement aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement de sites à réaménager	50	125	0	0	50	125	
DR	33	01	00	03	Subventions et indemnités à des organismes privés menant des actions relatives à la "Politique de la Ville"	125	125	0	0	125	125	
WB	33	02	00	03	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire	0	75	0	0	0	75	
WB	41	01	40	03	Subventions à l'ISSEP pour la détermination des risques environnementaux de certains sites	630	1 030	0	0	630	1 030	
WB	41	02	40	03	Subventions aux organismes publics en matière d'aménagement du territoire	0	0	0	0	0	0	
WB	41	03	40	03	Dotation SPAQuE dans le cadre de la mission déléguée concernant la mise en œuvre du décret relatif à l'assainissement des sols pollués et aux sites à réhabiliter	0	0	0	0	0	0	
WB	43	01	22	03	Subventions et indemnités au secteur public en matière de sites à réaménager	219	354	0	0	219	354	
DR	43	03	22	03	Subventions et indemnités au secteur public en matière de rénovation et de revitalisation urbaine	50	30	0	0	50	30	
DR	43	05	22	03	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un conseiller en rénovation urbaine affecté aux missions d'assistance nécessaires à la commune pour la reconnaissance et la gestion d'une opération de rénovation urbaine	700	910	75	75	775	985	
DR	43	06	22	03	Subventions et indemnités (personnel et fonctionnement) aux 5 grandes villes wallonnes en matière de « Politique des Grandes Villes » (contrat ville durable) (Mons, Charleroi, La Louvière, Liège, Seraing)	0	0	0	0	0	0	
DR	43	07	22	03	Subventions et indemnités aux grandes villes wallonnes en matière de "Politique des Grandes Villes"	6 132	6 132	0	0	6 132	6 132	
					Totaux pour le Titre I	8 545	9 487	75	75	8 620	9 562	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>												
WB	01	02	00	03	Provision pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif du réaménagement des sites à réaménager	0	0	0	0	0	0	
WB	01	06	00	03	Interventions complémentaires par le biais d'une mission déléguée à la SOGEPA en faveur du réaménagement des friches industrielles et urbaines	0	0	0	0	0	0	
WB	01	09	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites en reconversion (Sowafinal 3 - PWI)	31	31	0	0	31	31	
WB	i	51	03	11	03	Subventions aux entreprises publiques en vue de l'assainissement et la rénovation des sites à réaménager	48	750	0	0	48	750
WB	i	51	04	11	03	Subventions aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement des sites à réaménager	0	0	0	0	0	0
DR	53	03	00	03	Subventions au profit de personnes physiques ou morales pour réaliser des travaux d'embellissement extérieur d'immeubles destinés principalement à l'habitation	50	30	0	0	50	30	
WB	61	01	41	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour la couverture des charges annuelles découlant des financements alternatifs pour l'assainissement et la rénovation des sites d'activité économique désaffectés (non pollués et pollués), pour le réaménagement des sites à réaménager, pour l'assainissement des sites pollués ou pour la mise en œuvre	0	0	0	0	0	0	
WB	61	02	41	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000	
WB	61	03	41	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés non pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	6 150	6 150	0	0	6 150	6 150	
WB	61	04	41	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	19 000	19 000	0	0	19 000	19 000	
WB	61	05	41	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites à réaménager (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2 - Action IV.2.A)	7 454	7 454	0	0	7 454	7 454	
WB	61	06	41	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites pollués (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2 - Action IV.2.A)	9 030	9 030	0	0	9 030	9 030	
DR	i	63	01	21	03	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de rénovation urbaine	12 521	9 717	707	193	13 228	9 910
DR	i	63	02	21	03	Subventions en vue de la revitalisation urbaine	2 500	1 988	2 500	2 422	5 000	4 410
WB	63	03	21	03	Subventions aux communes et aux C.P.A.S. en vue du réaménagement de sites à réaménager	416	1 799	0	0	416	1 799	
					Dont arrêté(s) de réallocation	-9	-65					
DR	63	04	21	03	Subventions à 7 grandes villes wallonnes pour des travaux d'investissement en matière de politique des grandes villes	6 132	6 132	0	0	6 132	6 132	
WB	63	05	21	03	Subventions aux communes et aux régies foncières communales dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0	0	0	0	0	
DR	63	06	21	03	Subvention annuelle à la Ville de Liège pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	0	0	0	0	0	0	
DR	63	07	21	03	Subvention annuelle à la ville de Namur pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1 500	1 500	1 500	1 500	3 000	3 000	
DR	63	09	21	03	Subvention annuelle à la ville de Mons pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1 500	1 500	1 500	1 500	3 000	3 000	
DR	63	10	00	03	Subventions au profit de personnes morales de droit ou d'intérêt public pour réaliser des travaux d'embellissement extérieurs d'immeubles destinés principalement à l'habitation	10	10	0	0	10	10	
DR	63	12	21	03	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre du renforcement de l'attractivité urbaine	0	300	0	0	0	300	
DR	i	63	13	21	03	Subventions à la ville de Namur pour des investissements en lien avec la fonction de capitale régionale	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
DR	63	15 00	03	Subvention aux pouvoirs et organismes publics subordonnés pour l'élaboration de plans d'aménagement ou de schémas directeurs, pour l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de biens immeubles, notamment d'espaces verts publics (exécution de décisions prises avant le 1er janvier 1987).	0	0	0	0	0	0

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
WB	63	21	21	03	Subventions en matière de sites à réaménager – Cofinancement régional du programme opérationnel « FEDER 2014-2020 » - Axe 3, 4 et 5	0	3 441	0	0	0	3 441
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+3 441				
DR	63	22	21	03	Subventions FEDER 2014-2020 Axe III	0	3 749	0	0	0	3 749
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+3 749				
DR	63	23	21	03	Subventions FEDER 2014-2020 Axe IV	0	32	0	0	0	32
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+32				
DR	63	25	21	03	Subventions Feder 2014-2020 Axe I	0	265	0	0	0	265
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+265				
DR	63	26	21	03	Subventions Feder 2014-2020 Axe V	0	105	0	0	0	105
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+105				
WB	i	71	01	03	Acquisition par la Région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, travaux de réaménagement des bâtiments prioritaires de la Région	187	240	0	0	187	240
WB	i	71	02	03	Acquisitions par la Région de terrains, équipements et frais connexes dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0	0	0	0	0
WB	71	03	12	03	Acquisitions et travaux de réaménagement des sites de réhabilitation paysagère et environnementale	0	0	0	0	0	0
DR	74	15	22	03	Depenses d'investissement transversales - Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	20	20	0	0	20	20
					Totaux pour le Titre II	68 549	75 243	6 207	5 615	74 756	80 858
					Totaux pour le programme 16.03.	77 094	84 730	6 282	5 690	83 376	90 420
					Dont programme d'investissement	15 256	12 695	3 207	2 615	18 463	15 310
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 16.11.</b>											
<b>Logement : secteur privé.</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DR	12	02	11	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement	331	331	50	50	381	381
					Dont arrêté(s) de réallocation	+25	+25				
DR	33	01	00	11	Subventions en faveur d'organismes ou groupements qui participent par leurs actions à la promotion et à l'aménagement du logement	217	217	256	256	473	473
					Dont arrêté(s) de transfert	-41	-41				
DR	33	03	00	11	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens - Programmation 2014-2020	7	47	0	0	7	47
					Dont arrêté(s) de transfert	+7	+47				
DR	33	04	00	11	Subvention au centre d'étude en habitat durable	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-625	-625				
DR	33	06	00	11	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	36	36	-1	-1	35	35
DR	33	07	00	11	Projet LEADER	121	171	-71	-71	50	100
DR	33	08	00	11	Subvention de fonctionnement aux Fédérations représentatives des AIDS, Régie de Quartiers et APL	210	210	0	0	210	210
DR	34	05	41	11	Allocations de départ, de déménagement, d'installation et de loyer (Contrat d'avenir)	11 500	11 500	-245	-245	11 255	11 255
DR	34	09	41	11	Intervention de la Région dans la couverture d'une assurance contre la perte de revenus	4 600	2 500	-1 600	500	3 000	3 000
DR	34	11	41	11	Allocation-loyer	5 000	5 000	-4 000	-4 000	1 000	1 000
DR	34	14	41	11	Financement des frais pour la première acquisition	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert	-1 925	-1 925				
					Dont arrêté(s) de réallocation	-75	-75				
DR	41	01	40	11	Aide à la location à destination des OFS	2 847	2 847	0	0	2 847	2 847
DR	41	02	40	11	Dotations au Fonds du Logement destinée à couvrir les frais de fonctionnement des organismes à finalité sociale	21 295	21 295	0	0	21 295	21 295
HE	41	04	40	11	Bonification d'intérêts accordée aux prêts octroyés à l'intervention du F.R.C.E.	0	0	0	0	0	0
DR	41	05	40	11	Dotation à la Société wallonne du Crédit social dans le cadre du Plan Bien-être	4	4	0	0	4	4
DR	41	06	00	11	Subvention à Consortium construire adaptable	65	65	0	0	65	65
DR	41	07	40	11	Dotation SWCS à destination des entités locales dans le cadre d'expériences pilotes (ancien FRCF)	662	662	-57	-57	605	605
DR	41	09	40	11	Subvention au CEHD	625	625	0	0	625	625
					Dont arrêté(s) de réallocation	+625	+625				
DR	43	01	59	11	Subventions aux relais sociaux dans le cadre de leurs missions de capteurs logement	150	150	0	0	150	150
					Dont arrêté(s) de réallocation	+50	+50				
DR	43	02	22	11	Actions en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	43	43	0	0	43	43
DR	43	03	01	11	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens - Programmation 2014-2020	257	108	0	0	257	108
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+5				
					Totaux pour le Titre I.	47 970	45 811	-5 668	-3 568	42 302	42 243
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
DR	51	10	12	11	Projets expérimentaux de créations de logements par des personnes morales	0	0	0	0	0	0
DR	52	01	10	11	Subventions aux personnes morales pour la création de logements de transit ou d'insertion (Contrat d'avenir)	850	600	0	0	850	600
DR	52	03	10	11	Équipement d'ensembles de logements	200	200	0	0	200	200
DR	53	04	10	11	Primes aux particuliers pour la réhabilitation, la restructuration ou l'acquisition de logements	15 562	15 562	0	0	15 562	15 562
DR	53	05	10	11	Primes pour l'habitat alternatif	150	150	0	0	150	150
DR	61	01	41	11	Intervention en faveur du Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie pour solides restants dus relatifs aux interventions régionales des années antérieures pour dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
DR	61	02	41	11	Intervention dans la prise en charge des intérêts des écoprêts accordés par le Fonds du Logement Wallon et la Société Wallonne du Crédit Social	45	45	0	0	45	45
DR	61	03	41	11	Dotation spéciale à la Société wallonne du crédit social	6 000	6 000	0	0	6 000	6 000
DR	61	04	41	11	Intervention en faveur du Fonds du Logement pour la prise en charge d'une annuité d'emprunt dans le cadre de la rénovation des logements de l'aide locative	185	185	0	0	185	185
DR	61	05	41	11	Prime en capital relative aux investissements sociaux du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie	22 466	22 466	-2 766	-2 766	19 700	19 700
					Dont arrêté(s) de transfert	-981	-981				
DR	61	06	41	11	Subventions au Fonds du Logement wallon dans le cadre des programmes communaux du logement	2 109	2 296	2 691	1 318	4 800	3 614
DR	61	07	41	11	Subventions à la Société wallonne de crédit social	21 370	21 370	0	-4 820	21 370	16 550
					Dont arrêté(s) de transfert	-630	-630				
DR	61	08	41	11	Subventions au Fonds du Logement pour la prise en gestion ou en location de logements par les opérateurs immobiliers	2 000	2 351	0	0	2 000	2 351
DR	61	09	41	11	Intervention dans la prise en charge des chèques logement en faveur de la SWCS	0	0	0	0	0	0
DR	81	03	00	11	Avances remboursables aux organismes à finalité sociale	150	150	0	0	150	150
DR	81	04	12	11	Avances remboursables pour aide à l'acquisition - prêts sociaux	50 000	50 000	0	0	50 000	50 000
DR	85	01	14	11	Avances remboursables aux organismes privés à finalité sociale pour la prise en gestion ou en location de logements inoccupés (CAW)	2 000	1 614	0	0	2 000	1 614
DR	85	02	14	11	Avances remboursables pour la garantie locative	0	0	0	0	0	0
					Totaux pour le Titre II.	123 087	122 989	-75	-6 268	123 012	116 721
					Totaux pour le programme 16.11.	171 057	168 800	-5 743	-9 836	165 314	158 964
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<b>Programme 16.12.</b>											
<b>Logement : secteur public.</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DR	12	02	11	12	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et frais de fonctionnement	484	484	150	150	634	634
					Dont arrêté(s) de transfert	+294	+294				
DR	41	01	40	12	Intervention dans le coût des APE dans les Sociétés agréées par la SWL	1 451	1 451	268	268	1 719	1 719
DR	41	02	40	12	Quote part dans le financement des programmes de transition professionnelle dans le secteur du logement	51	51	0	0	51	51
DR	41	03	40	12	Aides aux sociétés de logement de service public	16 289	16 289	0	0	16 289	16 289
DR	41	04	40	12	Intervention régionale à verser au CRAC dans le cadre du financement alternatif de l'offre de logements publics (PST 3)	7 000	7 000	0	0	7 000	7 000
DR	41	05	40	12	Subvention complémentaire P.E.L.	1 026	1 026	0	0	1 026	1 026
DR	41	06	40	12	Subvention de fonctionnement de la SWL	8 993	8 993	- 3 733	- 3 733	5 260	5 260
					Dont arrêté(s) de réallocation	-923	-923				
DR	41	07	40	12	Financement des référents sociaux et de leur encadrement	2 413	2 413	0	0	2 413	2 413
DR	41	08	40	12	Dotation à la Société wallonne du Logement pour le développement d'un outil de gestion immobilière et pour la certification énergétique	0	0	0	0	0	0
DR	41	09	40	12	Aide à la location SLSP	17	17	0	0	17	17
DR	41	10	40	12	Subvention au logement social accompagné pour les SLSP	1 093	1 093	0	0	1 093	1 093
DR	41	11	40	12	(Nouveau) Subvention à la SWL destinée au financement du plan de rénovation	0	0	0	0	0	0
DR	43	01	22	12	Subventions au secteur public en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	271	271	0	0	271	271
					Dont arrêté(s) de transfert	+166	+166				
DR	43	02	22	12	Subventions aux communes pour la couverture des frais afférents aux conseillers Logement	183	183	0	0	183	183
DR	45	26	26	12	Dotation à la Communauté germanophone pour l'exercice de la compétence logement	4 390	4 390	0	0	4 390	4 390
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1 273	+1 273				
					Dont arrêté(s) de transfert	+3 117	+3 117				
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>	<b>43 661</b>	<b>43 661</b>	<b>-3 315</b>	<b>-3 315</b>	<b>40 346</b>	<b>40 346</b>
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
DR	51	14	11	12	Subventions aux SLSP pour la prise en gestion ou en location de logements	16	16	0	0	16	16
DR	61	01	41	12	Subvention à la SWL destinée au lancement d'un projet pilote de rénovation énergétique de logements d'utilité publique en vue de récolter les évolutions de données de consommation	0	0	0	0	0	0
DR	61	02	41	12	Dotation à la Société wallonne du logement destinée au financement de travaux de réhabilitation, de restructuration, d'adaptation, d'amélioration et de conservation des logements gérés par la SWL et les sociétés de logement de service public.	29 542	29 542	0	0	29 542	29 542
DR	61	03	41	12	Dotation additionnelle à la Société Wallonne du Logement destinée au financement de travaux de réhabilitation des logements gérés par la Société Wallonne du Logement et les sociétés de logement de services publics	48 686	48 686	0	0	48 686	48 686
					Dont arrêté(s) de réallocation	-350	-350				
DR	61	04	41	12	Projets expérimentaux de créations de logements par les SLSP	0	0	0	0	0	0
DR	61	05	41	12	Allocation travaux SLSP	100	100	0	-100	100	0
DR	61	06	41	12	Subventions aux organismes publics de Logement - Plan Wallon d'Investissements (PWI) - Plan Impulsion	12 500	13 957	0	0	12 500	13 957
DR	61	07	41	12	Dotation à la Société wallonne du logement destinée à l'augmentation de l'offre en logements publics (CAWA)	40 000	38 876	- 12 080	0	27 920	38 876
DR	61	08	41	12	(Nouveau) Subvention à la SWL destinée au financement du plan de rénovation	0	0	100 000	0	100 000	0
DR	63	01	21	12	Subventions aux pouvoirs publics pour la création de logements sociaux ou moyens	2 007	1 329	712	1 530	2 719	2 859
DR	63	02	21	12	Subventions aux organismes publics pour la création de logement de transit ou d'insertion	1 134	1 134	577	1 375	1 711	2 509
DR	63	03	52	12	Subventions aux organismes publics pour la démolition de bâtiments non améliorables	100	100	0	0	100	100
DR	63	04	21	12	Subventions aux organismes publics pour l'acquisition de terrains dans le but de constituer des réserves foncières	165	165	0	-165	165	0
DR	63	05	00	12	Aide au partenariat	0	0	0	0	0	0
DR	63	06	21	12	Subventions pour la création innovante de logements d'utilité publique	18 900	18 900	0	-15 120	18 900	3 780
DR	63	07	21	12	Subventions aux pouvoirs publics pour l'équipement de terrains	400	400	0	0	400	400
DR	63	09	21	12	Projets expérimentaux de créations de logements par les pouvoirs locaux	0	0	0	0	0	0
DR	72	01	10	12	Travaux et dépenses liés au programme logement de l'ex-S.D.R.W.	5	5	0	0	5	5
CR	74	06	22	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	12	0	0	0	12
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+12				
DR	81	02	12	12	Prise de participation dans le capital des sociétés immobilières de service public, de guichets de crédit social et de la SWL	1	1	0	0	1	1
DR	85	01	14	12	Avances remboursables pour construction	5 000	9 920	0	0	5 000	9 920
DR	85	02	14	12	Prise de participation dans le capital des sociétés de logement de service public	0	1 750	0	0	0	1 750
DR	85	03	14	12	Avances travaux SLSP	350	470	0	0	350	470

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	3	4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
				<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
<b>DR</b>	85	04	14	12	(Nouveau) Avances remboursables à la SWL, destinées au plan rénovation	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	158 906	165 363	89 209	-12 480	248 115	152 883
					<b>Totaux pour le programme 16.12.</b>	202 567	209 024	85 894	-15 795	288 461	193 229
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 16.21.</b>						
					<b>Monuments, sites et fouilles.</b>						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
<b>DB</b>	41	04	30	21	Subvention à l'Agence wallonne du Patrimoine	42 705	42 705	-264	-264	42 441	42 441
<b>DB</b>	41	10	30	21	Subventions à l'Agence wallonne du Patrimoine relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	42 705	42 705	-264	-264	42 441	42 441
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
<b>DB</b>	61	01	31	21	Subvention à l'Agence wallonne du Patrimoine dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Totaux pour le programme 16.21.</b>	42 705	42 705	-264	-264	42 441	42 441
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 16.31.</b>						
					<b>Energie.</b>						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
<b>HE</b>	12	02	11	31	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	500	450	0	0	500	450
<b>HE</b>	12	03	11	31	Etudes, frais et honoraires d'avocats	4 720	3 491	0	0	4 720	3 491
					<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>	+1 250	+800				
<b>HE</b>	12	07	11	31	Frais de fonctionnement	8	8	0	0	8	8

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	12	08	11	31	Location de services	242	182	0	0	242	182
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+50				
HE	31	01	00	31	Subventions en faveur du secteur privé - Mise en œuvre d'accords de branche simplifiés	400	400	0	0	400	400
					Dont arrêt(s) de réallocation	-3 600	-2 600				
HE	31	02	00	31	AMURE	1 100	1 250	0	0	1 100	1 250
					Dont arrêt(s) de réallocation	-1 150	0				
HE	31	03	32	31	(Nouveau) Mesure COVID - intervention dans la facture d'énergie versée aux GRD	0	0	11 150	11 150	11 150	11 150
HE	32	01	00	31	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur privé	540	1 943	0	0	540	1 943
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	-50				
HE	33	01	00	31	Projets Leader	322	367	0	0	322	367
					(Nouveau) Prosumers : report du moment de démarrage de la redevance prosumer et valorisation de l'électricité injectée	0	0	72 600	72 600	72 600	72 600
HE	34	02	31	31	(Nouveau) Clients protégés conjoncturels	0	0	12 271	10 413	12 271	10 413
HE	35	03	40	31	Participation de la Région wallonne aux actions de l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)	50	50	0	0	50	50
HE	41	01	40	31	Dotation à la C.WaPE	5 550	5 550	0	0	5 550	5 550
HE	43	01	22	31	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur public	2 692	2 533	0	0	2 692	2 533
HE	45	01	26	31	Dotation à la Communauté germanophone suite au transfert de certaines compétences de la Région wallonne en matière d'énergie	916	916	0	0	916	916
					Dont arrêt(s) de réallocation	+916	+916				
<b>Totaux pour le Titre I.</b>						<b>17 040</b>	<b>17 140</b>	<b>96 021</b>	<b>94 163</b>	<b>113 061</b>	<b>111 303</b>
<b>Titre II - Dépenses de capital</b>											
HE	01	10	00	31	Projets Interreg	0	501	0	0	0	501
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+501				
HE	01	11	00	31	Actions cofinancées par les Fonds européens - programmation 2014-2020 - axe IV	0	489	0	0	0	489
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+489				
HE	51	01	12	31	Subventions visant la recherche dans le domaine de l'énergie	2 800	1 556	0	0	2 800	1 556
					Dont arrêt(s) de réallocation	+2 000	+1 100				
HE	51	02	12	31	Rénovation énergétique de quartiers - primes aux entreprises (PWT)	0	0	0	0	0	0
HE	51	03	12	31	Subsidés liés à la promotion des communautés d'énergie renouvelable (PWT)	0	0	0	0	0	0
HE	51	04	12	31	Subsidés PME investissements (isolation bâtiment, isolation chambre froide, led, ventilation pour horeca et petits commerces)	500	100	0	0	500	100
					Dont arrêt(s) de réallocation	+500	+100				
HE	52	01	10	31	Subventions en matière de politique de l'énergie pour les établissements scolaires et hospitaliers	0	694	0	0	0	694
HE	53	01	10	31	Subventions en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie	0	1 513	0	0	0	1 513
HE	53	02	10	31	Primes Energie	55 231	51 725	0	0	55 231	51 725
					Dont arrêt(s) de réallocation	-916	-916				
HE	53	03	10	31	Rénovation énergétique de quartiers - primes aux particuliers (PWT)	0	0	0	0	0	0
HE	61	01	41	31	Intervention régionale en faveur du CRAC pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des investissements à caractère énergétique dans les bâtiments publics et dans les écoles	9 000	9 000	0	0	9 000	9 000
HE	61	02	42	31	Intervention régionale en faveur du CRAC pour la couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des investissements à caractère énergétique dans les écoles (appel 2019) (PWT)	0	0	0	0	0	0
HE	63	02	21	31	Contrats, subventions ou transferts au secteur public en vue d'investissements matériels et immatériels, y compris les projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	6 000	4 322	0	0	6 000	4 322
HE	65	01	24	31	Subvention recherche secteur universitaire	1 500	1 100	0	0	1 500	1 100
					Dont arrêt(s) de réallocation	+1 000	+600				
CR	74	06	22	31	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	94	0	0	0	94
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+94				
HE	81	01	12	31	Apports de capitaux et avances récupérables en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie (contrat d'avenir)	400	387	0	0	400	387
HE	81	03	12	31	Actions de soutien au déploiement des infrastructures électriques - Octrois de prêts	400	200	0	0	400	200
<b>Totaux pour le Titre II.</b>						<b>75 831</b>	<b>71 681</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>75 831</b>	<b>71 681</b>
<b>Totaux pour le programme 16.31.</b>						<b>92 871</b>	<b>88 821</b>	<b>96 021</b>	<b>94 163</b>	<b>188 892</b>	<b>182 984</b>
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
<b>Programme 16.41.</b>											
<b>Première Alliance Emploi - Environnement.</b>											
<b>Titre I - Dépenses courantes</b>											
HE	01	03	00	41	Soutien à l'élaboration du contrat multisectoriel en matière d'économies d'énergie et de construction durable - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
TE	01	07	00	41	Financement de la mise en œuvre d'un centre d'excellence dédié au développement durable (WISD) - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
TE	01	08	00	41	Actions de soutien au renforcement de la Recherche verte - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
TE	01	12	00	41	Actions visant à adopter un programme de recherche en matière de technologies intelligentes (réseau électrique) - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
TE	01	13	00	41	Actions visant à promouvoir les éco-matériaux de construction - Marshall 2.vert	0	5	0	0	0	5
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+5				
TE	01	14	00	41	Actions visant à promouvoir les éco-matériaux de construction	0	329	0	0	0	329
					Dont arrêt(s) de réallocation	-277	+52				
TE	12	11	11	41	Actions visant à promouvoir les éco-matériaux de réemploi en vue d'une construction durable	377	138	0	0	377	138
					Dont arrêt(s) de transfert	+100	0				
					Dont arrêt(s) de réallocation	+277	+138				
TE	41	01	40	41	Actions de soutien au renforcement de l'économie verte (économie écosystémique, bourse aux déchets et labels "entreprises écosystémiques") - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
DR	41	02	40	41	Financement de la poursuite du plan de rénovation et des procédures de créations et rénovation du parc de logements publics	22 419	22 419	0	0	22 419	22 419
HE	41	04	40	41	Soutien à la mise en œuvre de la gestion énergétique des bâtiments régionaux et locaux (UREBA)	8 271	8 271	0	0	8 271	8 271
DR	41	08	40	41	Appels à projets visant la mise à disposition rapide de logements d'utilité publique de qualité, de logements innovants (logements seniors/personnes handicapées connectées) et usfruit locatif social	0	0	0	0	0	0
<b>Totaux pour le Titre I.</b>						<b>31 067</b>	<b>31 162</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31 067</b>	<b>31 162</b>
<b>Titre II - Dépenses de capital</b>											
HE	85	01	14	41	Avances remboursables Eco-pack et Réno-pack	0	19 000	0	0	0	19 000
<b>Totaux pour le Titre II.</b>						<b>0</b>	<b>19 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19 000</b>
<b>Totaux pour le programme 16.41.</b>						<b>31 067</b>	<b>50 162</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>31 067</b>	<b>50 162</b>
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<b>Programme 16.42.</b>											
<b>Développement durable</b>											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
DB	01	02	00	42	Promotion du Développement Durable dans les services régionaux : marchés publics régionaux, politiques d'achat durable - volet adjudicateurs régionaux	0	0	0	0	0	0
TE	01	07	00	42	Initiatives de toutes natures en matière de développement durable et de transition écologique	0	1 437	0	0	0	1 437
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+400				
TE	12	01	11	42	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives...) - Développement durable	0	0	0	0	0	0
TE	12	02	11	42	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du département du développement durable	33	32	0	0	33	32
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-6	-7				
DB	12	03	11	42	Promotion des investissements socialement responsables	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-40	-30				
DR	12	04	11	42	Plan Actions Achats publics responsables	0	11	0	0	0	11
DB	12	05	11	42	Actions de sensibilisation au Développement Durable du personnel du SPW et OIP	28	28	0	-9	28	19
DB	12	06	11	42	Actions de gestion et de suivi des performances sociales et environnementales au SPW	47	8	0	0	47	8
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-20				
DB	12	07	11	42	Dynamisation d'une mobilité plus durable au sein du SPW	40	60	0	0	40	60
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+20				
DB	12	08	11	42	Marchés publics durables et dumping social - cahiers de charges	0	7	0	0	0	7
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	-3				
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-10	0				
DB	12	09	11	42	Alliance emploi environnement recentrée - développement durable - marchés publics	120	158	0	0	120	158
DB	12	10	11	42	Promotion du développement durable dans les services régionaux : marchés publics régionaux et politiques d'achats durables - volet adjudicateurs régionaux	126	78	-30	0	96	78
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+25	+5				
TE	12	11	11	42	Promotion de la responsabilité sociétale des entreprises	150	170	0	0	150	170
TE	12	12	11	42	Prestations et fournisseurs de services et biens divers, études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques (Transition écologique/développement durable/alimentation durable)	875	194	0	0	875	194
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-25	-430				
TE	12	13	11	42	Dépenses de toute nature dans le cadre du développement durable des compétences routes, voies hydrauliques, patrimoine et zones d'activités économiques	55	55	-36	0	19	19
TE	12	14	11	42	Actions transversales pour accélérer les transitions vers un développement durable	108	50	0	0	108	50
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-600	-300				
DI	12	15	11	42	Soutien au développement des indicateurs complémentaires au PIB et au monitoring des objectifs de développement durable	60	60	0	0	60	60
WB	12	16	11	42	Economie circulaire	170	0	0	125	170	125
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+170	0				
DB	32	01	00	42	Subvention à CO2logie	25	25	0	0	25	25
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+25	+25				
TE	32	02	00	42	Marchés publics et changements climatiques. Outils CO2 - Achats publics responsables	25	25	0	0	25	25
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+25	+25				
DB	33	01	00	42	Marchés publics durables et dumping social	150	150	-150	-141	0	9
DB	33	02	00	42	Soutien aux investissements socialement responsables	0	0	0	0	0	0
TE	33	03	00	42	Subventions au secteur privé en matière de développement durable et de transition écologique	1 515	1 313	0	0	1 515	1 313
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+700	+550				
MO	33	04	00	42	Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois	15	20	0	0	15	20
DB	33	05	00	42	Alliance emploi environnement recentrée - subventions	111	187	0	-30	111	157
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-170	0				
TE	33	06	00	42	Subvention au secteur autre que public en matière d'alimentation durable	1 700	1 136	0	0	1 700	1 136
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 100	+510				
DR	33	07	00	42	(Nouveau) Subventions relatives à la gestion durable du logement	0	0	340	340	340	340
TE	41	01	40	42	Subvention au secteur public en matière de développement durable et de transition écologique (dépenses courantes)	214	190	0	0	214	190
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-600	-410				
DB	41	02	40	42	Formation APR	0	0	0	0	0	0
DR	41	03	40	42	Subvention à la Société Wallonne du Crédit Social dans le cadre de l'opération Journal pour tous	0	0	0	0	0	0
TE	43	01	22	42	Subventions aux communes en matière de développement durable et de transition écologique	225	191	0	0	225	191
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-75	-75				
DR	43	02	22	42	Achats publics responsables : formations et outils pour les pouvoirs locaux	20	14	0	0	20	14
MO	45	01	24	42	Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois - cartographie des centres de formation	0	0	0	0	0	0
TE	45	02	24	42	Subventions octroyées aux Universités et établissements assimilés	75	75	0	0	75	75
					Dont arrêtés(s) de réallocation	75	75				
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					5 887	5 674	124	249	6 011	5 923	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
TE	01	01	00	42	Initiative de toutes natures en matière de développement durable et de transition écologique	25	4	0	0	25	4
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-25	-46				
TE	61	01	41	42	Subvention au secteur public en matière de développement durable et de transition écologique (investissements)	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêtés(s) de transfert	-100	0				
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-400	-500				
TE	63	01	53	42	Initiative de toutes natures en matière de développement durable et de transition écologique - intercommunales	0	150	0	0	0	150
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-200	0				
TE	74	01	22	42	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Développement durable)	61	63	0	0	61	63
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+31	+13				
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					86	217	0	0	86	217	
<b>Totaux pour le programme 16.42.</b>					5 973	5 891	124	249	6 097	6 140	
<i>Dont programme d'investissement</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—	
<b>Programme 16.50.</b>											
<b>Fonds budgétaire : Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale</b>											
WB	01	01	00	50	Fonds budgétaire: Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale	10 747	10 747	443	443	11 190	11 190
					Solde au 1er janvier	—	—	—	—	—	—
					Recettes de l'année en cours	2 322	2 322	-2 094	-2 094	228	228

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
					13 069	13 069	- 1 651	- 1 651	11 418	11 418
				Disponibles pour l'année	100	100	0	0	100	100
				Dépenses à charge du Fonds	12 969	12 969	- 1 651	- 1 651	11 318	11 318
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre						
				<b>Totaux pour le programme 16.50.</b>	100	100	—	—	100	100
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	100	100	—	—	100	100
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	12 969	12 969	- 1 651	- 1 651	11 318	11 318
				<b>Programme 16.51.</b>						
				<b>Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)</b>						
WB	i	01 01 11	51	Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)						
				Solde au 1er janvier	2 180	2 209	991	990	3 171	3 199
				Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0	0
				Disponibles pour l'année	2 180	2 209	991	990	3 171	3 199
				Dépenses à charge du Fonds	100	100	0	0	100	100
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2 080	2 109	991	990	3 071	3 099
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
WB		12 01 11	51	Fonds budgétaire d'aménagement opérationnel - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé						
				<b>Totaux pour le programme 16.51.</b>	100	100	—	—	100	100
				Dont programme d'investissement	100	100	—	—	100	100
				Dont fonds budgétaires	100	100	—	—	100	100
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	2 080	2 109	991	990	3 071	3 099
				<b>Programme 16.52.</b>						
				<b>Fonds budgétaire : Fonds régional pour le logement</b>						
DR		01 01 00	52	Fonds budgétaire : Fonds régional pour le logement						
				Solde au 1er janvier	97	97	74	74	171	171
				Recettes de l'année en cours	75	75	19	19	94	94
				Disponibles pour l'année	172	172	93	93	265	265
				Dépenses à charge du Fonds	75	75	19	19	94	94
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	97	97	74	74	171	171
				<b>Totaux pour le programme 16.52.</b>	75	75	19	19	94	94
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	75	75	19	19	94	94
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	97	97	74	74	171	171
				<b>Programme 16.53.</b>						
				<b>Fonds budgétaire : Fonds Energie</b>						
HE		01 01 00	53	Fonds budgétaire: Fonds Energie						
				Solde au 1er janvier	24 260	36 144	3 098	5 298	27 358	41 442
				Recettes de l'année en cours	13 500	13 500	0	0	13 500	13 500
				Disponibles pour l'année	37 760	49 644	3 098	5 298	40 858	54 942
				Dépenses à charge du Fonds	8 080	10 000	0	0	8 080	10 000
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	29 680	39 644	3 098	5 298	32 778	44 942
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
HE		12 01 11	53	Fonds budgétaire de l'Energie - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé						
HE		12 02 21	53	Fonds budgétaire de l'Energie - Frais généraux de fonctionnement - secteur public						
HE		31 01 32	53	Fonds budgétaire de l'Energie - Autres subventions d'exploitation - privé						
HE		33 01 00	53	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages						
HE		43 01 22	53	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques						
HE		43 02 52	53	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux CPAS						
HE		43 03 53	53	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux Intercommunales s 1313						
HE		43 04 40	53	(Nouveau) Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - ASBL des pouvoirs locaux						
HE		43 05 12	53	(Nouveau) Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux provinces - Contributions spécifiques						
HE		45 01 24	53	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus à la Communauté française						
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
HE		51 01 11	53	(Nouveau) Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux entreprises - Aides à l'investissement aux entreprises publiques						
HE		51 02 12	53	(Nouveau) Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux entreprises - Aides à l'investissement aux entreprises privées						
HE		52 01 10	53	Fonds budgétaire de l'Energie - Aides aux investissements aux ASBL au service des ménages (renovation et promotion des énergies renouvelables)						
HE		53 01 10	53	(Nouveau) Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux ménages - Aide à l'investissement						
HE		65 01 24	53	(Nouveau) Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital à d'autres groupes communautaires - Communauté française						
HE		74 01 22	53	Fonds budgétaire de l'Energie - Achats autre matériel (bien d'investissement)						
				<b>Totaux pour le programme 16.53.</b>	8 080	10 000	—	—	8 080	10 000
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	8 080	10 000	—	—	8 080	10 000
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	29 680	39 644	3 098	5 298	32 778	44 942
				<b>Programme 16.54.</b>						
				<b>Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.2</b>						
HE		01 01 00	54	Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.2						
				Solde au 1er janvier	88 289	88 289	40 119	40 119	128 408	128 408
				Recettes de l'année en cours	43 118	43 118	0	0	43 118	43 118
				Disponibles pour l'année	131 407	131 407	40 119	40 119	171 526	171 526
				Dépenses à charge du Fonds	90 118	83 948	0	0	90 118	83 948
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	41 289	47 459	40 119	40 119	81 408	87 578

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés							
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation						
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>																
HE	85	01	14	54	<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
					(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds budgétaire Reno-Ecopack - Octroi de crédit aux OAP											
					<b>Totaux pour le programme 16.54.</b>						90 118	83 948	—	—	90 118	83 948
					<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>						90 118	83 948	—	—	90 118	83 948
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						41 289	47 459	40 119	40 119	81 408	87 578
					<b>Totaux pour la division organique 16.</b>						741 866	764 915	181 141	73 581	923 007	838 496
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>						15 356	12 795	3 207	2 615	18 563	15 410
					<i>Dont fonds budgétaires</i>						98 473	94 223	19	19	98 492	94 242
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						86 115	102 278	42 631	44 830	128 746	147 108					
MO	12	01	11	01	<b>Division organique 17.</b>											
					<b>Pouvoirs locaux, action sociale et santé</b>											
					<b>Programme 17.01.</b>											
					<b>Fonctionnel</b>											
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
					Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, Acquisition de petits matériels						16	16	0	0	16	16
					Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)						434	118	0	0	434	118
					Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)						30	30	0	0	30	30
					Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules du SPW IAS						0	2	0	0	0	2
					Dont arrêté(s) de transfert						0	+2				
DR	12	06	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, Acquisition de petits matériels						21	21	0	0	21	21
					Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)						269	72	0	0	269	72
					Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)						3	3	0	0	3	3
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>						773	262	0	0	773	262
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
					Achat de biens meubles durables						0	0	0	0	0	0
					Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques						198	158	0	0	198	158
					Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques						0	0	0	0	0	0
					Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques						0	0	0	0	0	0
					Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques						121	97	0	0	121	97
DR	74	14	22	01	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques						3	3	0	0	3	3
					<b>Totaux pour le Titre II.</b>						322	258	0	0	322	258
					<b>Totaux pour le programme 17.01.</b>						1 095	520	0	0	1 095	520
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 17.02.</b>											
					<b>Affaires intérieures</b>											
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DR	12	01	11	02	Consultation populaire						0	0	0	0	0	0
					Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions						401	401	0	0	401	401
					Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats						235	235	0	0	235	235
					Dont arrêté(s) de réallocation						+75	+75				
					Formation professionnelle du personnel communal et des mandataires						228	228	52	52	280	280
					Etudes, relations publiques, organisation de salons, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion						100	100	0	0	100	100
					Dont arrêté(s) de réallocation						-75	-75				
					Frais inhérents à l'organisation des élections d'octobre 2024						4 000	700	0	0	4 000	700
					Achat de biens meubles non durables - frais de fonctionnement de la cellule de vérification des compatibilités des mandats						0	0	0	0	0	0
					Frais de fonctionnement de la cellule "Fonds des calamités publiques"						20	20	0	0	20	20
DR	12	12	11	02	Etudes, communication et actions de sensibilisation des Pouvoirs locaux à l'échange de données						0	0	0	0	0	0
					Cadastre de mandats et des rémunérations et Registre des institutions locales et supra-locales						400	700	0	0	400	700
					Subvention à l'intercommunale IMIO dans le cadre de la mutualisation informatique à destination des pouvoirs locaux						250	600	14	0	264	600
					Subventions et indemnités						187	187	99	99	286	286
					Dont arrêté(s) de réallocation						-297	-297				
					Subventions pour des opérations pilotes de gestion supra-locale						362	362	100	100	462	462
					Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)						37	37	0	0	37	37
					Subventions pour les ADL						0	0	0	0	0	0
					Projets LEADER						0	70	0	0	0	70
					Convention sectorielle 2007-2010 - Dialogue Social						300	300	0	0	300	300
DI	41	01	40	02	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds des calamités publiques"						5 460	5 460	0	0	5 460	5 460
					Subvention de fonctionnement au Centre régional d'aide aux communes						3 282	3 282	312	312	3 594	3 594
					Subvention de fonctionnement au Conseil régional de la formation						874	874	100	100	974	974
					Programme de transition professionnelle						136	136	0	0	136	136
					Intervention régionale complémentaire à verser au Compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées et des provinces (CRAC)						58 443	58 443	-390	-390	58 053	58 053
					Dotation au CRAC dans le cadre du refinancement du fonds des communes						34 302	34 302	-95	-95	34 207	34 207
					(Nouveau) Dotation au CRAC relative au soutien aux communes dans le cadre de la problématique pension						0	0	5 600	5 600	5 600	5 600
					Subventions et indemnités						354	496	0	0	354	496

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec							
<i>l = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Dont arrêté(s) de réallocation	+296	-296				
DR	43	02	11	Fonds des provinces	130 920	130 920	0	0	130 920	130 920
DR	43	03	53	Subventions à des intercommunales pour la mise en œuvre d'opérations de gestion supra-locale	0	0	0	0	0	0
DR	43	04	21	Fonds des communes	1 275 331	1 275 331	- 8 437	- 8 437	1 266 894	1 266 894
DR	43	05	22	Intervention spécifique en faveur de Namur capitale	6 037	5 970	- 27	0	6 010	5 970
DR	43	07	22	(Nouveau) Subvention exceptionnelle aux communes	0	0	8 468	8 468	8 468	8 468
DR	43	08	22	Subventions aux communes pour les plans de cohésion sociale	23 000	17 250	0	0	23 000	17 250
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-5 328				
DR	43	09	22	Convention sectorielle 2005-2006	7 600	7 600	0	0	7 600	7 600
DR	43	10	22	Subventions dans les entités locales pour les plans e-communes ou assimilés	0	0	0	0	0	0
DR	43	11	22	Subventions pour la formation professionnelle du personnel des pouvoirs locaux	0	2 500	0	- 860	0	1 640
DR	43	12	12	Soutien aux Provinces dans le cadre de la reprise des zones de secours	7 500	7 500	0	0	7 500	7 500
DR	43	13	22	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine des pouvoirs locaux dans le cadre des fonds structurels européens	0	515	0	0	0	515
				Dont arrêté(s) de transfert	0	+515				
DR	43	14	22	Subventions aux communes pour des actions favorisant l'intégration sociale, l'entretien du patrimoine, et la sécurité, l'emploi et subventions aux communes pour les agences de développement local	1 600	1 600	0	0	1 600	1 600
DR	43	15	22	Compensation de la forfaitisation des réductions du précompte immobilier en faveur des pouvoirs locaux	33 129	33 129	- 5 519	8 035	27 610	41 164
DR	43	16	22	Inciitant 2ième pilier pensions aux Pouvoirs locaux GW 24/05/2018	2 960	2 960	- 2 015	- 2 015	945	945
DR	43	17	22	Subventions aux communes et aux zones de police pour l'assistance aux victimes et pour les plans de cohésion sociale	2 095	7 823	0	0	2 095	7 823
				Dont arrêté(s) de réallocation	+31	+5 359				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
DR	43	18	22	02	Subventions et indemnités aux grandes villes wallonnes dans le cadre de la prévention du radicalisme	1 969	2 169	- 1 969	- 1 969	0	200
					Dont arrêt(s) de réallocation	-31	-31				
DR	43	19	22	02	Soutien aux communes dans le cadre de la problématique pension	5 600	5 600	- 5 600	- 5 600	0	0
DR	43	20	22	02	Financement complémentaire aux pouvoirs locaux - Plan Marshall	83 894	76 665	- 15 386	- 8 157	68 508	68 508
DR	43	21	12	02	(Nouveau) Compensation aux provinces dans le cadre de la forfaitisation des réductions du PRI pour enfants et personnes à charges	0	0	19 081	5 527	19 081	5 527
DR	43	22	12	02	(Nouveau) Incitant aux provinces pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0	321	321	321	321
DR	43	23	22	02	Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique pour les commerçants ambulants en les forains	201	201	- 201	- 201	0	0
					Dont arrêt(s) de réallocation	-174	-174				
DR	43	24	22	02	Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique pour les mines, miniers et carriers	5 174	5 174	0	0	5 174	5 174
					Dont arrêt(s) de réallocation	+174	+174				
DR	43	25	22	02	Compensation pour les pouvoirs locaux dans le cadre de la suppression de la taxe sur les lits, pvlones et antennes	0	0	0	0	0	0
DR	43	26	52	02	(Nouveau) Incitant aux CPAS pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0	501	501	501	501
DR	43	27	52	02	Dotations au Fonds Spécial de l'Aide Sociale (CPAS)	69 886	69 886	- 466	- 466	69 420	69 420
DR	43	28	22	02	Dotation complémentaire pour le mécanisme de garantie du Fonds des communes	8 224	8 224	- 31	- 31	8 193	8 193
DR	43	29	53	02	(Nouveau) Incitant aux intercommunales pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0	1 075	1 075	1 075	1 075
DR	43	30	59	02	(Nouveau) Incitant aux autres pouvoirs locaux pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0	21	21	21	21
DR	43	31	22	02	(Nouveau) Compensation aux communes dans le cadre de l'allègement de la fiscalité - COVID-19	0	0	1 969	1 969	1 969	1 969
DR	43	32	12	02	(Nouveau) Complément régional octroyé aux provinces - Plan Marshall	0	0	25 919	25 919	25 919	25 919
DR	43	33	52	02	(Nouveau) Subvention exceptionnelle aux CPAS - COVID 19	0	0	10 200	10 200	10 200	10 200
DR	45	02	24	02	Transfert de compétences à la Communauté germanophone	28 421	28 421	- 439	- 439	27 982	27 982
DR	45	03	24	02	Subventions à des universités pour des projets à destination des pouvoirs locaux	1	1	0	0	1	1
					Dont arrêt(s) de réallocation	+1	+1				
DR	45	04	04	02	Dotation Cour des comptes nouvelle mission sur la gouvernance	120	120	0	0	120	120
					Totaux pour le Titre I.	1 803 033	1 796 492	33 257	39 639	1 836 290	1 836 131
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
DR	61	02	41	02	Subvention au Centre régional d'aide aux communes pour l'achat de biens meubles durables	28	28	0	0	28	28
DR	61	03	41	02	Subvention au Conseil régional de la formation pour l'achat de biens meubles durables	28	28	0	0	28	28
DR	63	01	22	02	Subventions en capital dans le cadre de l'entretien des infrastructures publiques des pouvoirs subordonnés	0	0	0	0	0	0
DR	63	02	22	02	Subventions aux communes dans le cadre de l'amélioration du Vivre ensemble et prévention du radicalisme	0	0	0	0	0	0
DR	63	03	21	02	COP 21-Aides à l'achat de véhicules non polluants ou adaptation de véhicules aux normes environnementales	1 500	1 500	- 207	- 207	1 293	1 293
DR	63	04	52	02	(Nouveau) COP 21-Aides aux CPAS à l'achat de véhicules non polluants ou adaptation de véhicules aux normes environnementales	0	0	192	192	192	192
DR	63	05	59	02	(Nouveau) COP 21-Aides aux autres pouvoirs locaux à l'achat de véhicules non polluants ou adaptation de véhicules aux normes environnementales	0	0	15	15	15	15
					Totaux pour le Titre II.	1 556	1 556	0	0	1 556	1 556
					<b>Totaux pour le programme 17.02.</b>	<b>1 804 589</b>	<b>1 798 048</b>	<b>33 257</b>	<b>39 639</b>	<b>1 837 846</b>	<b>1 837 687</b>
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 17.11.</b>						
					<b>Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
MO	01	01	00	11	(Modifié) Provision pour l'indexation des emplois subsidisés, les accords du non marchand et les mesures socio-sanitaires	306	306	12 600	12 600	12 906	12 906
MO	01	02	00	11	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PoDR - FEADER	0	119	0	0	0	119
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+100				
MO	12	01	11	11	(Modifié) Etudes diverses transversales dans le domaine socio-sanitaire	236	367	- 2	- 2	234	365
					Dont arrêt(s) de réallocation	-150	-19				
MO	12	02	11	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires non spécifiques	48	48	0	0	48	48
MO	33	01	00	11	Soutien à des initiatives transversales	461	461	0	0	461	461
MO	33	02	00	11	Subventions aux organismes actifs en matière de lutte contre le sida	20	20	0	0	20	20
MO	33	03	00	11	Soutien à des initiatives diverses	120	120	0	0	120	120
MO	33	04	00	11	Subvention à l'UNIPSO dans le cadre des accords non marchands 2018-2020	315	315	0	0	315	315
MO	33	05	00	11	Subvention à FEMARBEL dans le cadre des accords non marchands 2018-2020	156	156	- 156	- 111	0	45
MO	33	06	00	11	Subvention au Fonds intersyndical des secteurs de la Région wallonne dans le cadre des différents accords du non marchand	1 281	1 281	0	0	1 281	1 281
MO	33	07	00	11	Subvention aux organisations syndicales dans le cadre de la mise en œuvre des conventions sectorielles pour le secteur non-marchand public.	234	234	0	0	234	234
MO	41	01	40	11	Subventions à l'ITWEPS	150	19	0	0	150	19
					Dont arrêt(s) de réallocation	+150	+19				
MO	43	01	22	11	Subventions aux communes pour des actions menées par des associations dans le cadre de la politique du Plan de Cohésion sociale	1 484	1 484	0	0	1 484	1 484
MO	43	02	00	11	Subventions aux pouvoirs locaux pour les initiatives transversales	90	90	0	0	90	90
					Totaux pour le Titre I.	4 901	5 020	12 442	12 487	17 343	17 507
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
MO	51	01	00	11	Subvention d'équipement pour des initiatives transversales - secteur privé	0	0	0	0	0	0
MO	63	01	00	11	Subvention d'équipement pour des initiatives transversales - secteur public	0	0	0	0	0	0
					Totaux pour le Titre II.	0	0	0	0	0	0
					<b>Totaux pour le programme 17.11.</b>	<b>4 901</b>	<b>5 020</b>	<b>12 442</b>	<b>12 487</b>	<b>17 343</b>	<b>17 507</b>
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 17.12.</b>						
					<b>Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
MO	01	05	00	12	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine du handicap dans le cadre des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
MO	31	01	22	12	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de la Santé dans le cadre des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
MO	34	01	31	12	Aide aux personnes âgées - Transferts à destination du SPF Sécurité sociale	135 795	135 795	3 878	3 878	139 673	139 673
MO	41	01	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC - Politique de la Santé	21 605	21 605	0	0	21 605	21 605
MO	41	02	40	12	Intervention en faveur du CRAC dans le cadre du plan de cohésion social - Politique de la Santé	9 140	9 140	0	0	9 140	9 140

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MO	41	03	40	12	Soutiens à des missions particulières attribuées par le Gouvernement à l'Institut Scientifique de Services Public (ISSEP)	0	0	0	0	0	0
MO	41	04	40	12	Mise en oeuvre du programme de transition professionnelle	14	14	0	0	14	14
DB	41	05	40	12	Dotation de fonctionnement à la caisse publique d'allocations familiales	29 127	29 127	2 746	2 746	31 873	31 873
MO	41	07	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC - Politique de la Famille et des Aînés	4 700	4 700	0	0	4 700	4 700
MO	41	08	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC - CRAC III - Politique de la Famille et des Aînés	11 000	11 000	0	0	11 000	11 000
MO	41	09	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du Plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Aînés	3 290	3 290	0	0	3 290	3 290
MO	41	10	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre des emprunts complémentaires au plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Aînés	14 250	14 250	0	0	14 250	14 250
MO	41	11	40	12	Investissement dans les maisons de repos - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
MO	41	12	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du plan d'inclusion sociale - Politique des personnes handicapées	820	820	0	0	820	820
MO	41	14	40	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses frais de fonctionnement	54 404	54 404	556	556	54 960	54 960
MO	41	15	40	12	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	1 078 995	1 078 995	40 206	40 206	1 119 201	1 119 201
MO	41	16	40	12	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions réglementées	1 160 092	1 160 092	7 279	7 279	1 167 371	1 167 371
MO	41	17	40	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	33 677	33 677	0	0	33 677	33 677
MO	41	18	40	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	7 540	7 540	0	0	7 540	7 540
MO	41	19	40	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives communes	6 038	6 038	0	0	6 038	6 038
MO	41	20	40	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	3 639	3 639	3 639	3 639
DB	41	21	40	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses frais de fonctionnement	4 257	4 257	0	0	4 257	4 257
DB	41	22	40	12	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires - Allocations familiales	2 333 618	2 333 618	36 957	36 957	2 370 575	2 370 575
DB	41	23	40	12	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions réglementées	35 259	35 259	0	0	35 259	35 259
DB	41	24	40	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	0	0	0	0	0	0
MO	41	25	40	12	(NG) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	718	718	- 718	- 718	0	0

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
				<i>l = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
MO	41	26	40	12	Dotation à l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19	158 679	158 679	27 704	27 704	186 383	186 383
					Dont arrêté(s) de transfert	-158 679	+158 679				
MO	41	27	40	12	(Nouveau) Remboursement préfinancement SRIW - COVID-19	0	0	22 737	22 737	22 737	22 737
MO	41	28	40	12	(Nouveau) Remboursement préfinancement Wallonie Santé - COVID-19	0	0	16 793	16 793	16 793	16 793
MO	45	02	40	12	Prélèvements opérés par le Gouvernement fédéral pour la gestion des charges hospitalières avant 6ème réforme de l'Etat	161 065	161 065	0	0	161 065	161 065
MO	45	03	40	12	Prélèvements opérés par le Gouvernement fédéral pour la gestion des missions santé-ânés dans le cadre de la 6ème réforme de l'Etat	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5 264 083	5 264 083	161 777	161 777	5 425 860	5 425 860
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
MO	61	01	41	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses investissements	585	585	0	0	585	585
DB	61	02	41	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	0	0	0	0	0	0
MO	61	03	41	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	38 216	11 070	393	7 923	38 609	18 993
MO	61	04	41	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	5 260	11 567	0	-3 101	5 260	8 466
DB	61	05	41	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses investissements	90	90	0	0	90	90
MO	61	06	41	12	(G) Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	5 683	5 683	0	0	5 683	5 683
MO	61	07	41	12	(NG) Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	0	0	0	0	0	0
MO	61	08	41	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles dans le cadre du PWI	0	0	0	1 862	0	1 862
MO	85	01	14	12	(Nouveau) Dotation à Wallonie Santé - Plan de relance	0	0	10 000	10 000	10 000	10 000
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	49 834	28 995	10 393	16 684	60 227	45 679
					<b>Totaux pour le programme 17.12.</b>	5 313 917	5 293 078	172 170	178 461	5 486 087	5 471 539
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<b>Programme 17.13.</b>						
				<b>Action sociale.</b>						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
MO	01	02	00	13 Fonds régional d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère	0	567	0	-4	0	563
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-333				
MO	01	04	00	13 Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	0	0	0	0
MO	01	05	00	13 Projets co-gérés par le SPW et par l'AVIQU dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR - HEADER	0	100	0	0	0	100
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+100				
MO	12	02	11	13 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires	1 338	1 421	591	-409	1 929	1 012
				Dont arrêté(s) de réallocation	-350	-300				
MO	12	04	11	13 Frais d'expertise, frais d'étude, frais de procédure, honoraires d'avocats	0	0	0	0	0	0
MO	12	05	11	13 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	27	27	0	0	27	27
				Dont arrêté(s) de réallocation	-3	+3				
DR	12	06	11	13 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	0	0	0	0	0	0
MO	12	07	11	13 Intervention exceptionnelle aux Gouverneurs COVID-19	205	205	0	0	205	205
				Dont arrêté(s) de transfert	+205	+205				
MO	33	01	00	13 Soutien à des initiatives dans le domaine de l'action sociale	1 037	1 020	120	110	1 157	1 130
MO	33	02	00	13 Subventions pour le financement de recherches dans le domaine social	0	0	0	0	0	0
MO	33	03	00	13 Subventions aux ASBL partenaires des relais sociaux en attente de constitution	0	0	0	0	0	0
MO	33	04	00	13 Subventions accordées aux initiatives locales d'intégration agréées en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	3 853	3 710	0	0	3 853	3 710
				Dont arrêté(s) de transfert	+20	+20				
				Dont arrêté(s) de réallocation	+353	+533				
MO	33	05	00	13 Subventions accordées aux centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	6 908	6 920	0	0	6 908	6 920
				Dont arrêté(s) de transfert	+15	+15				
				Dont arrêté(s) de réallocation	+301	+121				
MO	33	06	00	13 Opérateurs privés du dispositif d'intégration	10 272	8 828	-53	-46	10 219	8 782
				Dont arrêté(s) de réallocation	-1 000	-1 051				
				Dont arrêté(s) de transfert	+567	+567				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>l = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MO	33	07	00	13	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires	29 505	29 641	0	0	29 505	29 641
					Dont arrêt(s) de réallocation	-156	0				
					Dont arrêt(s) de transfert	+1 161	+1 161				
MO	33	08	00	13	Subvention accordée à l'organisme d'interprétariat social chargé d'organiser l'offre d'interprétariat en milieu social	735	767	0	0	735	767
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+37				
					Dont arrêt(s) de transfert	+4	+4				
MO	33	09	00	13	Soutien à des services privés d'insertion sociale	1 638	1 638	0	0	1 638	1 638
					Dont arrêt(s) de réallocation	-240	-240				
					Dont arrêt(s) de transfert	+6	+6				
MO	33	10	00	13	Subvention accordée à l'organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	249	249	0	0	249	249
					Dont arrêt(s) de réallocation	+111	+111				
					Dont arrêt(s) de transfert	+1	+1				
MO	33	11	00	13	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences sexistes	998	971	0	0	998	971
					Dont arrêt(s) de réallocation	+337	+310				
					Dont arrêt(s) de transfert	+1	+1				
DI	33	12	00	13	Service Citoyen - subside à l'ASBL Plateforme pour le Service Citoyen	2 959	2 959	0	0	2 959	2 959
MO	33	14	00	13	Subvention aux services d'aide et de soins aux personnes prostituées	700	763	0	0	700	763
					Dont arrêt(s) de transfert	+3	+3				
MO	33	15	00	13	Subvention au Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté	258	221	0	0	258	221
MO	33	16	00	13	Subventions à l'ASBL "Observatoire du Crédit et de l'endettement"	561	496	0	0	561	496
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	-55				
					Dont arrêt(s) de transfert	+1	+1				
MO	33	17	00	13	Subventions à des organismes de coordination et de documentation en matière sociale	212	212	0	0	212	212
MO	33	18	00	13	Soutien à des formations d'intervenants sociaux et de fonctionnaires	25	68	0	0	25	68
MO	33	19	00	13	Subventions aux centres de service social	8 090	8 038	0	0	8 090	8 038
					Dont arrêt(s) de transfert	+31	+31				
MO	33	20	00	13	Soutien à des initiatives privées relatives à la médiation de dettes	619	527	0	0	619	527
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	-120				
					Dont arrêt(s) de transfert	+4	+4				
MO	33	23	00	13	Soutien à des initiatives privées en matière d'égalité des chances	665	649	0	0	665	649
					Dont arrêt(s) de réallocation	-84	-111				
					Dont arrêt(s) de transfert	+42	+42				
MO	33	25	00	13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre du Fonds structurel européen FEADER	0	100	0	0	0	100
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+100				
MO	33	26	00	13	Soutien aux Maisons Arc-en-Ciel en matière d'aide aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres	388	406	0	0	388	406
					Dont arrêt(s) de réallocation	+3	+21				
					Dont arrêt(s) de transfert	+2	+2				
DR	33	27	00	13	Subvention aux institutions et associations privées chargées de la concertation locale - habitat permanent	0	0	0	0	0	0
MO	33	28	00	13	Subventions à un organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêt(s) de réallocation	-3	-3				
MO	33	29	00	13	Aide alimentaire secteur privé	1 018	1 011	15	15	1 033	1 026
					Dont arrêt(s) de transfert	+307	+307				
MO	41	01	40	13	Mise en oeuvre, dans le domaine de l'action sociale, des programmes de transition professionnelle	85	85	0	0	85	85
MO	41	02	40	13	Subventions accordées au FOREM en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	386	417	0	0	386	417
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+33				
MO	41	03	40	13	Soutien à l'IWEPs pour l'évaluation du parcours d'intégration	0	0	0	0	0	0
MO	43	01	52	13	Soutien à des initiatives particulières des centres publics d'action sociale et d'autres pouvoirs publics	1 172	1 258	35	0	1 207	1 258
					Dont arrêt(s) de réallocation	-397	-278				
MO	43	02	52	13	Subventions pour études, recherches et actions dans le domaine de la santé socio-environnementale - Secteur public	0	0	0	0	0	0
MO	43	03	11	13	Subventions aux provinces dans le cadre de la politique des gens du voyage	0	0	0	0	0	0
MO	43	04	52	13	Soutien à des initiatives publiques relatives à la médiation de dettes	4 480	4 580	0	517	4 480	5 097
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+175				
					Dont arrêt(s) de transfert	+45	+45				
MO	43	05	52	13	Subventions aux relais sociaux gérés par des organismes	10 636	10 348	164	584	10 800	10 932
					Dont arrêt(s) de transfert	+273	+273				
MO	43	06	52	13	Subventions à des organismes publics dans le cadre des opérations "Ete solidaire, je suis partenaire"	0	0	0	0	0	0
DR	43	07	22	13	Habitat permanent - Convention de partenariat, études et prestations de services	168	168	0	0	168	168
MO	43	08	52	13	Subventions aux CPAS dans le cadre de l'intégration professionnelle des ayants droit à l'intégration sociale	12 744	12 744	0	0	12 744	12 744
					Dont arrêt(s) de réallocation	-22	-22				
MO	43	09	52	13	Soutien à des services publics d'insertion sociale	3 025	2 918	0	0	3 025	2 918
					Dont arrêt(s) de réallocation	+240	+240				
					Dont arrêt(s) de transfert	+10	+10				
MO	43	11	59	13	Soutien à des initiatives publiques en matière d'égalité des chances	65	85	0	0	65	85
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+2				
MO	43	12	52	13	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons de vie communautaires - secteur public	2 947	2 914	0	0	2 947	2 914
					Dont arrêt(s) de réallocation	+156	0				
					Dont arrêt(s) de transfert	+201	+201				
MO	43	13	52	13	Subvention au CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires d'une aide sociale financière en application de la loi du 2 avril 1965 (Fédéral) - Art.60-61	4 912	4 912	-25	-25	4 887	4 887
MO	43	14	22	13	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - Communes	905	905	-4	-4	901	901
					Dont arrêt(s) de transfert	+60	+60				
MO	43	15	52	13	Subvention aux CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (Fédéral) - Art. 60.61	93 580	93 580	-463	-463	93 117	93 117
MO	43	16	52	13	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - CPAS	918	918	-4	-4	914	914
					Dont arrêt(s) de transfert	+60	60				
MO	43	17	52	13	Aide alimentaire secteur public	931	967	0	0	931	967
					Dont arrêt(s) de transfert	+705	+705				
MO	43	19	22	13	Soutien à des initiatives (communes) en matière d'égalité des chances	55	39	0	0	55	39
MO	43	20	12	13	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - Provinces	71	50	0	0	71	50
					Dont arrêt(s) de réallocation	+71	+50				
MO	43	21	12	13	Soutien à des initiatives particulières des Provinces	30	21	0	0	30	21
					Dont arrêt(s) de réallocation	+30	+21				
MO	43	22	22	13	Soutien à des initiatives particulières des Communes	367	257	0	0	367	257
					Dont arrêt(s) de réallocation	+367	+257				
MO	43	23	22	13	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences fondées sur le genre (Communes)	47	40	0	0	47	40
					Dont arrêt(s) de réallocation	+47	+40				
MO	43	24	52	13	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences fondées sur le genre (CPAS)	47	40	0	0	47	40
					Dont arrêt(s) de réallocation	+47	+40				
MO	45	01	24	13	Subventions à des organismes universitaires dans le domaine de l'Action sociale	0	0	0	0	0	0
MO	45	02	40	13	Contribution à la Commission nationale des Droits de l'Enfant	18	18	0	0	18	18

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MO	45	03	40	13	Soutien à des initiatives interfédérales en matière d'Action sociale, de Cohésion sociale, d'intégration et d'égalité des chances	771	751	0	0	771	751
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-13	-12				
MO	45	04	24	13	Subventions en matière d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère au bénéfice d'institutions universitaires ou d'autres institutions d'enseignement	200	200	0	0	200	200
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+193	+193				
					Dont arrêtés(s) de transfert	+7	+7				
					Totaux pour le Titre I.	210 820	209 729	376	271	211 196	210 000
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
MO	51	01	30	13	Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragilisées	45	45	0	0	45	45
MO	52	01	10	13	Subsides d'aménagement et d'équipement dans le domaine de l'intégration - secteur privé	20	20	0	0	20	20
MO	52	82	10	13	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur privé	75	70	0	0	75	70
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-5				
MO	52	83	10	13	Subsides d'aménagement pour des ASBL partenaires des relais sociaux (CAW - F44)	0	0	0	0	0	0
MO	62	82	10	13	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur public	0	5	0	0	0	5
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+5				
MO	63	01	52	13	Subsides d'équipement en faveur des Centres Publics d'Action Sociale et des relais sociaux	6	14	0	0	6	14
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+6	+14				
MO	63	02	21	13	Subsides en vue de l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de terrains pour les gens du voyage	0	24	0	0	0	24
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+24				
					Totaux pour le Titre II.	146	178	—	—	146	178
					<b>Totaux pour le programme 17.13.</b>	210 966	209 907	376	271	211 342	210 178
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 17.14. Crèches et petite enfance</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
DB	12	01	11	14	Achat de biens et services non durables spécifiques au programme	145	25	0	0	145	25
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-120				
DB	41	05	40	14	Intervention financière en faveur du CRAC dans le cadre du financement alternatif des investissements dans les crèches	4 600	4 600	0	0	4 600	4 600
					Totaux pour le Titre I.	4 745	4 625	—	—	4 745	4 625
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
DB	51	06	12	14	Subventions à des établissements d'utilité publique ou à des associations sans but lucratif pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	601	601	0	0	601	601
DB	53	01	20	14	Primes Babyspack	150	10	0	0	150	10
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-140				
DB	63	01	52	14	Subventions à des pouvoirs publics pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	386	646	0	0	386	646
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+260				
					Totaux pour le Titre II.	1 137	1 257	—	—	1 137	1 257
					<b>Totaux pour le programme 17.14.</b>	5 882	5 882	—	—	5 882	5 882
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Totaux pour la division organique 17.</b>	7 341 350	7 312 455	218 245	230 858	7 559 595	7 543 313
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>1 = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<b>Division organique 18.</b>											
<b>Entreprises, emploi et recherche</b>											
<b>Programme 18.01.</b>											
<b>Fonctionnel</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
MO	12	01	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	19	20	0	0	19	20
MO	12	02	11	01	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives...)	120	128	0	0	120	128
MO	12	03	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, frais de réunions relatifs à des actions transversales économie-emploi-recherche	150	130	0	0	150	130
WB	12	04	11	01	Dépenses liées à l'acquisition de biens non durables et de services spécifiques aux compétences Economie et Recherche	3 980	2 986	0	0	3 980	2 986
					Dont arrêté(s) de réallocation	-520	-185				
WB	12	05	11	01	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives...)	40	40	0	0	40	40
WB	12	06	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, frais de réunions relatifs à des actions transversales économie-emploi-recherche	14	14	0	0	14	14
WB	12	08	11	01	Dépenses liées à l'achat de biens non durables, de services et aux précomptes immobiliers spécifiques au programme Zones d'activités économiques	342	342	0	0	342	342
WB	12	09	11	01	Evaluation des mesures de programmation FEDER	60	60	0	0	60	60
					Dont arrêté(s) de transfert	+60	+60				
DI	12	10	11	01	(Nouveau) Dépenses liées à l'acquisition de biens non durables et de services spécifiques à la direction des Licences d'armes	0	0	12	12	12	12
					<b>Totaux pour le Titre I.</b>	<b>4 725</b>	<b>3 720</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>4 737</b>	<b>3 732</b>
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
WB	74	03	22	01	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	714	352	0	0	714	352
					Dont arrêté(s) de réallocation	+520	+185				
MO	74	04	22	01	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	576	533	302	467	878	1 000
CR	74	05	10	01	Achat de biens meubles durables liés aux programmes Economie - Emploi - Recherche	0	0	0	0	0	0
DI	74	06	22	01	(Nouveau) Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) spécifiques à la direction des Licences d'armes	0	0	250	50	250	50
					<b>Totaux pour le Titre II.</b>	<b>1 290</b>	<b>885</b>	<b>552</b>	<b>517</b>	<b>1 842</b>	<b>1 402</b>
					<b>Totaux pour le programme 18.01.</b>	<b>6 015</b>	<b>4 605</b>	<b>564</b>	<b>529</b>	<b>6 579</b>	<b>5 134</b>
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 18.02.</b>											
<b>ENTREPRISES - Aides à l'investissement</b>											
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
WB	51	02	12	02	Primes à l'investissement destinées à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie, en application du décret du 11 mars 2004.	14 000	11 000	0	0	14 000	11 000
WB	51	03	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises.	25 000	20 000	0	0	25 000	20 000
WB	51	04	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises.	76 000	68 000	0	0	76 000	68 000
WB	51	05	12	02	Soutien de la compétitivité des entreprises - mesure carbon leakage	5 000	5 000	15 000	15 000	20 000	20 000
WB	51	08	12	02	Primes à l'investissement - Equipements réduisant la consommation d'énergie et les émissions sonores de véhicules (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique)	5 000	5 000	-2 000	-2 000	3 000	3 000
WB	51	10	00	02	Bas carbone - Stimulation de l'investissement dans les entreprises existantes ou en création - Mesure 4.2.1 - FEDER - programmation 2014-2020	230	70	0	0	230	70
					Dont arrêté(s) de transfert	+230	+70				
WB	51	11	12	02	Subventions à des acteurs qui entrent dans le cadre du plan wallon d'aide au transport par voies navigables	4 000	2 500	0	0	4 000	2 500

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
WB	51	16	12	02	Stimulation de l'investissement dans les entreprises existantes ou en création - Mesure 1.1.1. Aides à l'investissement cofinancées par l'Union Européenne (FEDER) - programmation 2014-2020	7 000	9 000	0	0	7 000	9 000
					Dont arrêté(s) de transfert	+7 000	+9 000				
					Totaux pour le Titre II	136 230	120 570	13 000	13 000	149 230	133 570
					<b>Totaux pour le programme 18.02.</b>	136 230	120 570	13 000	13 000	149 230	133 570
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 18.03.</b>											
<b>ENTREPRISES - Outils économiques et financiers</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	12	03	11	03	Commission permanente pour la restructuration des entreprises, en ce compris les frais d'études, d'honoraires	1 115	1 115	-7	-7	1 108	1 108
WB	41	01	40	03	Subventions pour la stimulation de l'économie circulaire en Région wallonne	1 000	500	0	0	1 000	500
WB	41	03	40	03	Subvention à la SOWALFIN destinée au développement d'une plateforme pour investisseurs et entreprises	450	450	0	0	450	450
WB	41	04	40	03	Subventions à la SOWALFIN destinées à couvrir ses frais de fonctionnement	2 397	1 798	4 140	5 989	6 537	7 787
WB	41	05	40	03	Subvention au groupe SOWALFIN pour mener ses missions d'accompagnement en animation économiques	7 018	6 050	-43	-37	6 975	6 013
WB	41	06	40	03	Subvention à la SOWALFIN destinée à couvrir les frais liés à la reprise du fonds fédéral de participation	2 030	1 522	-10	-9	2 020	1 513
WB	41	07	40	03	Subvention complémentaire à la SOWALFIN	1 200	900	0	0	1 200	900
WB	41	08	40	03	Subvention au groupe SOWALFIN pour mener des actions favorisant la création, le développement et l'innovation des entreprises	6 000	6 000	0	0	6 000	6 000
WB	41	11	40	03	Subvention à la SA WALLIMAGE pour la mission d'accueil des tournages en Wallonie ainsi que la promotion de la Wallonie pour le cinéma	500	400	0	0	500	400
WB	41	12	40	03	Subvention permettant le fonctionnement du Pôle de l'image	1 075	1 075	0	0	1 075	1 075
WB	41	13	40	03	Subventions à WALLIMAGE pour le financement d'œuvres – longs métrages de fiction, d'animation et documentaires et pour la production d'émissions télévisuelles et pour le secteur de la télévision de flux	6 500	6 000	0	0	6 500	6 000
WB	41	14	00	03	Subvention à la SPAQUE pour la gestion de la mission déléguée NORDION	48 300	12 000	1 500	1 500	49 800	13 500
					Totaux pour le Titre I	77 585	37 810	5 580	7 436	83 165	45 246
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
WB	74	05	22	03	Achat de biens patrimoniaux - Commission de restructuration des entreprises	30	30	0	0	30	30
WB	85	01	14	03	Interventions stratégiques dans le secteur industriel et au bénéfice des entreprises en restructuration	71 356	71 356	0	0	71 356	71 356
					Dont arrêté(s) de réallocation	-144	-144				
WB	85	02	14	03	Moyens d'actions aux organismes financiers ayant pour but la consolidation et le développement des entreprises wallonnes	66 800	66 800	28 700	28 700	95 500	95 500
					Dont arrêté(s) de réallocation	-28 700	-28 700				
WB	85	03	14	03	Intervention de la Région dans l'activité prêts/garanties de la SOWALFIN	7 200	7 200	0	0	7 200	7 200
					Dont arrêté(s) de réallocation	+4 700	+4 700				
WB	85	04	14	03	Transition énergétique des entreprises : actions visant à faciliter les investissements dans les entreprises - Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	5 000	0	0	0	5 000
WB	85	05	14	03	Soutenir l'innovation, le développement et la croissance des entreprises	0	0	0	0	0	0
WB	85	07	14	03	Prêts et garanties dans le cadre des mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
WB	85	08	14	03	Economie circulaire - Soutien de la filière plastique - Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	4 500	0	0	0	4 500
WB	85	09	14	03	Cofinancement dans le cadre des programmes opérationnels "Transition" et "Zones plus développées" - FEDER 2014-2020	0	0	0	0	0	0
WB	85	10	14	03	Intervention de la Région dans l'activité garanties de GELIGAR	24 000	24 000	0	0	24 000	24 000
					Dont arrêté(s) de réallocation	+24 000	+24 000				
					Dont fonds budgétaires	144	144	0	0	144	144
					Dont arrêté(s) de réallocation	+144	+144				
					Totaux pour le Titre II	171 530	181 030	28 700	28 700	200 230	209 730
					<b>Totaux pour le programme 18.03.</b>	249 115	218 840	34 280	36 136	283 395	254 976
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 18.04.</b>											
<b>(Modifié) Zones d'activités économiques</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	31	01	32	04	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'études diverses	170	213	0	0	170	213

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
WB	41	01	40	04	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'études diverses - UAP	0	0	0	0	0	0
WB	41	02	60	04	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'études diverses - ASBL des administrations publiques	0	0	0	0	0	0
WB	43	01	53	04	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'études diverses - Intercommunales	350	137	0	0	350	137
WB	45	01	24	04	Subventions à des universités ou groupement d'universités dans le cadre du développement des zones d'activités économiques	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					520	350	—	—	520	350	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
WB	61	01	42	04	Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques) - UAP	2 800	1 600	0	0	2 800	1 600
WB	61	04	41	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques	1 751	1 751	0	0	1 751	1 751
WB	61	05	41	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Actions prioritaires pour l'emploi régional)	12 049	12 049	0	0	12 049	12 049
WB	61	06	41	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Marshall 2 vert - Axe IV)	18 867	18 867	0	0	18 867	18 867
WB	61	07	42	04	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - UAP	0	0	0	0	0	0
WB	61	08	42	04	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - UAP	0	0	0	0	0	0
WB	61	09	41	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif du redéploiement de l'activité économique (Sowafinal 3 - PW1)	61	61	0	0	61	61
WB	63	01	53	04	Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques) - Intercommunales	14 650	6 729	0	0	14 650	6 729
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+2 400	0				
WB	63	04	53	04	Intervention pour l'acquisition et l'aménagement de terrains et bâtiments industriels, artisanaux et de services ainsi que leurs voies d'accès	100	561	0	0	100	561
WB	63	05	53	04	Expérience pilote-réhabilitation de zones d'activités économiques	100	600	0	0	100	600
WB	63	06	53	04	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - Intercommunales	3 600	10 746	0	0	3 600	10 746
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-2 400	0				
WB	63	07	53	04	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Intercommunales	0	2 161	0	0	0	2 161
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+2 161				
WB	63	08	22	04	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - Communes	0	0	0	0	0	0
WB	63	09	22	04	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Communes	0	13	0	0	0	13
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+13				
WB	63	10	12	04	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Provinces	0	150	0	0	0	150
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+150				
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					53 978	55 288	—	—	53 978	55 288	
<b>Totaux pour le programme 18.04.</b>					54 498	55 638	—	—	54 498	55 638	
<i>Dont programme d'investissement</i>					100	561	—	—	100	561	
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—	
<b>Programme 18.06.</b>											
<b>ENTREPRISES - Compétitivité - Innovation - Développement</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	31	01	32	06	Financement du dispositif d'indemnisation COVID-19	517 700	517 700	56 000	56 000	573 700	573 700
					Dont arrêtés(s) de transfert	+517 700	+517 700				
WB	31	06	32	06	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Secteur privé	3 719	3 336	0	0	3 719	3 336
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-6 581	-4 769				
WB	31	08	32	06	Primes d'emploi octroyées en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	2 900	2 900	0	0	2 900	2 900
WB	31	09	32	06	Primes à la consultation octroyées en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	0	1 000	0	0	0	1 000
WB	31	10	32	06	Subventions aux réseaux d'entreprises (Décret du 18 janvier 2007) - ex PRG 18.05	1 240	760	0	0	1 240	760
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+640	+260				
WB	31	12	32	06	Subventions aux Cellules opérationnelles des Pôles de compétitivité - ex PRG 18.05	2 060	1 890	0	0	2 060	1 890
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-240	+690				
WB	31	13	32	06	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres-villes - Entreprises	3 000	3 000	0	0	3 000	3 000
WB	31	18	32	06	Financement du dispositif des aides de premier niveau	9 447	8 400	5 000	5 000	14 447	13 400
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-160	-160				
WB	31	22	22	06	Subvention dans le cadre de la mise en œuvre du plan "CatCh"	0	200	0	0	0	200
WB	32	01	00	06	Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique - PDR 2014-2020 - ex PRG 18.02	0	250	0	0	0	250
WB	33	01	00	06	Subventions d'activités pour soutenir le secteur logistique (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique) - ex PRG 18.05	750	500	0	0	750	500
WB	33	02	00	06	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres-villes	7 000	4 081	0	0	7 000	4 081
WB	33	03	00	06	Subvention à l'ASBL Liège CAREX	0	0	0	0	0	0
WB	33	04	00	06	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - asbl	123	123	0	0	123	123
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+123	+123				
WB	41	01	40	06	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - UAP	3 593	1 666	0	0	3 593	1 666
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+3 341	+1 414				
WB	41	05	40	06	Subvention au CESE pour les frais liés au fonctionnement de l'Observatoire du Commerce	200	200	0	0	200	200
WB	41	08	40	06	Subvention pour la mise en œuvre d'une politique de soutien aux indépendants	1 176	863	0	0	1 176	863
WB	43	01	40	06	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - ASBL liées aux pouvoirs locaux	1 150	1 437	0	0	1 150	1 437
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 150	+1 437				
WB	43	03	59	06	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Autres entités liées aux pouvoirs locaux	0	0	0	0	0	0
WB	43	04	53	06	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Intercommunales	1 207	1 030	0	0	1 207	1 030
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 207	+1 030				
WB	45	01	24	06	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Entités liées à la Communauté française	200	345	0	0	200	345
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+200	+345				
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					555 465	549 681	61 000	61 000	616 465	610 681	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
WB	51	05	12	06	Aides aux PME dans le cadre de la politique e-business et consultance Rentie	0	1 000	0	0	0	1 000

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
WB	63	01	53	06	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif (Investissements) – Intercommunales	2 852	1 162	0	0	2 852	1 162
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	-690				
					Totaux pour le Titre II.	2 852	2 162			2 852	2 162
					<b>Totaux pour le programme 18.06.</b>	558 317	551 843	61 000	61 000	619 317	612 843
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 18.07.</b>						
					<b>Actions cofinancées dans le cadre des fonds structurels</b>						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
WB	12	01	11	07	Fonds structurels 2014-2020 – Projets Interreg relevant des compétences emploi et formation – Frais de fonctionnement SPW	14	14	0	0	14	14
					Dont arrêt(s) de réallocation	+14	+14				
WB	31	01	32	07	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions au secteur privé	690	4 077	0	0	690	4 077
					Dont arrêt(s) de transfert	+690	+4 077				
WB	31	02	32	07	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 – Subventions au secteur privé	212	2 101	0	0	212	2 101
					Dont arrêt(s) de transfert	+212	+2 101				
WB	31	03	32	07	Fonds structurels 2014-2020 – Mesure 1.2 – RESINNOVE – FSE – Subventions au secteur privé	0	321	0	0	0	321
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+321				
WB	31	04	32	07	Fonds structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche – Secteur privé	2 563	3 158	0	0	2 563	3 158
					Dont arrêt(s) de transfert	+3 053	+3 244				
					Dont arrêt(s) de réallocation	-490	-86				
MO	31	05	32	07	Fonds structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation – Secteur privé	0	0	0	0	0	0
WB	31	06	32	07	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.3.1 – Subventions au secteur privé	748	249	0	0	748	249
					Dont arrêt(s) de transfert	+748	+249				
WB	33	01	00	07	Fonds structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation – Secteur privé (ASBL)	111	0	0	0	111	0
					Dont arrêt(s) de transfert	+111	0				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MO	33	02	00	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - ASBI	665	0	0	0	665	0
					Dont arrêté(s) de transfert	+665	0				
WB	35	01	20	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Administration publique étrangères	0	0	0	0	0	0
MO	35	02	20	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Administrations publiques étrangères	0	0	0	0	0	0
WB	41	01	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Subventions à des UAP	0	195	0	0	0	195
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+195				
WB	41	02	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche - UAP	390	330	0	0	390	330
					Dont arrêté(s) de transfert	+390	+330				
WB	41	03	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - UAP	121	0	0	0	121	0
					Dont arrêté(s) de transfert	+121	0				
MO	41	04	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - IFAPME	0	0	0	0	0	0
MO	41	05	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Forem	37	7	0	0	37	7
					Dont arrêté(s) de transfert	+37	+7				
MO	41	06	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - IWEPS	0	0	0	0	0	0
WB	41	07	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche - UAP	0	0	0	0	0	0
WB	41	08	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche - UAP - AEI	0	0	0	0	0	0
WB	41	09	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche - UAP - AWEX	0	0	0	0	0	0
WB	41	10	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche - UAP - OEWB	0	0	0	0	0	0
WB	41	11	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche - UAP - FOREM	0	0	0	0	0	0
WB	41	12	40	07	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.3.1 - Subventions à des UAP	746	261	0	0	746	261
					Dont arrêté(s) de transfert	+746	+261				
WB	43	01	12	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche - Provinces	0	67	0	0	0	67
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+67				
WB	43	02	12	07	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Provinces	0	0	0	0	0	0



## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<b>Programme 18.11.</b>											
<b>Promotion de l'Emploi.</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
MO	12	01	11	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	136	149	341	341	477	490
MO	31	01	32	11	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi - Secteur privé	0	0	0	0	0	0
MO	31	02	32	11	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Secteur privé	255	155	0	0	255	155
					Dont arrêtés(s) de transfert	+5	+5				
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+250	+150				
MO	31	07	00	11	Financement SAACE liés à l'entrepreneuriat féminin et à la post-création	150	100	0	0	150	100
MO	33	01	00	11	Subventions d'actions en matière d'emploi pour les ASBL	1 318	1 403	0	0	1 318	1 403
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+18	-25				
MO	33	02	00	11	Subventions des missions régionales pour l'emploi	2 658	2 633	0	0	2 658	2 633
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+26	+43				
MO	33	03	00	11	Subvention aux MIRE pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-95				
MO	33	04	00	11	Subventions aux structures de gestion de centre ville	0	0	0	0	0	0
MO	33	05	00	11	Subventions d'actions diverses pour le secteur privé	0	36	0	0	0	36
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+28				
MO	33	06	00	11	Fonds structurels 2014 - 2020 - Projets INTERREG - Secteur privé	0	22	0	0	0	22
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+22				
MO	33	07	00	11	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi	60	32	0	0	60	32
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	-28				
MO	33	09	00	11	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi	2 396	2 596	0	0	2 396	2 596
					Dont arrêtés(s) de transfert	+50	+50				
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-500	-240				
MO	33	11	00	11	Agences de développement local (secteur privé)	0	627	0	0	0	627
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-1 960	-1 321				
MO	33	12	00	11	Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur associatif	200	200	0	0	200	200
MO	33	13	00	11	Cofinancement wallon à l'axe LEADER du programme wallon de développement rural	0	19	0	0	0	19
MO	35	01	40	11	Contribution de la Région wallonne au programme LEED de l'O.C.D.E.	22	22	0	0	22	22
MO	41	01	40	11	Subventions d'actions en matière d'emploi (secteur public)	50	50	0	0	50	50
MO	41	05	40	11	Programme de Transition Professionnelle	325	325	0	0	325	325
MO	41	33	40	11	Subventions à l'WEPS pour les dépenses de fonctionnement de l'Observatoire de l'emploi	33	33	0	0	33	33
MO	43	01	22	11	Fonds structurels 2014 - 2020 - Projets INTERREG - Secteur public	0	38	0	0	0	38
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+38				
MO	43	02	22	11	Agences développement local (secteur public)	1 860	1 852	0	0	1 860	1 852
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-21	-18				
MO	43	03	40	11	Agences de développement local - Asbl liées aux pouvoirs locaux	1 627	1 139	0	0	1 627	1 139
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 627	+1 139				
MO	43	04	59	11	Agences de développement local - Autres entités liées aux pouvoirs locaux	310	217	0	0	310	217
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+310	+217				
MO	43	05	40	11	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0	0	0	0	0
MO	43	06	53	11	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Intercommunales	0	0	0	0	0	0
MO	43	07	59	11	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Autres entités liées aux pouvoirs locaux	0	0	0	0	0	0
MO	43	08	12	11	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Provinces	0	0	0	0	0	0
MO	43	09	52	11	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - CPAS	0	0	0	0	0	0
MO	43	10	40	11	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Asbl liées aux pouvoirs locaux	255	155	0	0	255	155
					Dont arrêtés(s) de transfert	+5	+5				
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+250	+150				
MO	43	40	22	11	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances (secteur public)	21	21	0	0	21	21
MO	45	01	26	11	Dotation à la Communauté germanophone	35 825	35 825	-4 334	-4 334	31 491	31 491
MO	45	02	24	11	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Entités liées à la Communauté française	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	47 501	47 649	-3 993	-3 993	43 508	43 656
					<b>Totaux pour le programme 18.11.</b>	47 501	47 649	-3 993	-3 993	43 508	43 656
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 18.12.</b>											
<b>Forem.</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
MO	41	04	40	12	Plan d'accompagnement à l'emploi	48 426	48 426	-290	-290	48 136	48 136

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MO	41	08	40	12	Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C.	117 776	117 776	11 802	11 802	129 578	129 578
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+3 600	+3 600				
MO	41	09	40	12	Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme	4 815	4 815	0	0	4 815	4 815
MO	41	11	40	12	Cellules de reconversion collective	6 548	6 548	222	222	6 770	6 770
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+200	+200				
MO	41	12	40	12	Maisons de l'emploi	5 525	5 525	-34	-34	5 491	5 491
MO	41	13	40	12	Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi	3 467	3 467	-21	-21	3 446	3 446
MO	41	14	40	12	Subventions aux CISP	0	0	0	0	0	0
MO	41	20	40	12	Contrat d'insertion	0	0	0	0	0	0
MO	41	21	40	12	Subvention aux MIRE pour l'accompagnement dans le cadre du contrat d'insertion	0	0	0	0	0	0
MO	41	23	40	12	Subvention pour l'Allocation Activation	178 040	178 040	-55 675	-55 675	122 365	122 365
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-3 800	-3 800				
MO	41	24	40	12	Subvention pour Primes et Compléments	4 912	4 912	-26	-26	4 886	4 886
MO	41	25	40	12	Subvention pour le Congé Education payé	25 262	25 262	-125	-125	25 137	25 137
MO	41	26	40	12	Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi	10 402	10 402	749	749	11 151	11 151
MO	41	27	40	12	Subvention pour Outplacement	586	586	-3	-3	583	583
MO	41	28	40	12	Subvention pour le Fonds de l'expérience professionnelle	813	813	-4	-4	809	809
MO	41	29	40	12	Subvention pour Dispenses pour formation et études	347	347	-2	-2	345	345
MO	41	30	40	12	Frais de fonctionnement liés aux transferts des compétences	7 866	7 866	-39	-39	7 827	7 827
MO	41	40	40	12	Orientation professionnelle	0	0	0	0	0	0
MO	41	41	40	12	Sensibilisation et formation à l'esprit d'entreprendre (FOREM)	0	0	0	0	0	0
MO	41	42	40	12	Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Emploi	175	175	0	0	175	175
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	414 960	414 960	-43 446	-43 446	371 514	371 514
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
MO	61	01	41	12	Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	5 577	5 577	-34	-34	5 543	5 543
WB	61	02	41	12	Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de compétence	307	307	0	0	307	307

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
					<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
MO	61	41	41	12	Financement de la modernisation informatique - Dossier unique du demandeur d'emploi	0	0	0	0	0	0
					Totaux pour le Titre II	5 884	5 884	- 34	- 34	5 850	5 850
					<b>Totaux pour le programme 18.12.</b>	420 844	420 844	- 43 480	- 43 480	377 364	377 364
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 18.13.</b>						
					<b>Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem.</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
MO	41	01	40	13	Dépenses inhérentes à la mise au point, au développement et au financement d'un programme de mise au travail sur la base du décret du 31 mai 1990 créant un programme de promotion de l'emploi spécialement destiné aux chômeurs de longue durée dans le secteur non marchand	3 658	3 658	- 18	- 18	3 640	3 640
MO	41	04	40	13	Dépenses inhérentes au programme de transition professionnelle	7 906	7 906	0	0	7 906	7 906
MO	41	05	40	13	Mesures SESAM	47 498	47 498	23 633	23 633	71 131	71 131
MO	41	06	40	13	Dispositif APE	649 965	649 965	19 028	19 028	668 993	668 993
					Totaux pour le Titre I	709 027	709 027	- 42 643	- 42 643	751 670	751 670
					<b>Totaux pour le programme 18.13.</b>	709 027	709 027	- 42 643	- 42 643	751 670	751 670
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 18.15.</b>						
					<b>Economie sociale</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
MO	12	02	11	15	Etudes, documentation, séminaires, réunions, frais de procédure et honoraires d'avocats	100	100	0	0	100	100
MO	12	03	11	15	Prestations de services, consultation et convention d'études	150	177	0	0	150	177
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+150	+126				
MO	12	05	11	15	Frais de fonctionnement, de séjour et de représentation, études et documentation pour le Département du développement économique	0	0	0	0	0	0
MO	31	01	32	15	Subvention d'entreprises d'insertion	10 660	9 725	- 52	3 283	10 608	13 008
					Dont arrêtés(s) de transfert	+185	+185				
MO	31	02	32	15	Subventions pour les actions pilotes et la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et la promotions des nouveaux modèles économiques, collaboratifs, coopératifs et créatifs (entreprises privées)	4 532	3 965	- 32	- 29	4 500	3 936
					Dont arrêtés(s) de transfert	+525	+225				
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-2 488	-2 345				
MO	31	03	32	15	Promotion de l'emploi dans les services de proximité dont décret IDESS (entreprises privées)	665	665	- 9	- 9	656	656
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-1 103	-1 103				
MO	31	04	32	15	Subvention des Agences conseil	0	250	0	0	0	250
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-292	-42				
MO	31	05	32	15	Subventions aux structures d'économie sociale actives dans le recyclage des déchets - Secteur privé	147	70	0	0	147	70
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+127	+50				
					Dont arrêtés(s) de transfert	+20	+20				
MO	31	06	32	15	Actions pilotes dans le secteur de l'économie sociale	0	0	0	0	0	0
MO	31	07	32	15	Promotion de l'économie sociale	0	0	0	0	0	0
MO	31	14	32	15	Financement de l'encadrement au sein des entreprises d'insertion agréées dans le cadre du décret IDESS	100	100	0	0	100	100
MO	31	21	32	15	Subvention à des Sociétés à finalité sociale immobilières dans le secteur de l'économie sociale	190	190	0	0	190	190
MO	31	23	32	15	Cofinancement FSE des actions de développement de l'économie sociale - programmation 2014-2020	0	505	0	- 2	0	503
MO	32	01	00	15	Soutien aux projets d'accompagnement de bénéficiaires de micro-crédits	0	0	0	0	0	0
MO	32	02	00	15	Soutien aux projets de micro-crédits en ce compris les micro-crédits coopératifs et leur accompagnement	660	660	- 3	- 3	657	657
MO	33	01	00	15	Subvention à l'asbl Réseau de lutte contre la pauvreté en Wallonie	34	34	0	0	34	34
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+2	+2				
MO	33	02	00	15	Subvention des agences conseil - Asbl	327	77	0	0	327	77
					Dont arrêtés(s) de transfert	+35	+35				
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+292	+42				
MO	33	03	00	15	Promotion de l'emploi dans les services de proximité dont décret IDESS - Asbl	1 178	1 178	526	526	1 704	1 704
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 103	+1 103				
					Dont arrêtés(s) de transfert	+75	+75				
MO	33	04	00	15	Promotion des nouveaux modèles économiques collaboratifs, coopératifs et créatifs	1 913	1 253	0	0	1 913	1 253
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 913	+1 253				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
MO	33	05	00	15	Subventions aux structures d'Economie Sociale actives dans le recyclage des déchets	205	282	0	0	205	282
					Dont arrêt(s) de réallocation	-127	-50				
					Dont arrêt(s) de transfert	+45	+45				
MO	33	06	00	15	Actions relatives à l'introduction de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les marchés publics en faveur des entreprises d'économie sociale	228	156	-3	-3	225	153
					Dont arrêt(s) de réallocation	-2	-14				
MO	33	07	00	15	Financement de l'asbl chargée d'assurer la représentation des entreprises d'économie sociale	225	225	0	0	225	225
MO	33	09	00	15	Cofinancement FSE des actions de développement de l'économie sociale - Programmation 2014-2020 - Asbl	0	0	0	0	0	0
MO	41	01	40	15	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et de nouveaux modèles économiques - secteur public	120	677	0	0	120	677
					Dont arrêt(s) de réallocation	+120	+677				
MO	41	02	40	15	Subvention pour frais de fonctionnement de la SOWECSOM	546	546	-3	-3	543	543
MO	41	04	40	15	Subvention au CESE pour frais liés aux missions confiées dans le cadre de la Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale	0	0	0	0	0	0
MO	41	05	40	15	Promotion de l'Emploi dans les services de proximité (secteur public)	0	0	0	0	0	0
MO	41	40	40	15	Subvention au CESE dans le cadre de la commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale	125	137	0	0	125	137
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+12				
MO	43	01	59	15	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - Associations de CPAS	5	5	0	0	5	5
					Dont arrêt(s) de réallocation	+5	+5				
MO	43	02	40	15	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - Asbl liées aux pouvoirs locaux	60	23	0	0	60	23
					Dont arrêt(s) de réallocation	+60	+23				
MO	43	03	52	15	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - CPAS	240	237	0	0	240	237
					Dont arrêt(s) de réallocation	+240	+237				
MO	43	04	52	15	Promotion de l'Emploi dans les services de proximité dont décret IDESS (secteur public)	1 696	1 696	152	152	1 848	1 848
					Dont arrêt(s) de réallocation	-51	-51				
					Dont arrêt(s) de transfert	+195	+195				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
				<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
MO	43	05	59	15	Promotion de l'emploi dans les services de proximité dont décret IDESS - Associations de CPAS	56	56	0	0	56	56
					Dont arrêt(s) de réallocation	+51	+51				
					Dont arrêt(s) de transfert	+5	+5				
					Totaux pour le Titre I.	24 162	22 989	576	3 912	24 738	26 901
					Titre II - Dépenses de capital						
MO	61	01	41	15	Intervention en faveur de la SA SOWECSOM dans le cadre de la mission déléguée "Fonds d'économie sociale et durable"	15	15	0	0	15	15
MO	85	01	61	15	Mission déléguée à la SOWECSOM pour la mesure BRASERO	3 000	3 000	0	0	3 000	3 000
					Totaux pour le Titre II.	3 015	3 015	0	0	3 015	3 015
					Totaux pour le programme 18.15.	27 177	26 004	576	3 912	27 753	29 916
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.16. Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM						
					Titre I - Dépenses courantes						
MO	41	30	40	16	Subvention pour le Contrôle de la disponibilité des chômeurs	21 605	21 605	-107	-107	21 498	21 498
					Totaux pour le Titre I.	21 605	21 605	-107	-107	21 498	21 498
					Totaux pour le programme 18.16.	21 605	21 605	-107	-107	21 498	21 498
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.17. Titres services - FOREM						
					Titre I - Dépenses courantes						
MO	41	01	40	17	Subvention pour les Titres Services	474 493	474 493	-48 834	-48 834	425 659	425 659
					Dont arrêt(s) de transfert	+26 155	+26 155				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs										
MO	41	02	40	17	Subvention pour le fonds de formation Titres Services	2 279	2 279	- 11	- 11	2 268	2 268
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	476 772	476 772	-48 845	-48 845	427 927	427 927
					<b>Totaux pour le programme 18.17.</b>	476 772	476 772	-48 845	-48 845	427 927	427 927
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 18.18.</b>						
					<b>Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
MO	41	01	40	18	Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS	591 405	591 405	- 3 299	- 3 299	588 106	588 106
MO	41	02	40	18	Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	591 405	591 405	-3 299	-3 299	588 106	588 106
					<b>Totaux pour le programme 18.18.</b>	591 405	591 405	-3 299	-3 299	588 106	588 106
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 18.19.</b>						
					<b>Emplois de proximité</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
MO	12	01	11	19	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	21	21	0	0	21	21
MO	33	03	00	19	Emplois jeunes non-marchand (secteur privé)	2 840	2 840	- 44	- 45	2 796	2 795
					<i>Dont arrêt(s) de réallocation</i>	-42	-42				
MO	33	10	00	19	Conventions de premier emploi - secteur privé	7 775	7 775	0	0	7 775	7 775
					<i>Dont arrêt(s) de réallocation</i>	+209	+209				
MO	33	14	00	19	CPE projets globaux privés	496	506	0	0	496	506
					<i>Dont arrêt(s) de réallocation</i>	-5	-5				
MO	41	01	40	19	Subventions au CESE	50	50	0	0	50	50
					<i>Dont arrêt(s) de réallocation</i>	- 1	- 1				
MO	41	02	40	19	Conventions de premier emploi - UAP	82	82	0	0	82	82
					<i>Dont arrêt(s) de réallocation</i>	+82	+82				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MO	42	01	90	19	Emplois jeunes non-marchand - Secteur public (sécurité sociale)	1 778	1 778	0	0	1 778	1 778
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 778	+1 778				
MO	43	03	00	19	Conventions de premier emploi - secteur public	1 572	1 572	0	0	1 572	1 572
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-564	-564				
MO	43	04	22	19	CPE projets globaux publics	3 236	3 236	0	0	3 236	3 236
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-654	-654				
MO	43	05	22	19	Emplois jeunes non-marchand (secteur public)	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-1 805	+1 805				
MO	43	06	22	19	Interruption de carrière - Communes	17 516	17 516	-86	-86	17 430	17 430
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+17 516	+17 516				
MO	43	07	12	19	Interruption de carrière - Provinces	1 307	1 307	-7	-7	1 300	1 300
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 307	+1 307				
MO	43	08	12	19	Conventions de premier emploi - Provinces	74	74	0	0	74	74
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+74	+74				
MO	43	10	53	19	Conventions de premier emploi - Intercommunales	43	43	0	0	43	43
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+43	+43				
MO	43	11	59	19	Conventions de premier emploi - Association de CPAS	156	156	0	0	156	156
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+156	+156				
MO	43	13	52	19	CPE projets globaux - CPAS	596	596	0	0	596	596
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+596	+596				
MO	45	01	40	19	Interruption de carrière (Administrations provinciales et locales)	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-18 796	-18 796				
MO	45	03	40	19	Interruption de carrière (Région)	2 220	2 220	-10	-10	2 210	2 210
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+106	+106				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	39 762	39 772	-147	-148	39 615	39 624
					<b>Totaux pour le programme 18.19.</b>	39 762	39 772	-147	-148	39 615	39 624
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Programme 18.21.</b>						
					<b>Formation professionnelle</b>						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
MO	12	01	11	21	Plateforme Wallongues	1 346	1 346	1 251	0	2 597	1 346

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>1 = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MO	12	31	11	21	Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation	648	262	518	68	1 166	330
					Dont arrêtés de réallocation		+34				
MO	31	01	32	21	Subvention en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - Secteur privé	191	153	190	76	381	229
					Dont arrêtés de réallocation	+191	+153				
MO	33	11	00	21	Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications	0	43	0	0	0	43
MO	33	12	00	21	Subvention à l'interfédération des CISP et accords du non-marchand	2 038	1 953	0	0	2 038	1 953
					Dont arrêtés de réallocation	-1	-54				
MO	33	13	00	21	Subventions en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes	1 356	1 314	131	19	1 487	1 333
					Dont arrêtés de réallocation	+102	+145				
MO	33	14	00	21	Subventions aux CISP pour la politique de prévention du radicalisme	767	750	0	0	767	750
					Dont arrêtés de réallocation	-318	-318				
MO	33	16	00	21	Subvention pour l'interfédération des CISP	623	623	0	0	623	623
MO	33	21	00	21	Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises	0	0	0	0	0	0
MO	33	31	00	21	Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation	0	0	0	0	0	0
MO	33	32	00	21	Subventions en vue de permettre la formation en TIC	362	926	0	0	362	926
					Dont arrêtés de réallocation	-693	-129				
					Dont arrêtés de transfert	+55	+55				
MO	33	33	00	21	Cofinancement pour les projets LEADER	0	49	0	0	0	49
MO	33	36	00	21	Fonds structurels 2014-2020 - INTERREG V - Axes 1, 2, 3 et 4 - Favoriser l'emploi et la mobilité transfrontalière des travailleurs et intégrer les marchés de l'emploi (secteur privé)	0	914	0	0	0	914
					Dont arrêtés de transfert	0	+974				
					Dont arrêtés de réallocation	0	-60				
MO	33	41	00	21	Subvention en vue de promouvoir les actions de lutes contre les discriminations dans le secteur de la formation	0	0	0	0	0	0
MO	33	43	00	21	Subventions diverses aux asbl en matière de formation	0	15	0	0	0	15
					Dont arrêtés de réallocation	0	+15				
MO	33	44	00	21	Euroskills 2012	0	0	0	0	0	0
MO	34	21	41	21	Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises	5	5	0	0	5	5
MO	41	01	20	21	Mise en œuvre, dans le domaine de la formation, des programmes de transition professionnelle	400	400	0	0	400	400
MO	41	02	40	21	(Nouveau) Subventions en vue de permettre la formation - UAP	0	0	244	25	244	25
MO	41	16	40	21	Subvention au CESE	150	150	0	0	150	150
MO	41	36	00	21	Fonds structurels 2014-2020 - INTERREG V - Axes 1, 2, 3 et 4 - Favoriser l'emploi et la mobilité transfrontalière des travailleurs et intégrer les marchés de l'emploi (secteur public)	0	297	0	0	0	297
					Dont arrêtés de transfert	0	+297				
MO	43	01	12	21	Subventions diverses aux administrations publiques locales en matière de formation	50	50	0	0	50	50
MO	43	02	52	21	Subvention au CISP dans le cadre des accords non-marchands	56	109	0	0	56	109
					Dont arrêtés de réallocation	+1	+54				
MO	43	03	22	21	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - Communes	45	45	0	0	45	45
					Dont arrêtés de réallocation	+38	+38				
					Dont arrêtés de transfert	+7	+7				
MO	43	04	52	21	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - CPAS	17	17	0	0	17	17
					Dont arrêtés de réallocation	+15	+15				
					Dont arrêtés de transfert	+2	+2				
MO	45	01	24	21	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - Entités liées à la Communauté française	29	29	77	12	106	41
					Dont arrêtés de réallocation	+27	+27				
					Dont arrêtés de transfert	+2	+2				
MO	45	02	50	21	Subvention en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - Unités interrégionales	25	20	0	0	25	20
					Dont arrêtés de réallocation	+25	+20				
MO	45	03	35	21	(Nouveau) Subventions en vue de permettre la formation - Entités liées à la Région de Bruxelles-Capitale	0	0	248	31	248	31
					Totaux pour le Titre I.	8 108	9 470	2 659	231	10 767	9 701
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
MO	52	34	10	21	Fonds structurels 2014-2020 - Dossiers soumis au financement FEDER - Mesure 6.1.1. - Financement d'équipements de pointe et des extensions des capacités physiques d'accueil pour l'acquisition de nouvelles compétences (secteur privé)	0	2 726	0	0	0	2 726
					Dont arrêtés de transfert	0	+2 726				
MO	61	01	41	21	(Nouveau) Subventions en vue de permettre des investissements dans la formation - UAP	0	0	35	0	35	0
MO	61	03	41	21	Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation (secteur public)	0	0	0	0	0	0
MO	61	34	41	21	Fonds structurels 2014-2020 - Dossiers soumis au financement FEDER - Mesure 6.1.1. - Financement d'équipements de pointe et des extensions des capacités physiques d'accueil pour l'acquisition de nouvelles compétences (secteur public)	0	5 376	0	0	0	5 376
					Dont arrêtés de transfert	0	+5 376				
MO	65	01	35	21	(Nouveau) Subventions en vue de permettre des investissements dans la formation - Entités liées à la Région de Bruxelles-Capitale	0	0	15	0	15	0
MO	72	01	00	21	Centre de formation Saint-Hubert	0	0	0	0	0	0
					Totaux pour le Titre II.	0	8 102	50	0	50	8 102
					<b>Totaux pour le programme 18.21.</b>	8 108	17 572	2 709	231	10 817	17 803
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 18.22.</b>											
<b>Forem - Formation.</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
MO	41	01	40	22	Subvention de fonctionnement au Forem	93 766	93 766	3 423	3 423	97 189	97 189
					Dont arrêtés de transfert	+373	+373				
WB	41	02	40	22	Subvention de fonctionnement au Forem pour les centres de compétence	36 486	36 486	3 493	3 493	39 979	39 979
WB	41	03	40	22	(Nouveau) Subvention pour les pôles de compétitivités	0	0	380	380	380	380
MO	41	04	40	22	Financement du chèque formation	8 400	8 400	0	0	8 400	8 400
MO	41	05	40	22	Subvention pour le projet "Maison des Langues"	300	300	0	0	300	300
MO	41	06	40	22	Crédit adaptation	4 740	4 740	0	0	4 740	4 740
MO	41	07	40	22	Métiers en pénurie	3 500	3 500	0	0	3 500	3 500
MO	41	08	40	22	Subvention en vue de promouvoir les métiers du secteur non marchand	1 250	1 250	0	0	1 250	1 250
WB	41	10	40	22	Subvention pour le fonctionnement des centres de compétence	32 545	32 545	-152	-152	32 393	32 393
MO	41	11	40	22	Articulation entre la formation initiale et la formation professionnelle	1 253	1 253	-8	-8	1 245	1 245
MO	41	13	40	22	Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	900	900	0	0	900	900
MO	41	14	40	22	Subventions dédiées aux projets de la convention de partenariat Région wallonne, Forem et CPAS	1 340	1 340	0	0	1 340	1 340
MO	41	15	40	22	Subventions aux CISP	86 303	87 340	0	0	86 303	87 340
					Dont arrêtés de transfert	+370	+370				
MO	41	22	40	22	Subvention en vue de promouvoir l'autocréation d'activités - Airbag	3 900	3 900	872	872	4 772	4 772
MO	41	30	40	22	Formations Tutorat (FOREM)	0	0	0	0	0	0

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MO	41	31	40	22	Validation des compétences (FOREM - CVDC)	0	0	0	0	0	0
MO	41	32	40	22	Formation métiers en pénurie	0	0	0	0	0	0
MO	41	33	40	22	Découverte et essai métiers	0	0	0	0	0	0
MO	41	34	40	22	Plan Langues	0	0	0	0	0	0
MO	41	38	40	22	Formation - Digitalisation des métiers	0	0	0	0	0	0
MO	41	39	40	22	Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Formation	1 790	1 790	0	0	1 790	1 790
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						276 473	277 510	8 008	8 008	284 481	285 518
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
MO	61	01	41	22	Investissements et équipements des centres de formation du Forem en lien avec le climat, l'énergie, l'environnement et le numérique (PWT)	0	0	0	0	0	0
WB	61	02	41	22	Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de compétence	1 300	1 300	0	0	1 300	1 300
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						1 300	1 300	0	0	1 300	1 300
<b>Totaux pour le programme 18.22.</b>						277 773	278 810	8 008	8 008	285 781	286 818
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
<b>Programme 18.23.</b>											
<b>Formation agricole.</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	33	06	00	23	Subventions aux centres agréés de formation professionnelle agricole pour l'organisation des cours et autres activités en rapport - ASBL	0	1 200	0	0	0	1 200
WB	43	01	12	23	Subventions aux centres agréés de formation professionnelle agricole pour l'organisation des cours et autres activités en rapport - Provinces	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						0	1 200	0	0	0	1 200
<b>Totaux pour le programme 18.23.</b>						0	1 200	0	0	0	1 200
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
<b>Programme 18.24.</b>											
<b>IFAPME</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	41	01	40	24	Politique de soutien aux indépendants - Artisan d'Art	0	0	0	0	0	0
WB	41	05	40	24	Subventions de fonctionnement à l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises	18 315	18 315	-113	-113	18 202	18 202
WB	41	06	40	24	Subventions pour la formation des indépendants (IFAPME)	34 920	34 920	-216	-216	34 704	34 704
WB	41	07	40	24	Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	2 476	2 476	0	0	2 476	2 476
WB	41	20	40	24	Ancien incitant de la formation en alternance	750	750	0	0	750	750
WB	41	21	40	24	Personnel et fonctionnement (Bonis)	410	410	-2	-3	408	407
WB	41	22	40	24	Personnel et fonctionnement (Contrat d'apprentissage industriel)	320	320	-2	-2	318	318
WB	41	47	40	24	Formation - Digitalisation des métiers	1 250	1 250	0	0	1 250	1 250
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						58 441	58 441	-333	-334	58 108	58 107
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
WB	61	02	41	24	Subvention à l'IFAPME pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	3 140	3 140	0	0	3 140	3 140
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						3 140	3 140	0	0	3 140	3 140
<b>Totaux pour le programme 18.24.</b>						61 581	61 581	-333	-334	61 248	61 247
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
<b>Programme 18.25.</b>											
<b>Politiques croisées dans le cadre de la formation</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
MO	12	02	11	25	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	6	6	0	0	6	6
MO	12	04	11	25	Frais de fonctionnement liés aux transferts de compétences	1 860	24	-1 710	0	150	24
<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>						0	+24				
MO	32	01	00	25	Incitants à la formation en alternance - Entreprises	935	300	0	0	935	300
<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>						+935	+300				
MO	33	01	00	25	Soutien à des initiatives pour l'orientation professionnelle	0	0	0	0	0	0
MO	33	02	00	25	Orientation professionnelle	1 500	1 500	0	-5	1 500	1 495
MO	33	03	00	25	Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur - Achl	1 947	1 168	0	0	1 947	1 168
<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>						+1 947	+1 168				
MO	33	10	00	25	Validation des compétences	0	75	0	0	0	75
<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>						-225	-150				
MO	33	12	00	25	Subvention aux actions d'alphabétisation	1 160	1 160	0	0	1 160	1 160
MO	33	14	00	25	Incitants à la formation en alternance	24	2 020	-5	0	19	2 020
<i>Dont arrêtés(s) de réallocation</i>						-10 976	-8 980				

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MO	34	01	50	25	Incitants à la formation en alternance - Apprenants	1 500	150	0	0	1 500	150
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 500	+150				
MO	41	01	40	25	Incitants à la formation en alternance - IFAPME	4 500	4 500	0	0	4 500	4 500
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+4 500	+4 500				
MO	41	03	40	25	Plateforme interactive de l'alternance	0	0	0	0	0	0
MO	41	04	40	25	Subvention au CESE	30	30	0	0	30	30
MO	43	02	22	25	Subventions diverses aux administrations et pouvoirs publics	0	0	0	0	0	0
MO	43	03	12	25	Incitants à la formation en alternance - Provinces	9	5	0	0	9	5
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+9	+5				
MO	43	04	22	25	Incitants à la formation en alternance - Communes	0	0	0	0	0	0
MO	43	05	52	25	Incitants à la formation en alternance - CPAS	24	20	0	0	24	20
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+24	+20				
MO	45	01	50	25	Dotation à l'Office Francophone de la Formation en Alternance	463	463	0	0	463	463
MO	45	02	24	25	Contribution au Service francophone des Métiers et des Qualifications	143	143	0	0	143	143
MO	45	03	50	25	Validation des compétences	225	150	0	0	225	150
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+225	+150				
MO	45	04	24	25	Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur	0	811	0	0	0	811
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-2 237	-1 342				
MO	45	05	24	25	Incitants à la formation en alternance - Entités liées à la Communauté française	4 008	4 005	0	0	4 008	4 005
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+4 008	+4 005				
MO	45	24	24	25	Subvention à l'AEF - Europe (mission CFC)	161	161	0	0	161	161
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						18 495	16 691	-1 715	-5	16 780	16 686
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
MO	52	01	10	25	Subvention en capital dans le cadre du projet « Cité des métiers de Namur »	0	1 250	0	0	0	1 250
MO	52	02	10	25	Subvention aux structures collectives d'enseignement supérieur - capital	290	174	0	0	290	174
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+290	+174				
MO	63	01	21	25	Subvention en capital dans le cadre du projet « Cité des métiers de Namur »	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						290	1 424	—	—	290	1 424
<b>Totaux pour le programme 18.25.</b>						18 785	18 115	-1 715	-5	17 070	18 110
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<b>Programme 18.31.</b>											
<b>RECHERCHE - Soutien, promotion, diffusion et valorisation</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	01	06	00	31	Subsides octroyés aux acteurs wallons de la recherche dans le cadre de leur participation à des programmes internationaux	2 963	2 991	0	0	2 963	2 991
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-6 037	-5 009				
WB	01	09	00	31	Programmes mobilisateurs - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
WB	01	13	00	31	Nouvelles filières industrielles et pôles de compétitivité - subventions aux entreprises, aux universités et aux centres de recherche	380	23 961	-380	-380	0	23 581
					Dont arrêtés(s) de transfert	-373	-373				
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-49 542	-19 638				
WB	31	01	32	31	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - Entreprises	67 917	36 182	0	0	67 917	36 182
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+34 717	+15 682				
WB	31	02	32	31	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - Centres de recherche	17 260	11 065	0	0	17 260	11 065
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+8 260	+2 065				
WB	31	03	32	31	Subventions Recherche octroyées aux entreprises - COVID-19	10 700	10 700	0	0	10 700	10 700
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+10 700	+10 700				
WB	31	05	32	31	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures 2.2.1 et 2.3.2 - FEDER	17 684	10 665	0	0	17 684	10 665
					Dont arrêtés(s) de transfert	+17 684	+10 665				
WB	33	02	00	31	Subventions relatives à des activités de diffusion et de promotion de la recherche, de la science, des technologies nouvelles, de l'innovation et du développement technologique - ASBL	1 339	1 227	0	0	1 339	1 227
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+224	+112				
WB	41	01	40	31	Subvention au Parc d'aventures scientifiques	3 607	3 607	0	0	3 607	3 607
WB	41	02	40	31	(Nouveau) Mission déléguée SOPIPOLÉ - Testing COVID	0	0	4 000	4 000	4 000	4 000
WB	41	03	40	31	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - UAP	0	0	0	0	0	0
WB	45	01	40	31	Subventions au FNRS et fonds associés	2 860	2 860	0	0	2 860	2 860
WB	45	06	40	31	Subventions dans le cadre de l'initiative Welbio et WISD	4 000	4 000	0	0	4 000	4 000
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+2 750				
WB	45	07	24	31	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - Universités et établissements assimilés	40 414	23 756	10 123	10 168	50 537	33 924
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 678	-7 662				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	169 124	131 014	13 743	13 788	182 867	144 802

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
WB	51	01	12	31	Subventions pour infrastructures partagées de recherche collective - Plan Wallon (Investissements (PWI))	0	55	0	0	0	55
WB	51	03	12	31	Financement d'infrastructures de recherche en application du décret du 3 juillet 2008 - Secteur privé	2 500	1 500	0	0	2 500	1 500
WB	54	01	21	31	Subvention en infrastructures de recherche - Secteur public étranger	0	1 000	0	0	0	1 000
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+1 000				
WB	65	01	24	31	PWI : infrastructures de recherche pour les universités	0	2 129	0	0	0	2 129
WB	65	02	24	31	Financement d'infrastructures de recherche en application du décret du 3 juillet 2008 - Universités et établissements assimilés	1 500	500	0	0	1 500	500
WB	81	01	12	31	Soutenir le développement expérimental dans les entreprises	78 000	74 000	0	0	78 000	74 000
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-5 000	-5 000				
WB	81	02	12	31	Soutenir le développement expérimental dans les entreprises - COVID-19	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+5 000	+5 000				
					Totaux pour le Titre II	87 000	84 184	0	0	87 000	84 184
					<b>Totaux pour le programme 18.31</b>	256 124	215 198	13 743	13 788	269 867	228 986
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 18.32. Numérique</b>											
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>											
WB	01	03	00	32	Dépenses de toute nature relatives à Digital Wallonia	3 750	3 419	-26	-26	3 724	3 393
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-14 250	-11 581				
WB	12	02	11	32	Etudes et prestations de services dans le cadre des projets Cyberclasses et Ecoles Numériques - Digital Wallonia	1 295	1 583	0	0	1 295	1 583
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+611				
WB	21	01	50	32	Location-financement dans le cadre des projets Ecoles Numériques (intérêts) - Digital Wallonia	106	106	0	0	106	106
WB	31	01	32	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia - Secteur privé	2 390	1 810	0	0	2 390	1 810
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+2 390	+1 810				
WB	33	01	00	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia - ASBL	2 950	1 850	0	0	2 950	1 850
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+2 950	+1 850				
WB	33	02	00	32	Subvention à l'asbl Centre de Compétence TechnofuturTIC relative à l'animation et l'encadrement du réseau d'espaces publics numériques et du dispositif de médiation numérique dans les communes de la Wallonie	0	150	0	0	0	150
WB	33	03	00	32	Subventions aux projets Ecole Numérique - ASBL	0	0	0	0	0	0
WB	41	01	40	32	Subvention à l'Agence du Numérique (AdN) pour le financement de ses missions spécifiques	0	0	0	0	0	0
WB	41	02	40	32	Subvention à l'Agence du Numérique (AdN) pour le financement de ses missions de base	4 513	4 513	0	0	4 513	4 513
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+320	+320				
WB	41	03	40	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia - UAP	5 820	5 500	0	0	5 820	5 500
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+5 820	+5 500				
WB	43	02	40	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia - ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	100	0	0	0	100
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+100				
WB	43	03	22	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia - Communes	200	200	0	0	200	200
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+200	+200				
WB	43	04	12	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia - Provinces	10	10	0	0	10	10
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+10	+10				
WB	43	05	59	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia - Autres entités relevant des pouvoirs locaux	0	0	0	0	0	0
WB	43	06	52	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia - CPAS	0	0	0	0	0	0
WB	43	07	12	32	Subventions aux projets Ecole Numérique - Provinces	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-25	-25				
WB	43	08	22	32	Subventions aux projets Ecole Numérique - Communes	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-25	-25				
WB	43	09	53	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia - Intercommunales	1 400	1 000	0	0	1 400	1 000
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 400	+1 000				
WB	45	01	26	32	Subvention à la Communauté germanophone dans le cadre de la politique de télécommunication	75	75	0	0	75	75
WB	45	02	24	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia - Entités liées à la Communauté française	1 100	741	0	0	1 100	741
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+1 100	+741				
WB	45	03	24	32	Subventions aux projets Ecole Numérique - Entités liées à la Communauté française	75	25	0	0	75	25
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+50	0				
					Totaux pour le Titre I	23 684	21 082	-26	-26	23 658	21 056
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>											
WB	51	01	12	32	Déploiement du Très Haut Débit dans les ZAE situés en zones rurales - appel à projets innovants - PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS (PWI)	0	500	0	0	0	500
WB	52	02	20	32	Subventions en capital aux projets Ecole Numérique - ASBL	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-281	-281				
WB	52	10	10	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) - Secteur privé	0	0	0	0	0	0
WB	63	02	21	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) - Communes	0	0	0	0	0	0
WB	63	03	53	32	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) - Intercommunales	0	0	0	0	0	0
WB	63	04	12	32	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) - Provinces	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-140	-140				
WB	63	05	22	32	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) - Communes	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-140	-140				
WB	65	01	24	32	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) - Entités liées à la Communauté française	840	279	0	0	840	279
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+561	0				
WB	74	01	22	32	Acquisition de biens meubles durables dans le cadre du programme Digital Wallonia	60	50	0	0	60	50
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+60	+50				
WB	91	01	70	32	Location-financement dans le cadre des projets Ecoles Numériques (capital) - Digital Wallonia	8 836	8 836	0	0	8 836	8 836
					Totaux pour le Titre II	9 736	9 665	—	—	9 736	9 665
					<b>Totaux pour le programme 18.32</b>	33 420	30 747	-26	-26	33 394	30 721
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
<b>Programme 18.50. Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)</b>											

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>1 = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
WB	01	01	12	50	Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)					
					Solde au 1er janvier	102	102	0	0	102
					Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0
					Disponible pour l'année	102	102	0	0	102
					Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	102	102	0	0	102
					<b>Totaux pour le programme 18.50</b>	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	102	102	—	—	102
					<b>Programme 18.51.</b>					
					<b>Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi</b>					
MO	01	01	40	51	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi					
					Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0
					Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0
					Disponible pour l'année	0	0	0	0	0
					Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0
					<b>Totaux pour le programme 18.51.</b>	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—
					<b>Programme 18.52.</b>					
					<b>Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation</b>					
WB	01	01	00	52	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation					
					Solde au 1er janvier	64 700	96 091	17 554	10 071	82 254
					Recettes de l'année en cours	19 000	19 000	3 000	3 000	22 000
					Disponible pour l'année	83 700	115 091	20 554	13 071	104 254
					Dépenses à charge du Fonds	17 000	17 000	3 000	3 000	20 000
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	66 700	98 091	17 554	10 071	84 254
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					
WB	12	01	11	52	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Frais généraux de fonctionnement - secteur public					
WB	31	01	32	52	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Autres subventions d'exploitations - secteur privé					
WB	33	01	00	52	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts de revenus aux ASBL - services des missions					
WB	45	01	24	52	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts de revenus à la Communauté française					
WB	45	02	40	52	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - transferts de revenus au Pouvoir fédéral					
WB	51	01	12	52	(Nouveau) Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts en capital au secteur privé (investissements)					
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>					
WB	74	01	22	52	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Achats autre matériel (bien d'investissement)					
					<b>Totaux pour le programme 18.52.</b>	17 000	17 000	3 000	3 000	20 000
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	17 000	17 000	3 000	3 000	20 000
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	66 700	98 091	17 554	10 071	84 254
					<b>Totaux pour la division organique 18.</b>	4 026 317	3 952 084	77 578	82 010	4 103 895
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	100	561	—	100	561
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	17 000	17 000	3 000	3 000	20 000
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	66 802	98 193	17 554	10 071	84 356
					<b>Division organique 19</b>					
					<b>Fiscallité</b>					
					<b>Programme 19.01.</b>					
					<b>Fonctionnel</b>					
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					
DB	12	01	11	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	0	0	0	0	0
CR	12	04	11	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules du SPW Fiscalité	0	130	0	0	130
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+130			
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	0	130	0	0	130
					<b>Totaux pour le programme 19.01.</b>	0	130	0	0	130
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—
					<b>Programme 19.02.</b>					
					<b>Fiscallité</b>					
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					
CR	01	01	11	02	Provision destinée à prendre en charge les frais des deux représentants de la Région wallonne au Conseil d'administration de la SCIP	0	0	0	0	0
CR	01	05	00	02	Provision mesures d'accompagnement péage kilométrique	400	400	0	0	400
CR	12	01	11	02	Achats de biens et services, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et frais de fonctionnement	495	419	0	0	495

## PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CR	12	02	11	02	Frais d'impression	920	467	0	0	920	467
					Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+100				
CR	12	03	11	02	Expertises, frais de procédure, frais de fonctionnement, honoraires d'avocats	1 300	1 300	0	0	1 300	1 300
CR	12	04	11	02	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	40	50	0	0	40	50
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+40	+50				
CR	12	05	11	02	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives, ...)	5 300	4 925	0	0	5 300	4 925
CR	12	06	11	02	Provision pour la prise en charge de la partie des frais de fonctionnement de la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP) supportée par la Région wallonne	0	0	0	0	0	0
CR	21	01	60	02	Autres Intérêts - Intérêts de retard sur autres que sur dettes commerciales	150	150	0	0	150	150
CR	34	01	31	02	Remboursements	300	300	0	0	300	300
CR	45	50	40	02	Dotation pour le budget de la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP)	58	58	0	0	58	58
CR	45	51	40	02	Contribution de la Région wallonne aux coûts de personnel et de fonctionnement du bureau central de liaison	5	5	0	0	5	5
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+5	+5				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	8 968	8 074	0	0	8 968	8 074
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
CR	72	01	00	02	(Modifié) Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs fiscaux, notamment dédiés au prélèvement kilométrique	0	0	120	124	120	124
CR	74	01	22	02	Achat de biens meubles durables, y compris de matériel informatique	0	55	100	45	100	100
					Dont arrêtés(s) de transfert	0	+55				
CR	74	03	22	02	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	7 005	10 595	-960	0	6 045	10 595
					Dont arrêtés(s) de réallocation	-45	-155				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	7 005	10 650	-740	169	6 265	10 819
					<b>Totaux pour le programme 19.02.</b>	15 973	18 724	-740	169	15 233	18 893
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<b>Totaux pour la division organique 19.</b>	15 973	18 854	-740	169	15 233	19 023
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

